

| | |
|-------------------|------------------|
| Cote du document: | <u>GC 34</u> |
| Date: | <u>Juin 2011</u> |
| Distribution: | <u>Publique</u> |
| Original: | <u>Anglais</u> |

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil des gouverneurs

Rapport de la trente-quatrième session

Rome, 19-20 février 2011

Table des matières

| CHAPITRE | PARAGRAPHES | PAGES |
|--|-------------|-------|
| 1. Ouverture et travaux de la session | 1-11 | 1-2 |
| A. Ouverture de la session | 3 | 1 |
| B. Ordre du jour et documentation | 4 | 1 |
| C. Séance inaugurale de la session | 5-9 | 1 |
| D. Discours du Président du FIDA | 10 | 1 |
| E. Déclarations générales | 11 | 1 |
| F. Clôture de la session | 12 | 2 |
| 2. Décisions prises par le Conseil des gouverneurs | 13-25 | 4-5 |
| A. Demande d'admission en qualité de membre non originaire | 13 | 4 |
| B. Rapport sur l'état des contributions des donateurs à la huitième reconstitution des ressources du FIDA | 14 | 4 |
| C. Neuvième reconstitution des ressources du FIDA | 15-16 | 4 |
| D. États financiers consolidés du FIDA pour 2009 | 17 | 4 |
| E. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget de son Bureau de l'évaluation pour 2011 | 18 | 4-5 |
| F. Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010 | 19 | 5 |
| G. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts | 20 | 5 |
| H. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance | 21 | 5 |
| I. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification | 22 | 5 |
| J. Émoluments du Président | 23-24 | 5 |
| K. Questions diverses | 25 | 5 |

| CHAPITRE | PARAGRAPHES | PAGES |
|--|--------------------|--------------|
| 3. A. Comptes rendus analytiques | 26-193 | 6-41 |
| (y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs) | | |
| i) Première réunion – 19 février 2011 | 26-131 | 6-26 |
| ii) Deuxième réunion – 19 février 2011 | 132-174 | 27-36 |
| iii) Troisième réunion – 20 février 2011 | 175-193 | 37-41 |
| B. Débat en séance plénière et événements parallèles | 194-230 | 42-56 |
| C. Autres déclarations générales | | 57-71 |
| Algérie | | 57-61 |
| Burundi | | 62 |
| Haïti | | 63-64 |
| Koweït | | 65-66 |
| République démocratique populaire lao | | 67-68 |
| Philippines | | 69-70 |
| Turquie | | 71 |
| 4. Déclarations et allocutions spéciales | | 72-97 |
| Déclaration de la Présidente de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Clémentine Ananga Messina | | 73-74 |
| Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein (Messagère de la paix des Nations Unies), de M. Kofi Annan et de l'Honorable Luigi Casero | | 75 |
| Discours liminaire de la Messagère de la paix des Nations Unies, Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein de Jordanie, épouse de Son Altesse le Sheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, Vice-Président et Premier Ministre des Émirats arabes unis et Président du Conseil exécutif de Dubaï, à l'occasion de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA | | 76-80 |
| Discours liminaire de M. Kofi Annan, Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), à l'occasion de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA | | 81-86 |

| CHAPITRE | PARAGRAPHES | PAGES |
|---|--------------------|--------------|
| Discours liminaire de l'Honorable Luigi Casero, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne | | 87-88 |
| Déclaration du Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze | | 89-94 |
| Discours de clôture de la Présidente de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Clémentine Ananga Messina | | 95-97 |
| Annexes | | |
| I. Délégations à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs | | 98-179 |
| II. Ordre du jour et programme des activités | | 180-182 |
| III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session | | 183-184 |
| IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session et Add.1, Composition de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et du Comité des émoluments | | 185-195 |



**Le siège du FIDA,
où s'est tenue la
trente-quatrième
session
du Conseil des
gouverneurs du FIDA**
(©Merlo /Alessandro Ascani)



Séance plénière de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

(©IFAD/Publifoto)

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 19 et 20 février 2011. La liste des participants figure en annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total trois réunions, dont les comptes rendus analytiques sont présentés au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session est ouverte par Son Excellence Clémentine Ananga Messina, Présidente du Conseil des gouverneurs et Gouverneur du FIDA pour la République du Cameroun.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, que l'on pourra trouver en annexe II avec le programme des activités. La liste des documents soumis au Conseil est présentée en annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent en annexe IV.

C. Séance inaugurale de la session

5. Son Excellence Clémentine Ananga Messina, Présidente du Conseil des gouverneurs, fait une déclaration introductive. Le texte intégral de sa déclaration est reproduit dans le chapitre 4.
6. M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, accueille les invités d'honneur à la séance inaugurale de la session. Le texte de l'allocution de bienvenue est reproduit au chapitre 4.
7. Messagère de la paix des Nations Unies, Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein de Jordanie, épouse de Son Altesse le Sheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, Vice-Président et Premier Ministre des Émirats arabes unis et Président du Conseil exécutif de Dubaï, prononce un discours liminaire, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
8. M. Kofi Annan, Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), prononce un discours liminaire, qui est reproduit intégralement dans le chapitre 4.
9. L'Honorable Luigi Casero, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, prononce un discours liminaire au Conseil des gouverneurs, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

D. Discours du Président du FIDA

10. La version intégrale du discours prononcé par le Président Nwanze devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.

E. Déclarations générales

11. Les déclarations générales prononcées par les Gouverneurs en séance plénière sont synthétisées dans le compte rendu analytique figurant dans la partie A du chapitre 3; les résumés des débats et des quatre événements parallèles figurent dans la partie B du chapitre 3; et les déclarations générales présentées par écrit par les représentants des États membres n'ayant pas fait de présentation orale sont intégralement reproduites dans la partie C du chapitre 3.

F. Clôture de la session

12. La Présidente, Son Excellence Clémentine Ananga Messina, a fait la synthèse des résultats des principales délibérations du Conseil et clôturé la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs. On trouvera au chapitre 4 la version intégrale de son intervention.



**Son Excellence Clémentine Ananga Messina,
Présidente
du Conseil des gouverneurs**
(© IFAD/Publifoto)



**Son Excellence Gladys Francisca
Urbaneja Durán, Vice-Présidente
du Conseil des gouverneurs**
(© IFAD/Publifoto)



**Son Excellence Jan De Bock,
Vice-Président
du Conseil des gouverneurs**
(© IFAD/Publifoto)

Chapitre 2

Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

A. Demande d'admission en qualité de membre non originaire

13. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 34/L.2 et adopté, le 19 février 2011, la résolution 159/XXXIV approuvant l'admission en qualité de membre non originaire du FIDA de la République d'Ouzbékistan et de la République de Hongrie.

B. Rapport sur l'état des contributions des donateurs à la huitième reconstitution des ressources du FIDA

14. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport sur l'état des contributions des donateurs à la huitième reconstitution des ressources du FIDA (document GC 34/L.3). Le Conseil a été informé que, sur la base des annonces de contribution reçues depuis la date du rapport, les annonces de contribution à la huitième reconstitution s'élevaient à 1,077 milliard d'USD, soit 90% de l'objectif fixé, à savoir 1,2 milliard d'USD. Il a par ailleurs noté que les instruments de contribution déposés, y compris ceux déposés depuis la date du rapport, représentaient 85% des annonces de contribution. Enfin, le Conseil a été informé que les paiements reçus au titre de la huitième reconstitution, y compris ceux reçus depuis la date du rapport, s'élevaient à 644 millions d'USD, soit 60% du total des annonces de contribution.

C. Neuvième reconstitution des ressources du FIDA

15. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 34/L.4/Rev.1 et a adopté le 19 février 2011 la résolution 160/XXXIV établissant la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Conformément au paragraphe 1 de la résolution, la présidence de la Consultation serait exercée par M. Johannes F. Linn, le premier président externe d'une Consultation sur les ressources du FIDA.
16. Conformément au paragraphe 3 de la résolution, la Consultation se composera de tous les États membres des Listes A et B, et de 18 États membres de la Liste C, dont les noms seront communiqués au Président du FIDA par les membres de cette liste. Le Conseil a noté à cet égard que la composition des États membres de la Liste C de la Consultation était la suivante:

Sous-Liste C1: Angola, Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Ouganda et Sénégal

Sous-Liste C2: Afghanistan, Chine, Inde, Pakistan, République de Corée et Turquie

Sous-Liste C3: Argentine, Brésil, Équateur, Guatemala, Mexique et Uruguay

D. États financiers consolidés du FIDA pour 2009

17. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers indiquant la situation du FIDA au 31 décembre 2009 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice prenant fin à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à J du document GC 34/L.5 et dans le rapport du Commissaire aux comptes y relatif.

E. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget de son Bureau de l'évaluation pour 2011

18. Après avoir examiné les budgets administratif et d'investissement proposés pour le FIDA ainsi que le budget de son Bureau de l'évaluation pour 2011, tels qu'ils figurent dans le document GC 34/L.4, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 19 février 2011, la résolution 161/XXXIV y relative. La République italienne a fait part de son abstention concernant l'approbation des budgets administratif et

d'investissement du FIDA ainsi que du budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2011. La République fédérale d'Allemagne a fait part de son abstention concernant l'approbation du budget administratif du Fonds.

F. Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010

19. Ayant examiné le rapport sur la dépense extraordinaire relative au programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010 tel qu'il figure dans le document GC 34/L.7, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 19 février 2011, la résolution 162/XXXIV sur la prorogation, en 2011, de l'utilisation des crédits alloués à cet effet.

G. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts

20. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 34/L.8 sur la Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts et a décidé, le 19 février 2011, de remettre l'adoption de la résolution y relative à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs, en février 2012.

H. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

21. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 34/L.9, qui présente un rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance au FIDA ainsi que les notes de pays pour 2010 et les allocations annuelles pour 2011.

I. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

22. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport contenu dans le document GC 34/L.10 relatif aux activités opérationnelles du Mécanisme mondial en 2010.

J. Émoluments du Président

23. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 34/L.11/Rev.1 sur les émoluments du Président et a adopté, le 19 février 2011, la résolution 163/XXXIV, par laquelle il a reconstitué un comité composé de neuf gouverneurs ou de leurs représentants pour examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA. Il a noté que le Comité des émoluments serait composé comme suit:

Liste A: Danemark, Allemagne, États-Unis d'Amérique et Italie

Liste B: Gabon et République bolivarienne du Venezuela

Liste C: Angola, Bangladesh et Brésil

24. Le Conseil des gouverneurs a prié le Comité de lui présenter, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un rapport et un projet de résolution sur la question pour adoption à sa trente-sixième session, en février 2013.

K. Questions diverses

25. Aucune question n'a été examinée dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente-quatrième session tenue le samedi 19 février 2011, à 9 heures

Présidente: **Clémentine Ananga Messina**
(Cameroun)

puis: **Gladys Francisca Urbaneja Durán**
(République bolivarienne du Venezuela)

Table des matières

| | Paragraphes |
|--|--------------------|
| Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour) | 27 |
| Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour) | 28 |
| Demandes d'admission à la qualité de membre non originaire (point 3 de l'ordre du jour) | 29-31 |
| Cérémonie d'inauguration | 32-34 |
| Discours liminaire de Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein (Messagère de la paix des Nations Unies) | 35-36 |
| Discours liminaire de M. Kofi Annan, Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) | 37-38 |
| Discours liminaire de l'Honorable Luigi Casero, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne | 39-40 |
| Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour) | 41-42 |
| Cérémonie de remise des récompenses du personnel | 43-46 |
| Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour) | 47-48 |
| Neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour) | 49-50 |
| États financiers consolidés du FIDA pour 2009 (point 8 de l'ordre du jour) | 51-54 |
| Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2011 (point 9 de l'ordre du jour) | 55-65 |
| Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010 (point 10 de l'ordre du jour) | 66-68 |
| Révision des Principes et critères en matière de prêts du FIDA (point 11 de l'ordre du jour) | 69-75 |
| Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 12 de l'ordre du jour) | 76-77 |

| | |
|---|---------|
| Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 13 de l'ordre du jour) | 78-79 |
| Émoluments du Président (point 14 de l'ordre du jour) | 80-83 |
| Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) | 84-131 |
| - Espagne | 84 |
| - Kenya | 85-86 |
| - Chine | 87-88 |
| - États-Unis | 89-91 |
| - Mongolie | 92-93 |
| - Allemagne | 94-95 |
| - Maldives | 96-97 |
| - Lesotho | 98-99 |
| - Finlande (s'exprimant au nom des pays nordiques) | 100-102 |
| - République arabe syrienne | 103-104 |
| - Canada | 105-106 |
| - Brésil | 107-108 |
| - Inde | 109-110 |
| - Tunisie | 111-112 |
| - Nigéria | 113-114 |
| - Guatemala | 115-116 |
| - Autriche | 117-118 |
| - Zambie | 119-120 |
| - Japon | 121-122 |
| - Argentine | 123-124 |
| - Égypte | 125-126 |
| - Botswana | 127-128 |
| - Pays-Bas (s'exprimant au nom du Benelux) | 129-131 |

26. **La séance est ouverte à 9 heures**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

27. **La PRÉSIDENTE** déclare ouverte la trente-quatrième session et invite les participants à renouveler leur engagement en faveur de la vision du FIDA afin de permettre aux populations rurales pauvres de se libérer de la pauvreté grâce au développement de l'agriculture.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour)
(GC 34/L.1/Rev.1)

28. **L'ordre du jour (GC 34/L.1/Rev.1) est adopté.**

DEMANDES D'ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE
(point 3 de l'ordre du jour) (GC 34/L.2)

29. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution contenu dans le document GC 34/L.2, qui approuve l'admission à la qualité de membre non originaire de la République d'Ouzbékistan et de la République de Hongrie.
30. **La résolution 159/XXXIV est adoptée.**
31. **La PRÉSIDENTE** mentionne que la République d'Ouzbékistan ayant présenté son instrument d'adhésion au depositaire, elle rejoindra la Liste C lorsqu'elle aura déposé son instrument d'adhésion, comme convenu avec les membres de cette liste. La République de Hongrie deviendra partie à l'Accord portant création du FIDA lorsqu'elle aura déposé son instrument d'adhésion.

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

32. **La PRÉSIDENTE** fait une déclaration liminaire, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
33. **Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein (Messagère de la paix des Nations Unies), M. Kofi Annan, Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, et l'Honorable Luigi Casero, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, sont reconduits à leur place.**
34. **M. NWANZE** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue à Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein (Messagère de la paix des Nations Unies), à M. Kofi Annan et à l'Honorable Luigi Casero. Il les félicite de leur ferme résolution à voir aboutir les efforts de lutte contre la pauvreté et la faim, et les remercie d'avoir éclairé le thème central de la présente session du Conseil des gouverneurs par leur point de vue et leur expertise uniques.

DISCOURS LIMINAIRE DE SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE HAYA AL HUSSEIN (MESSAGÈRE DE LA PAIX DES NATIONS UNIES)

35. **SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE HAYA AL HUSSEIN** (Messagère de la paix des Nations Unies) prononce un discours liminaire, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
36. **La PRÉSIDENTE** remercie Son Altesse royale de son allocution; la session étant plus particulièrement axée sur la jeunesse, le Conseil est enchanté d'écouter les propos d'une personne aussi jeune et aussi engagée.

DISCOURS LIMINAIRE DE M. KOFI ANNAN, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'ALLIANCE POUR UNE RÉVOLUTION VERTE EN AFRIQUE (AGRA)

37. **M. KOFI ANNAN** (Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique [AGRA]) prononce un discours liminaire, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
38. **La PRÉSIDENTE** remercie M. Annan de son allocution, qui a mis en relief les travaux réalisés par l'AGRA et le FIDA en collaboration avec les autres organismes apparentés ayant leur siège à Rome, afin d'améliorer le plus possible la production alimentaire dans les régions qui sont les "greniers" de l'Afrique. Cette collaboration est un excellent exemple de la manière dont le FIDA met son expertise unique en matière de petite agriculture au service d'une coopération plus large visant à affronter les questions vitales que constituent les problèmes chroniques de faim et d'alimentation.

DISCOURS LIMINAIRE DE L'HONORABLE LUIGI CASERO, SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

39. **M. CASERO** (Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne) prononce un discours liminaire, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
40. **La PRÉSIDENTE** remercie M. Casero du message transmis au FIDA, qui le conforte et l'encourage à poursuivre les efforts afin que les populations rurales pauvres parviennent à se libérer de la pauvreté. Le Fonds est reconnaissant envers le gouvernement et le peuple italiens de leur soutien incessant depuis sa création, et tient à les assurer qu'il sera à leurs côtés à l'occasion de la commémoration du 150^e anniversaire de l'unification en 2011, un jalon historique auquel la République italienne se prépare actuellement.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

41. **M. NWANZE** (Président du FIDA) fait une déclaration, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
42. **La PRÉSIDENTE** remercie le Président du FIDA de sa déclaration, qui a parfaitement exposé les priorités qui détermineront les actions de l'organisation. Au nom de toutes les personnes présentes, elle rend hommage au Président, soulignant la qualité de son leadership et les efforts qu'il a déployés pour définir la vision du FIDA, et fait l'éloge du personnel pour son engagement indéfectible.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES RÉCOMPENSES DU PERSONNEL

43. **M. KIFLE** (Responsable principal des stratégies de développement, Bureau de la stratégie et de la gestion des savoirs) a indiqué que le Comité exécutif de gestion a créé les récompenses du personnel du FIDA en 2010 afin de reconnaître les contributions exceptionnelles des membres du personnel, tant sur le plan individuel que collectif, et partant, le dévouement et le travail de l'ensemble de l'effectif. Il félicite les récipiendaires des récompenses de 2010, qui ont été mis en nomination par leurs pairs dans trois catégories distinctes: pour le leadership exceptionnel, Roberto Haudry De Soucy et Henning Pederson; pour les projets exceptionnels, Edward Heinemann et une équipe constituée d'Omer Zafar, Dr Fathia Bahrn, Nicole Hervieu et Jessica Lattughi; et pour le changement exceptionnel, Roxanna Samii, et une équipe composée de Jean-Philippe Audinet, Philippe Remy, Roberto Longo, Carla De Donato, Sandra Di Rienzo, Gisella Barbieri, Natalia Espinel, Sylvia Isaia et Vincent Sineau.
44. **La PRÉSIDENTE**, après avoir remis les récompenses aux récipiendaires dans chacune des trois catégories, invite le Conseil à se joindre à elle pour leur rendre

hommage en raison de leurs accomplissements exceptionnels. Il ne fait aucun doute qu'ils méritent cette reconnaissance, comme l'ensemble du personnel du FIDA, qui travaille inlassablement pour aider cette organisation à atteindre le noble but qui lui est assigné: permettre aux populations rurales pauvres de se libérer de la pauvreté.

45. Au nom du Conseil, elle exprime de nouveau sa reconnaissance et ses remerciements aux orateurs principaux pour leur présence et leur contribution à la réunion.
46. **Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein (Messagère de la paix des Nations Unies), M. Kofi Annan, Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), et l'Honorable Luigi Casero, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, sont reconduits hors de la salle de réunion.**

RAPPORT SUR LA HUITIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 34/L.3)

47. **Mme OMURA** (Vice-Présidente du FIDA) indique que le rapport rend compte de l'état des contributions des donateurs à la huitième reconstitution des ressources du FIDA (GC 34/L.3) au 31 décembre 2010. Depuis, des annonces de contribution, des instruments de contribution et des versements ont été reçus du Danemark, du Ghana, du Guyana, du Koweït, du Liban, de la Mongolie, du Maroc, du Pakistan, du Pérou et de la Suisse. Les annonces de contribution s'élèvent à 1,077 milliard d'USD, ou 90% de l'objectif fixé pour les contributions des donateurs. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leurs contributions au titre de la huitième reconstitution des ressources peuvent encore le faire. De même, des instruments de contribution représentant 85% des annonces de contribution ont été reçus, et les États membres qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution sont priés de prendre les mesures nécessaires. Les versements reçus représentent au total 644 millions d'USD, soit 60% des annonces de contribution.
48. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur l'état des contributions des donateurs à la huitième reconstitution des ressources du FIDA.**

NEUVIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (GC 34/L.4/Rev.1)

49. **La PRÉSIDENTE** déclare que la Consultation sur la huitième reconstitution ayant pris fin le 31 décembre 2010, le Conseil des gouverneurs doit maintenant concentrer son attention sur les besoins en ressources du FIDA à compter de l'année 2013 afin d'assurer la continuité de ses opérations. Le document GC 34/L.4/Rev.1 renferme un projet de résolution sur l'établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, présidée par M. Johannes Linn, le premier président externe d'une Consultation sur la reconstitution des ressources du Fonds. Comme il est également indiqué dans le projet de résolution, la Consultation se composera de tous les États membres des Listes A et B et de 18 États membres de la Liste C, qui seront désignés par les membres de la Liste C. Le Secrétariat a été informé que, après examen au sein de chacune des sous-listes de la Liste C, les États membres ci-dessous sont proposés comme représentants de la Liste C au sein de la Consultation: pour la Sous-Liste C1: Angola, Cameroun, Égypte, Burkina Faso, Sénégal et Ouganda; pour la Sous-Liste C2: Chine, Inde, Pakistan, République de Corée, Turquie et Afghanistan; pour la Sous-Liste C3: Argentine, Brésil, Équateur, Guatemala, Mexique et Uruguay.

50. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 160/XXXIV sur l'établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et approuve la composition de la Liste C de la Consultation.**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2009 (point 8 de l'ordre du jour) (GC 34/L.5 et INF.4)

51. **La PRÉSIDENTE** rappelle que, à sa quatre-vingt-dix-neuvième session, en avril 2010, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
52. **Mme MABUTAS** (Conseillère principale du Président pour les questions financières) appelle l'attention sur les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2009, tels qu'ils figurent dans le document GC 34/L.5. Selon le Commissaire aux comptes, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Fonds, ainsi que des résultats de ses opérations et des mouvements de trésorerie conformément aux normes internationales d'information financière. Les états financiers ont également été examinés par le Comité d'audit et avalisés par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-neuvième session en avril 2010. Le Conseil des gouverneurs est invité à les approuver officiellement.
53. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à approuver les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2009 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à J du document GC 34/L.5, et le rapport y relatif du Commissaire aux comptes.
54. **Il en est ainsi décidé.**

BUDGETS ADMINISTRATIF ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA ET BUDGET DU BUREAU DE L'ÉVALUATION DU FIDA POUR 2011 (point 9 de l'ordre du jour) (GC 34/L.6)

55. **La PRÉSIDENTE** indique qu'à sa cent unième session le Conseil d'administration a examiné les budgets proposés pour le Fonds et son Bureau de l'évaluation et a recommandé leur présentation au Conseil des gouverneurs pour approbation.
56. **Mme MABUTAS** (Conseillère principale du Président pour les questions financières, Département des opérations financières) mentionne que le document GC 34/L.6 renferme le programme de travail et les budgets administratif et d'investissement du FIDA proposés pour 2011, ainsi que le programme de travail et le budget pour 2011 et le plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA. Allié aux cofinancements prévus de 1,5 milliard d'USD, le programme de prêts et de dons du FIDA pour 2011, qui atteint un montant total record de 1 milliard d'USD, devrait porter le total des nouveaux investissements dans la petite agriculture à quelque 2,5 milliards d'USD.
57. La mise en œuvre du portefeuille de prêts et de dons, qui connaît une croissance rapide, se reflète dans le budget administratif proposé pour 2011, à hauteur de 140,59 millions d'USD. Une diminution réelle des montants alloués à la gestion au niveau institutionnel et aux activités des membres relatives à la gouvernance, respectivement de 4,7% et de 3,7%, est proposée. Cette baisse est compensée par une augmentation réelle de 11,4% du montant alloué à l'élaboration et à l'exécution des programmes de pays, rendue nécessaire par la croissance de 25% des engagements prévus au titre des prêts et des dons du FIDA. Les montants alloués pour les activités opérationnelles du Fonds représenteraient 61,4% du budget administratif total en 2011, contre 58,1% en 2010. Globalement, le

budget administratif proposé pour 2011 a été majoré de 6,4% par rapport à 2010, de sorte que la proportion du programme de travail relatif aux prêts et aux dons du FIDA représentée par le budget administratif accuse un écart de 0,5% sur l'objectif de 13,5% établi pour 2012 dans le cadre de mesure des résultats de la huitième reconstitution des ressources.

58. Le budget administratif vise principalement à renforcer la capacité du FIDA d'appuyer les opérations tout en renforçant l'efficacité globale. Suite à l'intégration du Mécanisme de financement du développement des programmes, un mécanisme pluriannuel, dans le budget administratif en 2010, il est proposé, pour approbation par le Conseil à titre exceptionnel, que les crédits non engagés affectés aux programmes de pays dans le budget administratif de 2010, qui représentent tout au plus 6% du montant total alloué au développement et à l'exécution des programmes de pays pour 2010, soient reportés de manière qu'ils puissent être utilisés à cette fin durant l'exercice financier 2011.
59. Le budget d'investissement proposé pour 2011, qui s'élève à 15,9 millions d'USD, est également axé sur l'appui opérationnel et l'efficacité. Conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes et du Comité d'audit du FIDA, 12 millions d'USD ont été affectés au projet de remplacement du système prêts et dons, qui devrait contribuer dans une large mesure à améliorer l'efficacité financière de l'appui aux opérations des projets.
60. Les autres recommandations présentées dans le document GC 34/L.6 sont les suivantes: l'affectation de 2 millions d'USD à la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, qui comprend des allocations estimatives pour l'éventualité de la tenue d'une session extérieure et d'une présidence externe, sur lesquelles la direction du FIDA ferait rapport en vue de restituer le solde non engagé aux ressources générales; et un budget compensatoire extraordinaire de 0,49 million d'USD pour le Conseil des gouverneurs de 2011, en l'absence de la contribution habituelle du pays hôte. Il ne serait toutefois pas nécessaire d'utiliser intégralement ce budget compensatoire, car le Gouvernement italien a récemment fait savoir au FIDA qu'il serait en mesure de fournir environ la moitié de la dépense prévue pour le Conseil des gouverneurs dans le cadre de l'Accord de siège.
61. **M. LAVIZZARI** (Directeur, Bureau de l'évaluation du FIDA) déclare que le Bureau a pour la première fois établi un budget fondé sur les résultats escomptés et suivi le principe de la budgétisation à base zéro. Le Bureau a établi quatre objectifs et huit résultats de la gestion au niveau des divisions, et a démontré comment son budget global serait réparti en fonction de chacun de ces résultats. Il réalisera trois évaluations au niveau institutionnel, huit évaluations de programme de pays, 25 validations de rapport d'achèvement de projet et six évaluations de la performance des projets. En plus de produire divers documents sur une base permanente, le Bureau réalisera deux synthèses d'évaluation et augmentera sa participation à certaines instances d'apprentissage au sein du FIDA afin que le retour d'information sur l'évaluation soit plus rapide et plus efficace.
62. Le programme de travail du Bureau pour 2011 est plus important que celui de 2010, mais serait réalisé avec un budget administratif moindre. Le montant proposé de 5,88 millions d'USD représente une diminution réelle de 390 000 USD par rapport à 2010. Le niveau des ressources humaines serait maintenu.
63. **M. LECCESI** (Italie) annonce l'abstention de son pays concernant l'approbation des budgets administratif et d'investissement du FIDA et du budget administratif de son Bureau de l'évaluation, l'Italie ayant fait savoir à toutes les institutions auxquelles elle participe qu'il importe de rationaliser les dépenses publiques et d'en freiner la hausse.

64. **La PRÉSIDENTE** prend également acte de la demande d'abstention du représentant de l'Allemagne.
65. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 161/XXXIV sur les budgets administratif et d'investissement du FIDA pour 2011, le budget de la neuvième reconstitution, le budget compensatoire extraordinaire pour la session du Conseil des gouverneurs de 2011 et le budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2011.**

RAPPORT SUR LA DÉPENSE EXTRAORDINAIRE POUR LE PROGRAMME DE DÉPART VOLONTAIRE DU FIDA POUR 2009-2010
(point 10 de l'ordre du jour) (GC 34/L.7)

66. **La PRÉSIDENTE** indique qu'à sa cent unième session le Conseil d'administration a examiné la prorogation proposée de l'utilisation des crédits alloués au titre de la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010 et a recommandé qu'elle soit soumise au Conseil des gouverneurs pour approbation.
67. **M. KOUKA** (Responsable par intérim de la Division des ressources humaines) rappelle que le programme est entré en vigueur en avril 2009. Compte tenu du délai que requiert le processus de départ, des candidats de la première cohorte n'ont quitté l'organisation qu'en 2010, alors qu'ils avaient été désignés en 2009. L'appel à candidatures pour une deuxième cohorte a été lancé après que des enseignements eurent été tirés de la première phase du programme. Le document GC 34/L.7 décrit en détail l'état d'avancement du programme. Un appel à candidatures a été lancé pour la prochaine cohorte en septembre 2010, et tous les candidats seront connus d'ici à la fin du premier trimestre de 2011, de sorte que les départs n'auraient lieu qu'en 2011. Le tiers seulement des fonds disponibles ont été utilisés, ce qui se traduit par un solde de 3,89 millions d'USD; l'exercice pourrait donc être réalisé sans engendrer de coût additionnel pour le FIDA. Le Conseil des gouverneurs est invité à approuver l'utilisation du solde en 2011.
68. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 162/XXXIV sur la prorogation de l'utilisation des crédits alloués au titre de la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2011.**

RÉVISION DES PRINCIPES ET CRITÈRES EN MATIÈRE DE PRÊTS
(point 11 de l'ordre du jour) (GC 34/L.8)

69. **M. KIFLE** (Responsable principal des stratégies de développement, Bureau de la stratégie et de la gestion des savoirs du FIDA) rappelle que le Conseil des gouverneurs a demandé, lors de sa session de 2010, au Conseil d'administration de lui soumettre une version révisée des Principes et critères en matière de prêts qui tienne compte de l'évolution de la situation depuis la dernière révision effectuée en 1998, et énonce de manière concise et claire les grands principes et critères applicables aux financements octroyés par le Fonds. Le nouveau document (GC 34/L.8), y compris la résolution pertinente, a été soumis au Conseil des gouverneurs; l'annexe II de ce document compare les nouveaux Principes et critères en matière de prêts du FIDA avec les anciens.
70. **Mme BJØRU** (Norvège) mentionne que, en réalité, la proposition sur la table n'est pas la version révisée des Principes et critères en matière de prêts demandée par le Conseil des gouverneurs, qui doit tenir compte de l'évolution de la situation depuis la dernière révision effectuée et énoncer de manière concise et claire les grands principes et critères applicables aux financements octroyés par le Fonds. La révision proposée donne plutôt au Conseil d'administration le pouvoir d'élaborer de nouveaux instruments de prêt et de prendre toutes les décisions

pendant de nombreuses années, sans que le Conseil des gouverneurs n'ait à approuver de nouveaux principes. Elle ne s'oppose pas à cette délégation de pouvoirs descendante, qui s'inscrirait dans la théorie et la pratique organisationnelles modernes. Cependant, elle serait souhaitable si la version révisée entre en vigueur uniquement au terme de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie pour les pays à revenu intermédiaire et de l'établissement du cadre de la neuvième reconstitution. À son avis, des documents d'orientation généraux doivent être approuvés avant que les nouveaux instruments de prêt ne soient offerts.

71. **M. KIFLE** (Responsable principal des stratégies de développement, Bureau de la stratégie et de la gestion des savoirs du FIDA) souscrit à la proposition de la représentante de la Norvège, à savoir que les nouveaux Principes et critères en matière de prêts ne prennent effet qu'après la Consultation sur la neuvième reconstitution.
72. **M. EL-BELTAGY** (Égypte) indique que si l'approbation était reportée jusqu'à la date à laquelle elle est censée être appliquée, elle pourrait être adaptée à tout changement survenu dans l'intervalle.
73. **M. ABDULLAH** (Nigéria) estime que la proposition de report de l'application indique qu'il faudrait peut-être tenir compte d'autres facteurs. Il se dit donc en accord avec cette proposition afin que d'autres variables puissent être prises en considération.
74. **La PRÉSIDENTE** note que la représentante de la République bolivarienne du Venezuela a fait part de son intention de s'abstenir relativement à l'approbation du projet de résolution. Elle fait remarquer que la représentante de la Norvège n'a pas remis en question la décision en soi, mais a proposé de reporter l'application de la résolution. La Présidente invite le Conseil à reporter la décision sur la question et à reprendre la discussion le lendemain.
75. **Il en est ainsi décidé.**

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE (point 12 de l'ordre du jour) (GC 34/L.9)

76. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) confirme qu'en 2010 le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a continué de s'appliquer à tous les prêts et les dons à un pays spécifique présentés au Conseil d'administration pour approbation. Tous ces prêts et dons s'inscrivent dans l'allocation à chaque pays au titre du SAFP. S'agissant du programme de travail pour 2010, 96% des ressources pouvant être engagées ont été allouées en conformité avec les directives du SAFP, le solde ayant été utilisé pour les dons accordés au titre du guichet mondial/régional. Les notes de pays pour 2010 figurant à l'annexe II du document GC 34/L.9 ont été calculées à partir des données actualisées sur la performance du portefeuille et du secteur rural, des chiffres de population rurale et du revenu national brut par habitant. Les données actualisées ont servi de fondements aux allocations au titre du SAFP et par pays pour 2011, et se trouvent dans le rapport, qui a été affiché sur le site web du FIDA conformément aux procédures établies pour la communication des données du SAFP.
77. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance.**

RAPPORT DE SITUATION RELATIF AU MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION (point 13 de l'ordre du jour) (GC 34/L.10)

78. **La PRÉSIDENTE** appelle l'attention sur le rapport de situation relatif aux activités du Mécanisme mondial en 2010, qui figure dans le document GC 34/L.10. Elle rappelle que, depuis que le Mécanisme mondial a commencé ses activités en 1998, une mise à jour annuelle est fournie au Conseil concernant l'évolution de la stratégie opérationnelle et les interventions du Mécanisme, en application de la résolution 108/XXI.
79. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.**

ÉMOLUMENTS DU PRÉSIDENT (point 14 de l'ordre du jour) (GC 34/L.11/Rev.1)

80. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution sur le rétablissement du Comité des émoluments, qui figure dans le document GC 34/L.11/Rev.1. Il appartiendrait à ce comité, composé de neuf Gouverneurs, d'examiner la question générale des émoluments et des autres conditions d'emploi du Président du FIDA, et de soumettre à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un rapport à ce sujet. Après examen au sein de chacune des listes, les États membres ci-dessous sont proposés pour siéger au Comité des émoluments: l'Allemagne, le Danemark, les États-Unis d'Amérique et l'Italie pour la Liste A; l'Indonésie et la République bolivarienne du Venezuela pour la Liste B; l'Angola pour la Sous-Liste C1; le Bangladesh pour la Sous-Liste C2; le Brésil pour la Sous-Liste C3.
81. **M. RAHDIANSYAH** (Indonésie), notant la nomination de son pays en tant que membre du Comité des émoluments, demande que la décision soit reportée pour la tenue d'autres consultations internes.
82. **Il en est ainsi décidé.**
83. **Mme URBANEJA DURÁN** (République bolivarienne du Venezuela) assume la présidence.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour)

84. **Mme RODRÍGUEZ RAMOS** (Espagne) soutient que le thème de la présente session du Conseil des gouverneurs est particulièrement bien choisi au moment où la population rurale a besoin de politiques agricoles inclusives. Il convient d'investir massivement dans les infrastructures pour apaiser la faim dans le monde; 75% des habitants des zones rurales ne mangent pas à leur faim. Les paysans indigents s'attendent à ce que les politiciens leur fassent confiance et trouvent des solutions à leurs problèmes, qui seraient en grande partie résolus si on facilitait l'investissement en rendant le crédit plus accessible. Le gouvernement espagnol a accordé à des conditions favorables des prêts totalisant plus de 400 000 USD au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, témoignant ainsi sa confiance non dans le FIDA, mais plutôt dans les paysans démunis de la planète. L'intervenante remercie en particulier Mme Yukiko Omura, Vice-Présidente du FIDA, qui a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement espagnol dans la création de ce mécanisme de financement. La transformation de l'agriculture mondiale passe par l'innovation.

85. **Mme KOSGEI** (Kenya) indique que la nouvelle stratégie de développement du FIDA pour les régions d'Afrique orientale et australe contribuera à réduire la pauvreté et la faim dans les zones rurales. De fait, la stratégie est énoncée dans le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) du Kenya, fruit de l'excellente collaboration entre le Gouvernement kényan et le FIDA. Par ailleurs, le COSOP s'inscrit dans la stratégie de développement agricole du Kenya, qui met en relief l'importance de la rentabilité de l'agriculture pour accroître la productivité. Elle ajoute que cinq initiatives appuyées par le FIDA sont en cours au Kenya. La création d'un bureau de pays/régional en 2008, l'équipe de cinq personnes pour la gestion du programme de pays et la fréquence accrue des missions d'appui à l'exécution de ce programme ont permis au Kenya d'améliorer ses programmes planifiés et la répartition des fonds.
86. Mme Kosgei ajoute que le thème de cette trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs s'applique tout particulièrement au Kenya, où plus de 65% de la population a moins de 35 ans. Le chômage étant en progression constante, l'agriculture doit être plus rentable afin d'attirer davantage de jeunes. De plus, même si l'agriculture paysanne est surtout pratiquée par des femmes, celles-ci, jusqu'à récemment, se voyaient refuser l'accès à la propriété foncière. La nouvelle Constitution est toutefois venue remédier à la situation. Le Gouvernement kényan concentre également ses efforts sur les intrants agricoles, cherchant à s'assurer qu'ils sont disponibles et abordables, ainsi que sur l'accès au crédit et aux assurances.
87. **M. ZHENG** (Chine) fait mention de la lente reprise de l'économie mondiale, précisant toutefois qu'elle est fragile et inégale. La crise financière mondiale et le renchérissement des denrées ont aggravé les problèmes de la pauvreté et de la faim, et ont ainsi compromis la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et du mandat du FIDA. Il soumet trois propositions afin que les mesures prises par le FIDA en faveur des pays en développement, surtout les pays les moins avancés, soient mieux ciblées et plus efficaces.
88. Premièrement, il convient de mobiliser davantage de ressources pour la réalisation des OMD. Seize pour cent de la population mondiale a toujours faim et la récente flambée des prix des denrées a même engendré une agitation sociale. Les pays développés devraient honorer leurs engagements financiers en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement de l'agriculture, augmenter l'aide publique au développement et soutenir activement la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Deuxièmement, il convient d'élaborer des stratégies, de faire ressortir les priorités et d'accroître l'efficacité au niveau institutionnel. Le FIDA doit s'assurer que son nouveau cadre stratégique et les politiques connexes renforcent son mandat par des objectifs clairs, des priorités ciblées et des opérations efficaces. Les ressources limitées doivent être affectées en priorité aux infrastructures rurales, à la technologie agricole et au développement de la petite agriculture, au renforcement des capacités et aux investissements agricoles soutenus. Troisièmement, la coopération Sud-Sud et la coopération en matière de savoirs doivent être accrues et répondre aux besoins des pays en développement. Le FIDA doit mettre à profit son avantage comparatif en diffusant les meilleures pratiques des pays en développement, tout en adaptant ses modèles à leurs besoins. Il doit intégrer la coopération Sud-Sud dans son cadre stratégique à long terme et, à cette fin, mettre en place une plateforme de concertation et de coopération de haut niveau. La Chine est disposée à aider le FIDA à voir comment on pourrait favoriser cette coopération, à apprendre les meilleures pratiques d'autres pays en développement et à partager son expérience.
89. **Mme COUSIN** (États-Unis) réitère l'appui de son gouvernement au FIDA au moment où, malgré certains progrès, la faim chronique touche près de un milliard de personnes. Il est essentiel d'augmenter l'offre de denrées en fonction de la croissance démographique dans le monde et de renforcer la sécurité alimentaire,

surtout des plus démunis et des plus vulnérables. Elle constate avec satisfaction que le FIDA est un partenaire des États-Unis dans la mise en œuvre de l'initiative Feed the Future et souhaite vivement que davantage de gouvernements et d'institutions contribuent au Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, qui bénéficie de l'appui des États-Unis et d'autres pays ainsi que de la Fondation Bill et Melinda Gates.

90. Les États-Unis félicitent le FIDA pour avoir assis ses méthodes de travail sur un cadre institutionnel solide, grâce auquel les prêts et les dons répondent efficacement aux besoins des ruraux pauvres. La neuvième reconstitution des ressources viendra accroître cette efficacité tout en permettant une réflexion sur la stratégie et le modèle opérationnel du FIDA, entre autres sur la base des enseignements tirés des évaluations indépendantes de l'équité entre les sexes et de la participation du secteur privé, ainsi que sur son approche en matière d'innovation et d'application à plus grande échelle des projets. Si le cadre de mesure des résultats est un bon point de départ pour accroître la responsabilité, il convient de veiller à distinguer nettement les résultats, à évaluer avec une plus grande rigueur l'impact des projets et à mieux cibler les ressources. Ces remarques témoignent de l'importance que les États-Unis accordent à l'accroissement de la transparence et de l'efficacité au sein du système multilatéral. L'augmentation de l'efficacité institutionnelle, un autre défi important, suppose également que le Fonds comble les lacunes de sa gestion des ressources humaines.
91. La plupart des pauvres de la planète étant des femmes, le FIDA ne trouvera pas de solutions durables au problème de la pauvreté rurale si les mesures ne leur sont pas principalement destinées. Les technologies de l'information et des communications offrent des possibilités extraordinaires en vue d'améliorer les conditions d'existence en milieu rural et accroître l'efficacité du FIDA. Les États-Unis ont accueilli favorablement son *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* de même que ses initiatives visant à favoriser la participation du secteur privé au développement de l'agriculture.
92. **M. BADAMJUNAI** (Mongolie) exprime la satisfaction de son gouvernement à l'égard des efforts déployés par le FIDA pour atteindre les OMD relatifs à la réduction de la pauvreté et à l'approvisionnement alimentaire durable à l'échelle mondiale. Non seulement le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* analyse la pauvreté rurale et décrit les obstacles à surmonter, mais il fournit également des renseignements utiles sur les politiques stratégiques et les mesures prises. Pour nourrir une population mondiale qui ne cesse de croître et assurer la sécurité alimentaire, il convient de mettre en œuvre une politique globale qui permettra de créer des emplois dans les zones rurales, d'améliorer le cadre juridique et financier des petites et moyennes entreprises et de trouver de nouveaux débouchés commerciaux. Le thème de la présente session, la jeunesse, est particulièrement bien choisi, surtout du point de vue de la Mongolie où les ruraux forment le tiers de la population et les 30 ans et moins, les deux tiers.
93. Le poids de l'agriculture dans l'économie de la Mongolie explique l'engagement de haut niveau du gouvernement et les programmes exécutés dans ce secteur, avec succès dans la plupart des cas. La production végétale a augmenté et de nouvelles technologies et méthodes sont utilisées. La Mongolie est autosuffisante en blé, répond à 64% de ses besoins en légumes, et a créé 6 000 emplois dans les zones rurales. Un système intégré de production animale et végétale intensive visant à répondre aux besoins alimentaires du pays et à exporter les excédents est en voie d'élaboration.
94. **M. EGGELMEYER** (Allemagne) explique que la nouvelle crise engendrée par le niveau record des prix des denrées amène son gouvernement à accorder la priorité à la sécurité alimentaire et au développement rural. Les efforts déployés

par le FIDA pour appuyer la petite agriculture et lutter contre la pauvreté rurale portent fruit, et le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* témoigne de sa compétence en tant que défenseur des petits producteurs. Il recommande vivement au FIDA de continuer à exploiter son avantage comparatif dans ces domaines, en respectant les mandats clairs des différents organismes des Nations Unies, afin d'atteindre un niveau élevé d'efficacité, notamment par rapport aux coûts. Les innovations telles que la participation accrue du secteur privé sont souhaitables dans la mesure où elles sont axées sur le mandat principal du FIDA.

95. En raison de l'importance qu'elle accorde à l'efficacité du développement, entre autres par rapport aux coûts, l'Allemagne ne peut pas appuyer une augmentation réelle du budget administratif aussi élevée que 5,4% et, tout en reconnaissant que la direction s'efforce de privilégier les dépenses liées aux opérations, prône une efficacité par rapport aux coûts encore plus grande. En 2010, son gouvernement a demandé que le Conseil d'administration examine un concept global en vue de mettre en place une nouvelle structure organisationnelle. Il regrette que l'on n'ait pas donné suite à sa demande. Les communications du FIDA doivent être plus transparentes, surtout dans l'optique de la réforme prévue des ressources humaines. L'Allemagne se réjouit à l'idée de poursuivre son partenariat avec le FIDA, compte tenu qu'il est un pilier de l'architecture de l'aide internationale.
96. **Mme JAMEEL** (Maldives) mentionne que le nouveau gouvernement des Maldives a accordé une grande importance à la bonne gouvernance, à la justice sociale et au développement économique, tout en faisant plus de place au secteur privé pour diversifier l'économie. Le développement durable des pêches et de l'agriculture continue de faire partie des priorités, car les deux tiers de la population vivent dans les zones rurales. En matière de développement rural, son gouvernement vise à accroître la compétitivité des petits exploitants, à favoriser le commerce, à renforcer les infrastructures et les services financiers, et à promouvoir la recherche, la formation et le perfectionnement technique. La production halieutique s'est avérée vulnérable au changement climatique, mais on pourrait renforcer le secteur des pêches en investissant dans la pisciculture et l'aquaculture, avec le concours du FIDA.
97. Les priorités énoncées dans le plan d'action stratégique du gouvernement pour le secteur agricole sont la réduction de la dépendance envers les importations de denrées, l'amélioration de la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures et le renforcement de l'agriculture de marché structurée, en ayant recours à des technologies modernes et à des pratiques écologiques. Son pays est reconnaissant envers le FIDA de sa coopération, de sa contribution à la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale, et de l'importance accordée au changement climatique, aux femmes et aux jeunes. Le thème de la présente session du Conseil des gouverneurs a une consonance particulière pour les Maldives: les jeunes représentent plus du tiers de la population et les femmes, 50% de la main-d'œuvre des secteurs des pêches et de l'agriculture. L'autonomisation économique des femmes rurales est effectivement essentielle au développement durable de l'agriculture. En 2010, 1,8 million d'USD ont été versés aux Maldives au titre du Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture du FIDA, et 3,5 millions d'USD seront décaissés en 2011 dans le cadre de deux autres projets du FIDA, la moitié de cette somme étant destinée aux femmes. Son gouvernement favorise l'égalité entre les sexes en intégrant cette problématique et en œuvrant en faveur de l'autonomisation et de l'avancement des femmes dans tous les domaines, et s'emploie à mettre en place les dispositifs nécessaires à cette fin.
98. **M. MOKOSE** (Lesotho) indique que le FIDA doit être félicité pour avoir mis sur le tapis une question capitale, mais souvent négligée, soit la participation des jeunes dans le secteur agricole, qui contribue à la réduction de la pauvreté et de la faim.

Eu égard à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, il est crucial non seulement d'intégrer dans le secteur agricole les programmes ciblant les jeunes, mais également d'employer des méthodes de production plus efficaces, plus durables et adaptées au changement climatique. Les récentes inondations causées par des pluies diluviennes ont détruit des cultures, des fermes et des routes au Lesotho, et partout en Afrique australe, les précipitations exceptionnellement fortes attribuables à la Niña ont semé la dévastation, sans compter que la saison des pluies durera encore plusieurs mois.

99. Le thème de la présente session est particulièrement pertinent, car il vient reconnaître la contribution des jeunes des zones rurales au développement agricole, plus exactement à la satisfaction de la demande future de denrées et à la croissance économique, et souligne la nécessité d'investir dans le renforcement des capacités utilisées à cette fin. Au Lesotho, une loi foncière a récemment été promulguée afin que les personnes, entre autres les jeunes, pouvant exploiter les terres agricoles y aient accès, en vue de réduire l'insécurité alimentaire. D'autre part, la formation axée sur des compétences aussi essentielles à la subsistance que les compétences en agriculture cible les jeunes afin qu'ils puissent acquérir les aptitudes techniques et l'esprit d'entreprise nécessaires pour devenir exploitants agricoles ou agents de vulgarisation. D'autres programmes ne débouchant pas sur une qualification professionnelle sont également offerts aux jeunes qui n'ont pas fait d'études secondaires, et divers centres de formation agricole ont été revitalisés. De telles initiatives devraient idéalement être accélérées afin de sensibiliser et d'intéresser davantage les jeunes aux métiers agricoles. On s'emploie également à faire de l'agriculture une matière obligatoire dès le primaire. Le Lesotho est reconnaissant envers le FIDA et les institutions apparentées pour avoir constamment appuyé ses efforts visant à développer l'agriculture et à réduire la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire.
100. **M. HELLMAN** (Finlande), s'exprimant au nom des pays nordiques, mentionne que la contribution de ces derniers à la huitième reconstitution, qui représente environ 14% des ressources des donateurs et une augmentation de quelque 70% par rapport à la septième reconstitution, témoigne de leur appui marqué au FIDA.
101. Le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* du FIDA reconnaît que la croissance des zones rurales et la lutte contre la pauvreté reposent principalement sur l'agriculture, principal moteur de la croissance rurale et de la réduction de la pauvreté, mais qu'il faut également prendre en compte le milieu rural, qui est de plus en plus complexe, ainsi que d'autres facteurs ayant une influence décisive sur l'essor des communautés rurales. Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que le FIDA doit jouer un rôle plus important. Par contre, il faut se demander s'il doit continuer de cibler les plus démunis ou s'il doit plutôt se concentrer sur les possibilités de croissance économique s'offrant aux zones rurales. Les autres questions essentielles devant être abordées dans le contexte de la neuvième reconstitution et du Cadre stratégique du FIDA pour 2011-2015 sont le rôle spécifique du Fonds dans la communauté des organismes de développement international, et la meilleure façon d'aider les agriculteurs des pays en développement à s'adapter aux nouveaux impératifs découlant du changement climatique. Compte tenu de son mandat, le FIDA doit toutefois continuer à mettre l'accent sur l'amélioration des moyens d'existence des plus vulnérables, tout en faisant preuve d'ouverture face aux nouveaux enjeux. Le Fonds doit également continuer de coopérer intensément avec les gouvernements et de coordonner ses activités avec les autres donateurs concernés.
102. Les pays nordiques réitèrent l'importance d'intensifier les efforts dans les cinq grands domaines mis en relief par le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. L'évaluation du FIDA sous l'angle des objectifs et des mesures approuvés dans le rapport sera une importante base de négociation en vue de la neuvième reconstitution. La participation de tous les

intéressés aux changements à venir constitue une autre question clé. Il est encourageant de constater que des mesures ont été prises ou sont en cours dans les cinq domaines mentionnés précédemment et que le FIDA a fait bonne figure dans les récentes évaluations et a été reconnu comme un organisme de développement de premier ordre. Le Fonds pourrait toutefois accroître davantage son efficacité; à cette fin, une rationalisation des processus et d'autres réformes sont recommandées. Les pays nordiques tiennent à assurer le FIDA du sérieux de leur engagement et de leur appui dans le cadre de la réalisation de ces objectifs.

103. **M. SAFAR** (République arabe syrienne) dit que, même si la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale vise une réduction de moitié du nombre de personnes souffrant de malnutrition d'ici à 2015 au plus tard, plus de un milliard de personnes, dont des centaines de millions d'enfants, continuent de souffrir de la faim et des privations. En cette année internationale de la jeunesse, la faim et la pauvreté, des questions jugées prioritaires dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, doivent être abordées durant la présente session. La pauvreté, la faim et la malnutrition, et leurs effets néfastes au plan social, drainent l'énergie et la vitalité des jeunes et diminuent leur capacité de travailler et, par conséquent, de subvenir aux besoins de leur famille. Les organisations internationales et les gouvernements doivent donc unir leurs efforts afin d'élaborer de nouveaux projets de développement qui prépareront les enfants à mener une vie active et productive, pour le bien de leur famille et de la collectivité.
104. Les projets bénéficiant de l'appui du FIDA qui ont été réalisés dans son pays ont donné d'excellents résultats sur le plan des activités rémunératrices et de l'amélioration du niveau de vie dans les régions cibles. Le projet de développement rural intégré approuvé tout récemment bénéficiera aux familles, y compris aux ménages dirigés par une femme, qui font de l'élevage. Les pays en développement dépendent beaucoup de l'aide apportée par le FIDA et les institutions apparentées pour équilibrer la croissance du secteur agricole et améliorer les conditions de vie dans les zones rurales, par exemple, grâce à l'accès aux marchés du Nord et à une augmentation des investissements dans les pays du Sud. C'est pourquoi les pays riches sont fortement invités à investir en agriculture et dans les autres aspects du développement rural, en vue de stimuler la création d'emplois, d'accroître les revenus et de réduire la pauvreté et la faim. Une coopération accrue entre les États membres renforcera la capacité du Fonds d'atteindre les objectifs que tous désirent réaliser dans l'intérêt de chacun.
105. **M. GORT** (Canada) appelle l'attention sur certains faits récents qui suscitent de l'inquiétude, soit les fluctuations marquées des prix des denrées et l'augmentation du nombre de personnes qui vivent dans une pauvreté extrême. Le FIDA a procédé à des changements importants; il a accru sa présence à l'échelle mondiale, a étoffé son programme de travail et ses engagements financiers et a intensifié ses efforts visant à mettre davantage l'accent sur la petite agriculture. Le FIDA mérite des éloges pour avoir renforcé ses partenariats, mis davantage l'accent sur les résultats et élargi la supervision des opérations dans les pays. Le Fonds n'a pas négligé ses efforts afin de mettre à profit les réformes en cours, et son rôle crucial sera déterminant dans le contexte de la Consultation sur la neuvième reconstitution et des priorités futures.
106. Certains événements qui ont marqué la scène internationale témoignent d'un engagement soutenu en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du développement agricole et de l'amélioration de la santé de la mère, des nouveau-nés et des enfants, qui accorde une importance particulière à la nutrition. La sécurité alimentaire a également été signalée comme un problème de développement mondial qui doit être réglé de toute urgence et qui est exacerbé par des facteurs comme le changement climatique, la demande mondiale d'aliments qui ne cesse de croître et la volatilité des prix. Les aliments étant plus

chers, les pauvres consacrent une plus grande part de leurs revenus aux denrées de base au détriment des aliments riches en micronutriments essentiels à la santé et à la productivité. La faim avait déjà des effets dévastateurs sur la santé humaine; les répercussions sur le développement mental et la capacité d'apprentissage des jeunes enfants souffrant de malnutrition sont permanentes, ce qui a de graves conséquences pour eux et leur pays. Tout en continuant de chercher à accroître la productivité des petits exploitants agricoles, le FIDA doit montrer la voie à suivre et devenir une organisation sensibilisée à l'importance de la nutrition en intégrant cette dimension dans tous les projets qu'il appuie. Ce faisant, il pourra non seulement améliorer nettement la santé et le bien-être de centaines de millions de personnes, mais également aiguiller les enfants et les jeunes vers un monde de possibilités.

107. **M. VIDOTTO** (Brésil) indique que l'on pourrait bien avoir débuté un nouveau chapitre de l'évolution de la coopération internationale, marqué par l'importance croissante de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Dans ce contexte, il est capital d'insuffler un nouveau dynamisme au FIDA et aux deux autres organisations apparentées présentes à Rome en établissant un nouveau cadre opérationnel et en resserrant les liens entre eux. Les contraintes budgétaires actuelles ne constituent pas un obstacle insurmontable, contrairement à ce que croyaient certaines personnes. Pour éviter que les pays à faible revenu soient laissés à eux-mêmes, on doit exploiter la possibilité offerte par la neuvième reconstitution.
108. Le message de la Présidente du Brésil au FIDA est d'un appui à l'avancement de ses politiques pour l'autonomisation des femmes de façon générale. Il convient également d'accorder la même importance aux difficultés rencontrées par les jeunes des zones rurales si l'on veut favoriser la petite agriculture et l'agriculture familiale. Le FIDA doit accroître sa présence dans les pays afin d'améliorer les résultats des projets et participer davantage à la concertation avec les gouvernements et la société. S'agissant des pays à revenu intermédiaire, le FIDA ne s'est pas contenté de permettre aux pauvres de se libérer de la pauvreté et de l'inégalité. Dans le cas du Brésil, le programme d'action du FIDA pourrait comprendre une stratégie de coopération internationale prévoyant l'acquisition et la diffusion de certains savoirs ainsi que la reprise des activités qui ont porté fruit. Fort de ses sources de financement qui offrent des possibilités de cofinancement et de ses centres de recherche réputés pour leur expertise, le Brésil est en mesure de jouer un rôle évolutif en tant que pays à revenu intermédiaire dans le contexte de la coopération Sud-Sud.
109. **M. SAHA** (Inde) mentionne que son pays appuie avec force et fermeté le FIDA dans ses efforts visant à aider les pays à éliminer la faim. Les priorités du FIDA sont la lutte contre la pauvreté rurale, l'autonomisation des femmes rurales, le renforcement des capacités, l'exploitation durable des ressources naturelles et l'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées. Le thème de la présente session est également très pertinent si l'on considère la forte proportion de personnes de moins de 25 ans dans les pays en développement. En outre, le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* du FIDA met l'accent à juste titre sur des questions telles que l'intensification de l'agriculture durable, l'identification et la gestion des risques, le développement du secteur non agricole dans les zones rurales, l'amélioration de l'accès aux marchés et le renforcement des capacités individuelles et collectives. En définitive, le virage stratégique en faveur de la petite agriculture en tant que modèle opérationnel améliorera la productivité, la compétitivité et les revenus des populations rurales. Quant au secteur privé, qui joue un rôle important dans les filières, il doit s'intéresser davantage aux infrastructures d'entreposage, à l'utilisation durable des ressources et à la conservation de l'environnement.

110. Son gouvernement a mis en œuvre un programme multidisciplinaire ambitieux visant à éliminer la faim et envisage de légiférer sur les droits alimentaires. Dans l'intervalle, les projets financés par le FIDA à l'intention des communautés marginalisées de régions éloignées de l'Inde ont eu un grand impact. Le Fonds devrait poursuivre ses réformes, notamment en matière de ressources humaines, afin de se doter des capacités et des compétences nécessaires pour remplir son mandat et améliorer ses résultats sur le terrain. Compte tenu des appuis importants qui ont été exprimés en faveur de la neuvième reconstitution, on espère que le programme du FIDA pourra être élargi considérablement. Pour conclure, l'intervenant souligne que le FIDA doit rester déterminé à assurer une représentation géographique équitable au sein de son effectif, ainsi qu'une représentation équilibrée des deux sexes à tous les échelons.
111. **M. BEN REJEB** (Tunisie) indique que le FIDA est un partenaire essentiel des pays en développement en vue de la réalisation des OMD. Malgré les nombreuses initiatives réalisées à cette fin, les progrès n'ont pas été à la hauteur des attentes. Pour ce qui est du thème de la table ronde et des événements parallèles inscrits au programme de la présente session, il constitue un choix judicieux compte tenu de sa relation étroite avec le développement rural, d'autant plus qu'il a mis en lumière les difficultés rencontrées par les jeunes des zones rurales, où la hausse du chômage a des conséquences défavorables non seulement sur le développement, mais également sur la stabilité.
112. C'est l'effet aggravant de ces conséquences sur les régions longtemps marginalisées de l'hinterland tunisien qui est à l'origine des premières étincelles de la révolte chez les jeunes ruraux, qui ont foi dans le caractère sacré du travail pour assurer leur subsistance et garantir la dignité et la justice. L'emploi est donc une constante fondamentale de la politique de développement de la Tunisie. Soucieuse de répondre aux aspirations de justice sociale du peuple et de la nécessité de favoriser la création d'emplois même dans les régions les plus défavorisées, la Tunisie compte sur le FIDA et la communauté internationale pour le financement de projets additionnels destinés à assurer un développement durable à la fois équilibré et équitable.
113. **M. ABDULLAH** (Nigéria) fait valoir qu'une nouvelle génération d'agriculteurs doit prendre la relève d'une population agricole vieillissante, ajoutant que le thème pointu de la jeunesse rurale durant la présente session envoie un message fort aux hautes sphères politiques. Le FIDA doit continuer d'intensifier ses efforts afin de réduire la pauvreté et de favoriser la sécurité alimentaire, en tirant le meilleur parti possible de son avantage comparatif. En outre, la réalisation des OMD passe par l'augmentation de la productivité agricole, de la production et des revenus. Tous les États membres sont donc fortement invités à appuyer la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et son programme de travail prévu pour cette période en effectuant de généreuses contributions.
114. Le Nigéria a exprimé concrètement son adhésion aux idéaux du FIDA en versant une contribution de 15 millions d'USD à l'occasion de la huitième reconstitution. Afin que le FIDA puisse intensifier ses efforts, il convient toutefois de faire des progrès sur trois grands axes: l'atténuation du changement climatique; l'approche axée sur les filières pour la production, l'entreposage, la transformation et la commercialisation; et l'augmentation du financement, qui devrait atteindre 100% dans certaines composantes en raison de l'absence de financement de contrepartie dans un grand nombre de pays. En plus des trois projets qui se déroulent actuellement avec l'appui du FIDA, le Nigéria a amorcé un projet qui couvre l'ensemble des filières dans les principaux sous-secteurs agricoles en vue de former une nouvelle génération d'agriculteurs prospères. Il espère que l'élaboration du programme appuyé par le FIDA sera bientôt terminée afin que la mise en œuvre débute le plus tôt possible. Le Gouvernement nigérian s'est également engagé à investir massivement dans les infrastructures rurales afin

d'améliorer les conditions de vie et de réduire la pauvreté par la création d'emplois rémunérés pour les jeunes.

115. **M. DE LEÓN** (Guatemala) se réjouit de l'appui que le FIDA a fourni à son pays au cours des 24 dernières années, notamment durant le processus de paix, dans le cadre de programmes de développement rural réalisés dans des domaines prioritaires. Les résultats obtenus au Guatemala mettent en relief l'importance de la participation des jeunes ruraux au développement de leur communauté. Après une interruption de 15 ans, les services de vulgarisation agricole sont assurés intégralement et prennent la forme d'un appui aux petits et moyens producteurs, d'un transfert de technologie et d'une assistance technique axée sur la production agricole. Les ménagères rurales bénéficient d'un soutien dans le cadre de programmes de développement économique adaptés à leurs besoins. L'appui aux jeunes ruraux s'est traduit par des mécanismes de participation qui leur permettent de développer leur créativité, leurs capacités et leur potentiel en vue de devenir de bons producteurs et de bons citoyens.
116. Une réflexion en profondeur s'impose au FIDA relativement aux pays qui, d'un point de vue statistique, sont classés parmi les pays à revenu intermédiaire. Cependant, personne ne nie l'existence de poches de grande pauvreté et de marginalisation dans ces pays, justifiant l'application de critères généraux qui leur permettraient de bénéficier d'un appui par l'entremise des programmes du FIDA, même de façon urgente. Enfin, on devrait étudier la possibilité d'évaluer les programmes en cours au Guatemala en vue de les réorienter et de veiller à ce qu'ils respectent la politique nationale de développement rural exécutée par le gouvernement, et partant, à ce qu'ils contribuent davantage à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au développement économique rural.
117. **M. OEHLER** (Autriche) félicite le FIDA pour avoir dépassé son objectif de 800 millions d'USD pour les prêts octroyés durant la première année de la huitième reconstitution. Étant en meilleure situation financière, le Fonds devrait être en mesure d'atteindre le niveau cible de 3 milliards d'USD pour l'ensemble de la période visée par la reconstitution et contribuer davantage à la lutte contre la pauvreté rurale et l'accroissement de la production alimentaire dans les pays et les régions pauvres du monde. Le FIDA doit mettre à profit les vastes connaissances acquises au fil des ans de manière à accroître au maximum les activités de développement et à contribuer à la réalisation des OMD. Si ses clients et partenaires de développement sont convaincus que ses approches novatrices et projets couronnés de succès méritent d'être reproduits à plus grande échelle et multipliés, le FIDA aura un impact plus durable sur le développement agricole des pays pauvres. Ces dernières années, depuis le déclenchement de la crise des prix des denrées, le FIDA a joué un rôle plus important, qui a été reconnu au Sommet du G-8 de L'Aquila, et participe activement aux efforts internationaux visant à contrer le renchérissement des denrées et à augmenter la production alimentaire. Les évaluations démontrent que l'impact des actions du FIDA sur la pauvreté rurale s'est accru au fil des ans. Il devra cependant mieux cibler ses efforts afin que l'exécution des projets soit plus efficiente et qu'un plus grand nombre d'entre eux soient appliqués sur une plus grande échelle.
118. Afin que ses opérations donnent de meilleurs résultats, le FIDA doit, en plus de miser sur la concertation, contribuer à l'amélioration des compétences des institutions névralgiques dans les pays partenaires en veillant à ce que les stratégies nationales accordent suffisamment d'importance au renforcement des capacités d'élaboration et d'exécution de projets. La neuvième reconstitution a permis d'évaluer les progrès réalisés et d'établir les priorités pour l'avenir. L'augmentation de la capacité de production des 500 millions de petits exploitants de la planète, qui vise à relever le défi de la sécurité alimentaire et de l'accès à des denrées à prix abordable, ouvre la voie à une augmentation durable de la productivité et de la production agricoles. Enfin, tout en approuvant le budget

pour 2011, l'intervenant juge élevée l'augmentation de 5,4% du budget administratif et estime qu'elle ne doit pas établir de précédent.

119. **M. MBEWE** (Zambie) considère que le choix du thème de la présente session est judicieux, car les jeunes des deux sexes sont les agriculteurs, les entrepreneurs et les dirigeants de demain. Dans les pays en développement, ils représentent une forte proportion de la population et un potentiel énorme, mais doivent contourner de nombreux obstacles. En Zambie, le secteur formel ne peut pas absorber le nombre élevé de jeunes qui abandonnent leurs études pour entrer sur le marché du travail chaque année. On s'efforce donc de doter ces jeunes des compétences nécessaires pour créer leur emploi dans le cadre d'initiatives telles que les centres de formation jeunesse, les programmes de réinstallation de jeunes et le financement des projets de jeunes entrepreneurs par l'entremise de la commission d'autonomisation économique des citoyens.
120. Il faut absolument investir davantage en agriculture pour assurer la sécurité alimentaire et générer des revenus. Il convient de féliciter le FIDA pour avoir financé des projets de développement agricole dans les pays en développement et, surtout, pour avoir cherché à résoudre les problèmes structurels liés à la pauvreté dans les zones rurales. En ciblant les jeunes ruraux dans le cadre de ses efforts d'autonomisation de la jeunesse, le FIDA a ajouté une dimension à ses interventions qui fera partie de la solution au problème du chômage. D'autre part, on reconnaît de plus en plus que si l'agriculture doit être le principal instrument de stimulation économique, l'investissement ne doit pas viser uniquement à accroître la productivité agricole mais doit aussi être axé sur l'agroalimentaire et la production agro-industrielle. La valeur ajoutée doit être favorisée, et les investissements privés en agriculture, tant nationaux qu'internationaux, doivent être encouragés. L'aide financière apportée par le FIDA à la Zambie dans des domaines comme l'agroalimentaire et le développement de petites exploitations d'élevage a donc été particulièrement appréciée. De plus, la Zambie appuie sans réserve le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (CAADP) de l'Union africaine, qui établit les priorités du développement agricole.
121. **M. SHIOYA** (Japon) salue les progrès réalisés par le FIDA sur la voie de l'efficacité et de l'efficience accrues grâce aux réformes continues solidement pilotées par le Président Nwanze. La vigueur et la volatilité des prix des denrées que l'on a observées récemment sont très inquiétantes et risquent d'avoir de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des pauvres. À long terme, il convient d'investir davantage en agriculture à l'échelle mondiale afin d'accroître la productivité et d'améliorer l'accès aux marchés. À cette fin, le FIDA doit favoriser le cofinancement en présentant des projets solides susceptibles d'intéresser d'autres donateurs; mobiliser de nouvelles ressources financières, par exemple en participant à des discussions sur des mécanismes de financement novateurs; et intensifier ses efforts afin de formuler des principes d'investissement durable en agriculture et de sensibiliser les États membres à cet égard, une démarche essentielle pour attirer des investissements privés.
122. Le Japon est des plus satisfaits de la contribution du FIDA aux efforts qui ont permis de doubler la production de riz en Afrique. Le concept fondamental inhérent à la politique de développement nipponne consiste à assurer la "sécurité humaine" en créant une société où les personnes peuvent réaliser leur plein potentiel. Pour conclure, il se dit convaincu que le FIDA doit poursuivre ses efforts concertés pour faire reculer la pauvreté et assurer la sécurité humaine à l'échelle mondiale.
123. **Mme SQUEFF** (Argentine) dit que, à l'approche de la neuvième reconstitution, il convient d'examiner la participation et l'appui des pays à revenu intermédiaire. Une reconstitution est beaucoup plus qu'une injection de nouvelles ressources; elle offre aux États membres la possibilité de définir les orientations et les actions

qui contribueront à éliminer la pauvreté rurale. L'importance de l'engagement des États membres a une incidence directe sur les résultats, et même en période de crise, les efforts doivent porter fruit. Les autres formes de mobilisation des ressources, par exemple le nouveau Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, doivent être considérées comme des solutions novatrices qui permettront au FIDA d'atteindre ses objectifs, tout en s'adaptant aux nouveaux défis et circonstances.

124. L'Argentine vise une croissance équitable reposant sur un modèle de développement national axé sur l'inclusion sociale, qui s'articule autour du développement des cultures végétales et de l'élevage et en particulier de l'agriculture familiale. La réunion novatrice sur l'agriculture familiale organisée par le MERCOSUR a contribué à renforcer les initiatives au niveau sous-régional et à promouvoir le commerce des produits des exploitations familiales. L'intervenante insiste sur l'importance des mesures qui ciblent les jeunes, qui représentent non seulement l'avenir, mais également le présent. Au moment où le chômage ne cesse de croître, les jeunes, qui ont souvent été considérés comme un problème, doivent plutôt être perçus comme un élément de la solution aux problèmes de production. Les politiques de développement agricole constituent le seul moyen de renforcer le lien existant entre la jeunesse et la production rurale. Cependant, il faut offrir des incitations et des revenus appropriés aux jeunes pour les convaincre de demeurer dans les zones rurales pour pratiquer l'agriculture. L'augmentation de la consommation mondiale d'aliments dans les années à venir milite fortement en faveur du développement de pratiques agricoles durables dans les pays producteurs, qui doivent placer l'inclusion des jeunes en tête de liste de leurs priorités.
125. **M. EL-BELTAGY** (Égypte) rappelle que la superficie arable est très petite dans son pays, moins de 4% de la superficie totale étant affectée à l'agriculture, et que les ressources en eau sont également limitées. En outre, les jeunes, qui représentent 40% des 80 millions d'Égyptiens, aspirent à un avenir meilleur. Ces questions, alliées à la crise alimentaire, au tsunami financier et au changement climatique, forment la toile de fond de la récente stratégie de développement agricole durable, qui est axée sur les savoirs; le développement des ressources humaines; l'instauration d'un milieu porteur; la création de liens commerciaux, surtout pour les exportations; l'appui aux filières et à l'agroalimentaire; et l'utilisation rationnelle des ressources en eau. La modernisation de l'utilisation de l'eau sur les exploitations est une composante majeure de la stratégie, l'objectif étant de faire passer le taux d'efficacité de la consommation de 45% (le plus élevé en Afrique) à 80%. En parallèle, on s'emploie à élaborer un programme national axé sur la commercialisation et les filières qui autonomise les agriculteurs et leur donne les moyens de réussir. La Banque mondiale et le FIDA participent déjà à la mise en œuvre de la stratégie, qui devrait permettre de relever le niveau de vie des paysans dans un marché mondial qui, espérons-le, sera moins en proie aux distorsions.
126. Lorsque l'on compare la conjoncture actuelle avec celle qui existait au moment de la création du FIDA, il ne fait aucun doute que le Fonds a plus que jamais sa raison d'être. Avec en perspective un avenir façonné par les aspirations des jeunes, le prix de l'inaction en Égypte et dans les pays en développement en général sera l'agitation sociopolitique. Il est donc essentiel que tous les États membres ne négligent aucun effort pour s'assurer que le FIDA est maintenu et soutenu afin de défendre ses nobles causes en vue de concrétiser les espoirs et les rêves de chacun.
127. **M. MOLEBATSI** (Botswana) mentionne que, en cette année internationale de la jeunesse, le Botswana est confronté, à l'instar de nombreux autres pays, au problème du chômage, surtout chez les jeunes. La présente session nous donne

donc la possibilité d'échanger des expériences sur les mesures qui se sont avérées les plus efficaces à l'égard du chômage des jeunes et de l'insécurité alimentaire.

128. Le FIDA a aidé activement les pays les plus pauvres à éliminer la pauvreté et la faim et, par conséquent, à rehausser le niveau de vie des plus démunis. Il convient de le féliciter tout particulièrement de l'empressement avec lequel il est venu en aide à Haïti après le tremblement de terre qui a dévasté le pays en janvier 2010. Le FIDA doit être encouragé à demeurer un des principaux pôles de coordination internationale des questions relatives à la sécurité alimentaire mondiale. Il doit également se concentrer sur l'atténuation et la prévention des effets négatifs du changement climatique, surtout sur les petits exploitants. Dans la foulée des efforts déployés au Botswana pour la création de synergies dans le secteur agricole, le FIDA vient de lui octroyer un prêt de 4,04 millions d'USD et un don de 1,6 million d'USD pour appuyer les services agricoles, qui contribueront dans une large mesure à la réalisation des objectifs de lutte contre la pauvreté et du programme national de sécurité alimentaire. Le Botswana réitère donc son soutien à la poursuite de la réalisation du mandat du FIDA, soit le financement des projets de développement agricole dans les pays en développement.
129. **Mme VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN** (Pays-Bas), s'exprimant au nom de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas (Benelux), réaffirme que le FIDA et les autres organisations ayant leur siège à Rome sont en première ligne dans le cadre des interventions d'urgence visant à faire reculer la pauvreté à l'échelle mondiale. Le monde est manifestement confronté à une nouvelle flambée des prix des aliments au moment où les pays développés et les pays en développement sont toujours aux prises avec les conséquences de la crise financière et économique. Les effets dévastateurs du renchérissement des denrées ont commencé à se faire sentir en 2008, l'année de la crise alimentaire mondiale. Dans le contexte actuel, l'alimentation et l'agriculture constituent l'arsenal de choix pour remporter la lutte contre la pauvreté tous azimuts.
130. L'amorce de la période de la huitième reconstitution et la création du Fonds fiduciaire espagnol se traduiront par une augmentation colossale des ressources du FIDA. Ce dernier mérite des félicitations pour avoir démontré sa capacité de maintenir la taille de son portefeuille, d'appliquer à plus grande échelle les projets fructueux, d'améliorer la performance des projets et d'étudier des mécanismes de financement novateurs. On doit également se réjouir du fait que la Consultation sur la neuvième reconstitution sera pour la première fois présidée par une personne de l'extérieur, M. Johannes Linn. Durant la période de la neuvième reconstitution, il convient d'encourager le FIDA à renforcer son rôle non seulement dans le financement des projets de développement agricole, mais également dans la transmission des savoirs. Pour accroître la sécurité alimentaire, il est essentiel de mettre l'accent sur l'autonomisation et l'ouverture au marché des petits exploitants des deux sexes, et surtout, des jeunes. Les États membres qu'elle représente accordent une grande importance au FIDA en tant qu'organisation spécialisée dans la petite agriculture et le développement rural, et l'encouragent à poursuivre ses efforts en vue d'accroître son efficacité, notamment par rapport aux coûts, et à demeurer un fer de lance de la lutte mondiale contre la pauvreté.
131. **La séance est levée à 13 h 40.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-quatrième session tenue le samedi 19 février 2011, à 15 heures

Président: Jan De Bock (Belgique)

Table des matières

| | Paragraphes |
|--|--------------------|
| Débat interactif sur le thème "Nourrir les générations futures – jeunes ruraux d’aujourd’hui, agriculteurs productifs et prospères de demain". | 133-134 |
| Déclarations générales (point 5 de l’ordre du jour, suite) | 135-174 |
| - Irlande | 135-137 |
| - Maurice | 138-139 |
| - Équateur | 140-141 |
| - Yémen | 142-143 |
| - Guinée | 144-145 |
| - Mexique | 146-147 |
| - Mali | 148-149 |
| - Bangladesh | 150-151 |
| - Népal | 152-153 |
| - Togo | 154 |
| - Namibie | 155 |
| - Ghana | 156-157 |
| - Seychelles | 158-159 |
| - Malawi | 160-161 |
| - Maroc | 162-163 |
| - État plurinational de Bolivie | 164-165 |
| - Somalie | 166-167 |
| - Guinée équatoriale | 168-169 |
| Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts (point 11 de l’ordre du jour, suite) | 170-171 |
| Émoluments du Président (point 14 de l’ordre du jour, suite) | 172-174 |

132. **La séance est ouverte à 15 heures.**

DÉBAT INTERACTIF SUR LE THÈME "NOURRIR LES GÉNÉRATIONS FUTURES – JEUNES RURAUX D'AUJOURD'HUI, AGRICULTEURS PRODUCTIFS ET PROSPÈRES DE DEMAIN"

133. **Un débat est organisé, dont la synthèse est présentée à la section B du chapitre 3.**

134. **M. DE BOCK (Belgique) assure la présidence.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour, suite)

135. **M. HENNESSY** (Irlande) se félicite du rôle de premier plan joué par le FIDA en faveur de la lutte contre la pauvreté rurale et du développement agricole. Les politiques de développement élaborées par son gouvernement accordent la priorité à l'éradication de la faim et à l'identification de nouvelles stratégies. Les recommandations du Rapport 2008 de la Hunger Task Force offrent des lignes directrices d'action gouvernementale en appui à la campagne de lutte contre la faim dans le monde. Une recommandation majeure porte sur l'accroissement de la productivité des petits agriculteurs africains, en particulier des femmes. Il invite instamment le FIDA à faire en sorte que tous ses programmes développent au maximum les avantages pour les femmes rurales et salue les travaux réalisés par le Fonds dans le cadre de l'évaluation de la parité entre les sexes.
136. Même si les efforts déployés par le FIDA et la communauté internationale tout entière sont encourageants, il est essentiel d'affronter les carences en matière de gouvernance et d'encadrement, tant au plan national qu'international, afin que la question de la faim reste au centre des préoccupations internationales. L'Irlande a pris plusieurs initiatives, dont celle d'accorder la priorité à la lutte contre la faim dans le cadre des travaux de l'Irish Aid, et travaille aux côtés de pays partenaires afin d'attirer l'attention sur ce problème. Il souligne le succès de l'événement politique de haut niveau organisé conjointement par l'Irlande et les États-Unis, en coopération avec d'autres, à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), tenu à New York en septembre 2010. Santé, nutrition et sécurité alimentaire constituent des questions qui appellent une approche multisectorielle susceptible de promouvoir un développement rural sain et durable.
137. L'Irlande se félicite des avancées réalisées par le FIDA dans le cadre de son processus de réforme, qu'elle appuie sans réserve, et espère que d'autres changements significatifs surviendront.
138. **M. FAUGOO** (Maurice) salue l'intérêt accordé, durant cette session, aux jeunes ruraux, femmes et hommes, preuve de la prise de conscience du fort potentiel d'innovation que possèdent les jeunes et de leur détermination à affronter les risques liés aux nouvelles possibilités. La prochaine génération d'agriculteurs devra être mieux au fait des nouvelles technologies, avoir accès à un équipement moderne et faire preuve d'une nouvelle mentalité. De leur côté, les gouvernements devront accroître les investissements afin d'attirer les jeunes vers ce secteur.
139. La contribution de l'agriculture à l'économie de Maurice a chuté – de 23% dans les années 1970 à 4,3% en 2008 – alors que la part des emplois dans le secteur de l'agro-industrie est tombée à 9% au cours de la même période. Face aux multiples difficultés auxquelles se trouve confronté ce secteur, le gouvernement a mobilisé des ressources considérables afin d'accroître la production de denrées de qualité et la productivité agricole, et a créé un Fonds de sécurité alimentaire. Malgré des résultats positifs, la fourniture d'un appui technique renforcé et autre soutien est nécessaire et les agriculteurs doivent être formés afin d'acquérir de nouvelles

compétences et être en mesure de prendre des risques. Son gouvernement appuie l'avènement d'une nouvelle classe d'entrepreneurs par le biais de la formation professionnelle et universitaire. Parmi les incitations en faveur des jeunes, femmes et hommes, figurent l'accès à la terre, le crédit et la formation à de nouvelles technologies. Trois programmes de développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche ont bénéficié de l'appui du FIDA, y compris le Programme d'appui aux ressources marines et agricoles, en cours d'exécution. Il félicite le FIDA pour les mesures positives qu'il a prises dans le cadre de l'Initiative régionale pour la sécurité alimentaire. Une société de développement régional a été mise en place mais il est nécessaire d'accroître considérablement les investissements privés. Maurice espère continuer à bénéficier de la mise en réseau, de la présence au niveau régional et des connaissances techniques du FIDA.

140. **M. VALLEJO** (Équateur) dit que le thème de cette session 2011 du Conseil des gouverneurs doit être abordé en tenant compte de facteurs tant matériels qu'immatériels: la durabilité des ressources naturelles, la gestion éthique et la responsabilité écologique. Toutefois, les sociétés industrialisées placent au premier plan le profit et la consommation. La croissance urbaine incontrôlée génère déjà une avancée catastrophique de la désertification. Le marché de l'emploi rural doit faire l'objet de modifications radicales dans la mesure où les monopoles et les monocultures bénéficiant de financements internationaux prennent actuellement le dessus sur les cultures et produits fourragers. Il est nécessaire d'encourager le dialogue avec les jeunes agriculteurs, frustrés par l'absence de planification à long terme. Si des mesures d'encouragement leur étaient proposées, ils resteraient dans les campagnes, où leurs conditions de vie sont souvent inhumaines alors que les diplômés travaillant pour le compte de multinationales et vivant en milieu urbain bénéficient d'une qualité de vie bien meilleure. Dans les faits, l'agriculture subventionne la vie en milieu urbain, provoquant l'exode rural des jeunes agriculteurs vers les villes ou à l'étranger.
141. Il est nécessaire de prendre en considération les besoins réels des pays latino-américains et d'autres pays moins aisés. Les solutions macroéconomiques avancées pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les pays pauvres ne sont pas toujours appropriées. Pour être crédibles, le FIDA et les autres organisations internationales doivent procéder à une interprétation subjective et non à une analyse mathématique des indicateurs économiques. Ainsi, le pétrole peut représenter une contribution significative pour le produit national brut d'un pays et gonfler les bénéfices des multinationales mais ne parvient pas à améliorer les conditions de vie en milieu rural.
142. **M. AL-HAWSHABI** (Yémen) dit que son pays est confronté à des problèmes spécifiques liés à sa forte croissance démographique et à ses faibles ressources, surtout en eau. Il accorde donc la priorité à l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et à l'orientation des jeunes vers le secteur agricole, secteur susceptible de prendre en charge une main-d'œuvre importante, de stimuler la productivité et de réduire l'écart entre consommation et production alimentaires.
143. Parmi les priorités du Yémen figure l'appui aux jeunes – promoteurs du développement et d'un avenir meilleur – en renforçant leur accès à une éducation technique et professionnelle qui leur ouvre les portes du marché de l'emploi. La priorité est accordée aux jeunes ruraux; étant donné qu'il s'agit du principal groupe de population, il est essentiel d'en tenir compte dans les plans de développement et dans les programmes de création d'emplois afin de réduire la pauvreté, la faim et le chômage, faute de quoi le mécontentement ne fera que croître. Le Yémen appuie volontiers le FIDA dans son rôle positif de promotion de projets en faveur des jeunes ruraux visant, entre autres, à créer un avenir meilleur et à atténuer la ligne de démarcation entre milieu rural et milieu urbain

tout en faisant de la jeunesse du pays une force en mesure de combler le déficit alimentaire et d'atteindre la suffisance dans ce domaine.

144. **M. TELLIANO** (Guinée) dit combien il apprécie les efforts de lutte contre la pauvreté constamment déployés par le FIDA; ainsi, le Fonds a poursuivi ses activités de développement rural en Guinée malgré les bouleversements sociopolitiques des deux dernières années. La petite agriculture prévaut dans des pays comme la Guinée où un tiers des ménages ne parvient pas à couvrir ses besoins alimentaires. Par conséquent, pour qu'ils puissent gagner leur vie décemment, les jeunes devraient être particulièrement encouragés à se tourner vers l'agriculture en facilitant leur accès à la terre, au crédit et à la formation. En fait, ils devraient être les principaux acteurs du développement dans la mesure où ils constituent la majorité de la population rurale dans les pays en développement, qui doivent doubler la production de cultures vivrières pour pouvoir couvrir les besoins futurs d'une population croissante.
145. En dépit des engagements pris par les pays développés et les institutions financières internationales, les investissements, et donc les infrastructures, font défaut dans le secteur agricole, lequel n'est donc pas pleinement exploité. Le changement climatique, qui constitue un problème supplémentaire, nécessite l'introduction d'innovations technologiques en appui aux producteurs. Tous les programmes connexes doivent prendre en considération la situation des jeunes, tant en milieu rural qu'urbain, et il est nécessaire de promouvoir un secteur agricole privé compétitif en mesure de répondre aux besoins du marché. Dans ce contexte, son gouvernement espère renforcer sa collaboration avec le FIDA pour parvenir à un développement durable – les objectifs prioritaires étant la sécurité alimentaire, l'accroissement des revenus et la création d'emplois pour les populations rurales.
146. **N. CHEN CHARPENTIER** (Mexique) dit que le thème de cette session du Conseil des gouverneurs revêt une importance particulière en cette année internationale de la jeunesse. Dans le domaine spécifique de l'agriculture, son gouvernement s'efforce de trouver des initiatives appropriées, susceptibles d'améliorer la productivité agricole, de favoriser la croissance économique en milieu rural et de doter les jeunes des compétences nécessaires pour pouvoir vivre de l'agriculture. Conscient du potentiel considérable que les jeunes représentent pour ce secteur, le Gouvernement mexicain met en œuvre des politiques destinées à améliorer la productivité et l'efficacité dans ce domaine, axées sur l'égalité des chances, le renforcement des capacités, l'assistance à la création d'entreprises agricoles, les incitations pour la constitution et la protection de communautés rurales et agricoles, et la prise en considération des questions relatives à la parité hommes-femmes.
147. Le Secrétariat pour la réforme agraire a lancé trois grands programmes nationaux destinés aux jeunes ruraux. Le premier aide les jeunes à acquérir de nouvelles compétences entrepreneuriales afin qu'ils puissent continuer à faire de l'agriculture et améliorer leurs moyens d'existence. Le deuxième – un fonds ciblant les agricultrices – encourage le recours aux institutions financières non bancaires afin de favoriser l'épargne et le réinvestissement et, partant, accroître les flux de trésorerie des agricultrices et améliorer leurs conditions de vie. Le troisième programme a comporté la création d'un fonds destiné à aider les hommes et les femmes vivant dans des communautés agricoles mais dépourvus de droits fonciers grâce au financement de projets de production durables. Son gouvernement est favorable à toutes les initiatives destinées à améliorer la sécurité alimentaire, l'égalité entre les sexes, la productivité agricole et un commerce international plus équitable. Il félicite le FIDA pour le rôle de premier plan qu'il joue en faveur de la réalisation de ces objectifs et assure le Fonds du soutien sans réserve du Mexique.

148. **M. DRABO** (Mali) dit que la population de son pays est composée à 68% de jeunes âgés de 15 à 40 ans, dont la majorité vit en milieu rural. Le chômage des jeunes y est ici de 12%, contre 9% au niveau national. Les possibilités d'emploi sont si limitées que, outre la migration des campagnes vers les villes, la majorité des 100 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail sont contraints d'aller travailler à l'étranger. Par conséquent, le gouvernement a accordé la priorité à la mise en place, avec l'aide de la FAO, d'un service chargé de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole. De plus, grâce à des moyens et crédits fournis dans le cadre du vaste projet de gestion hydro-agricole lancé en 2003, plus de 230 jeunes ont reçu l'équipement nécessaire pour produire du riz dans des quantités qui, en 2010, ont dépassé les 5,5 tonnes. La stratégie consistant à établir sur des parcelles des jeunes se consacrant aux mêmes activités agricoles est maintenant mise en œuvre dans d'autres régions.
149. Le Mali salue les efforts constamment déployés par le FIDA dans sa lutte quotidienne contre l'insécurité alimentaire, en particulier en milieu rural. Preuves en sont les deux programmes du FIDA, en cours d'exécution, dans les domaines de la microfinance rurale et de la production agricole. En ce qui concerne la neuvième reconstitution, l'importance des travaux du FIDA est telle qu'ils méritent une contribution aux ressources qui lui permettront de porter ses engagements à terme. Le Mali prévoit de faire prochainement une annonce de contribution.
150. **M. BHUIYAN** (Bangladesh) dit que son pays, au cours de la dernière décennie, a enregistré une croissance soutenue de son PIB et est fermement décidé à éradiquer la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire à travers sa Vision 21, dont le principal objectif est que le Bangladesh accède au statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2021, cinquantième année de son indépendance. Malgré des obstacles tels que la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à la dégradation des terres, l'objectif relatif à l'autosuffisance de la production vivrière est désormais quasiment atteint. Par ailleurs, l'introduction de mesures telles que des programmes de planification préalable des catastrophes et de relèvement du secteur agricole en situation de crise a été essentielle pour garantir une aide alimentaire minimum aux populations rurales pauvres du Bangladesh, en particulier aux jeunes.
151. La création d'emplois pour les jeunes ruraux constitue un défi dans la mesure où elle nécessite la fourniture de matériel de formation et autres ressources et services. À ce jour, plus de trois millions de jeunes Bangladais, femmes et hommes, ont néanmoins bénéficié d'une formation au développement et, parmi eux, quelque deux millions travaillent désormais à leur compte. Par ailleurs, le gouvernement est décidé à offrir un minimum de 100 jours de travail par an à au moins un jeune chômeur par famille, et un programme a été mis en œuvre afin de garantir un emploi à tous les jeunes ayant un diplôme d'enseignement secondaire. Le Bangladesh a toujours appuyé sans réserve le FIDA, qui a grandement contribué à alléger la pauvreté, à construire des infrastructures rurales et à développer l'agriculture. Il ne fait aucun doute que la présence de son pays au Conseil d'administration du FIDA ne fera que catalyser cette collaboration.
152. **M. PRASHAD ARYAL** (Népal) dit que le thème de cette session est particulièrement important pour des pays comme le sien, où l'agriculture joue un rôle de premier plan en faveur du changement socioéconomique. Afin de répondre aux besoins d'une population croissante, son pays a dû affronter des thèmes essentiels pour le développement agricole – le changement climatique, la prise en compte des questions de parité hommes-femmes et la sécurité alimentaire –, la priorité étant accordée aux petits agriculteurs. Avec plus de un milliard de personnes qui souffrent de la faim, dont la plupart dans des pays d'Asie du Sud comme le Népal, la lutte contre la faim et la malnutrition pose à la communauté internationale un défi majeur. Les pays en développement doivent non seulement satisfaire leurs besoins alimentaires mais également faire en sorte que les jeunes

continuent à travailler dans le secteur agricole. Le rôle joué par le FIDA – permettre aux agriculteurs pauvres de se libérer de la pauvreté chronique à travers le renforcement de leur pouvoir d'action au plan économique, social et politique, en offrant des possibilités d'emplois décents aux jeunes et en renforçant la sécurité alimentaire, est plus important que jamais.

153. Une stratégie de développement agricole, novatrice et à forte intensité de savoirs, doit être adoptée d'urgence. Les agriculteurs pauvres et les jeunes doivent être non seulement aidés, mais également incités à trouver des moyens durables de faire face au changement climatique et à la menace pesant sur la sécurité alimentaire. Son gouvernement a décidé de se conformer aux récents engagements et déclarations d'ampleur internationale et de coopérer pour l'adoption future d'une stratégie spécifique. Il a déjà mis en place un plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'une stratégie nationale de développement du secteur agricole. Il demande que l'aide du FIDA en faveur de son pays soit appliquée à plus grande échelle et que sa décision d'ouvrir un bureau de pays au Népal soit suivie d'effet.
154. **M. AROKOU** (Togo), au nom du Ministre de l'agriculture du Togo, rappelle que, par suite de la crise sociale et politique qui a frappé son pays dans les années 1990, et de l'incapacité de celui-ci à s'acquitter de sa contribution, le FIDA et d'autres partenaires techniques et financiers ont interrompu leur coopération avec le Togo. Toutefois, depuis la prise de fonctions du Président Faure Essozimna Gnassingbé en 2005, ce dernier n'a pas ménagé ses efforts pour restaurer les liens entre son pays et le FIDA, conscient de son rôle crucial en faveur de la lutte contre la pauvreté rurale. L'engagement personnel du Président a permis une reprise de la coopération et la participation du FIDA à la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). Dans ce contexte, le FIDA a accordé un don au Togo en faveur du Projet d'appui au développement de l'agriculture, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2010. Au nom du Président et du peuple togolais, il présente de sincères remerciements à tous les États membres du FIDA ainsi qu'à M. Nwanze et à son équipe pour l'appui en faveur d'un engagement renouvelé avec le FIDA, et au Conseil d'administration pour avoir approuvé et signé les accords y relatifs. Il remercie également tous les donateurs impliqués dans la mise en œuvre du PNIASA. Il conclut en annonçant que, sur instruction du Chef de l'État, le Togo prend actuellement des dispositions afin d'annoncer sa contribution aux huitième et neuvième reconstitutions.
155. **M. IILONGA** (Namibie) dit que, compte tenu de l'importance que revêt l'agriculture en Namibie, son gouvernement a lancé deux initiatives qui s'inscrivent dans le droit fil du thème de la session 2011 du Conseil des gouverneurs, à savoir le Programme de développement en faveur des jeunes ruraux et le Centre de formation en irrigation Mashare. Le premier, illustration parfaite des investissements considérables que le Gouvernement namibien continue de faire dans les infrastructures sociales et économiques en milieu rural, vise à renforcer le pouvoir d'action des jeunes ruraux en leur permettant d'acquérir des compétences de base grâce à l'expérience pratique et à l'apprentissage par la tâche, de sorte qu'ils puissent vivre de l'agriculture. Au centre de Mashare, les jeunes – femmes et hommes – sont formés aux techniques d'agriculture irriguée à des fins commerciales pour, à l'issue de la formation, participer au Programme de développement vert. Le FIDA pourrait jouer un rôle de premier plan en complétant des ressources financières insuffisantes et en offrant le savoir-faire technique indispensable. C'est donc avec grande attention que son gouvernement suit la révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêt.
156. **M. NAMOALE** (Ghana), au nom du Ministre de l'alimentation et agriculture du Ghana, dit que, dans le cadre de la collaboration longue et fructueuse de son pays

avec le FIDA, 15 projets et programmes de différents types ont vu le jour, tous destinés à améliorer durablement les moyens d'existence en milieu rural. Parmi les quatre programmes du FIDA en cours d'exécution, deux ont déjà des retombées positives pour les bénéficiaires; par ailleurs, le FIDA a déjà manifesté son appui pour l'application à l'échelle nationale d'un projet couronné de succès. De plus, courant 2010, les relations cordiales qu'entretiennent le Ghana et le FIDA se sont resserrées à la suite de la visite officielle du Président du FIDA au Ghana, à l'occasion de laquelle il a pu apprécier les avancées des interventions du Fonds dans ce pays. Un accord avec le pays hôte a également été conclu en vue de l'ouverture d'un bureau de pays du FIDA, désormais opérationnel à Accra, et auprès duquel a été réaffecté le chargé de programme de pays.

157. Avec ses partenaires de développement, le Ghana a décidé de réorienter ses ressources et ses énergies au service de la mise en œuvre d'un programme complet destiné à transformer l'agriculture en un secteur productif offrant des chances aux jeunes, et aux petits agriculteurs en particulier. Par conséquent, sa délégation appuie sans réserve le thème de la présente session qui, dans le même ordre d'idée, cible le rôle productif à venir des jeunes dans le secteur de l'agriculture, afin de nourrir les générations futures. C'est dans cet esprit que le Ghana mobilise plus de 2 700 diplômés de l'enseignement supérieur, dans divers domaines, pour la production agricole et rurale. Les jeunes représentent l'avenir et devraient être incités et aidés à prendre en charge le secteur agricole pour en faire une entreprise moderne et rentable.
158. **M. SINON** (Seychelles) dit que les disponibilités alimentaires mondiales devraient être suffisantes pour nourrir correctement la population tout entière. Mais, dans les faits, plus de un milliard de personnes souffrent de la faim et celles qui disposent de ressources plus importantes ont accès à des quantités plus abondantes de denrées alimentaires. Les petites nations, et en particulier les petits États insulaires en développement, ne disposent que de ressources naturelles et de terres agricoles limitées, ce qui les rend excessivement dépendants des importations tandis que leur éloignement des principaux marchés gonfle les coûts. La densité de population est forte mais les sources de revenus, comme le tourisme, sont instables. Les petits États insulaires en développement sont davantage touchés par le changement climatique mais sont moins à même d'en affronter les effets, d'où une réduction de leur sécurité alimentaire. Parmi les nouvelles difficultés auxquelles ils sont confrontés, les actes de piraterie dans l'océan Indien constituent une menace majeure pour les industries de la pêche et du tourisme, vitales pour son pays, d'où une baisse du PIB de 40% en 2010. Face au risque de piraterie pesant sur le transport des produits vivriers, les primes d'assurance augmentent, facteur en grande partie à l'origine de la hausse des prix des denrées alimentaires.
159. Le développement des petits États insulaires en développement ne peut être appuyé qu'avec l'aide de partenaires. L'utilisation efficace des fonds de développement a permis d'améliorer la situation de certains de ces pays mais ne leur a pas permis de pouvoir bénéficier de fonds de développement à un taux d'intérêt compétitif. Ils restent néanmoins hautement vulnérables aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme et leurs industries restent extrêmement fragiles. Déterminé à utiliser avec une grande efficacité des ressources limitées, son gouvernement considère le FIDA comme un principal partenaire de son développement agricole et est heureux de renouer avec la famille du FIDA, dans l'intérêt d'une collaboration renouvelée pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
160. **M. LUHANGA** (Malawi) dit que, dans son pays, les petits agriculteurs, dont les jeunes, sont à l'origine de près des trois quarts de la production agricole. Les jeunes ont donc un rôle de premier plan à jouer en faveur de l'agriculture, pilier de l'économie. Au Malawi, parmi les politiques et les mesures destinées à accroître

l'efficacité et la productivité de l'agriculture et à améliorer la sécurité alimentaire, figure un programme de fourniture d'intrants aux agriculteurs pauvres à des prix subventionnés. Depuis lors, des excédents alimentaires ont été enregistrés et le Malawi est désormais non seulement un pays où la sécurité alimentaire est garantie, mais également un pays exportateur de produits alimentaires, et ce grâce au dur labeur de ses petits agriculteurs. Le gouvernement aborde maintenant la phase successive, à savoir la transformation de l'agriculture en une activité rentable; à cette fin, huit fermes-écoles ont été testées, avec l'aide de la FAO, et le projet sera maintenant mis en œuvre à l'échelle nationale. Grâce à des initiatives en matière de microfinance et de crédit, les jeunes ont désormais accès aux ressources financières leur permettant de monter des entreprises agricoles et d'autres activités. Des mesures d'incitation sont également adoptées en faveur de l'adoption de technologies modernes, qui sont volontiers prises en considération par les jeunes agriculteurs.

161. Le projet Ceinture verte est en cours d'exécution, afin d'affronter les effets du changement climatique sur l'agriculture essentiellement pluviale du Malawi, et en particulier d'intensifier l'agriculture et d'accroître les rendements; ce projet devrait également créer des emplois pour les jeunes ruraux, réduisant ainsi leur migration vers les zones urbaines. Un projet d'irrigation, cofinancé par le FIDA et la Banque mondiale et mis en œuvre sur sept ans, et un programme appuyé par le FIDA destiné à améliorer les moyens d'existence en milieu rural sont actuellement en cours d'exécution; un autre programme du FIDA en faveur d'une production agricole durable figure dans la réserve des projets du FIDA pour 2012. En bref, le Malawi a pu démontrer que la faim pouvait être éradiquée et que c'est en investissant dans la jeunesse rurale d'aujourd'hui que l'on pourra nourrir les générations de demain.
162. **M. MARGHI** (Maroc) dit que le thème de la présente session confirme l'importance des jeunes ruraux et leur rôle crucial pour le développement économique au sens large, et pour le développement agricole et alimentaire en particulier. De plus, il apporte une nouvelle fois la preuve de l'efficacité de la vision stratégique du FIDA et des efforts que celui-ci déploie afin de suivre le rythme des événements pour pouvoir surmonter les problèmes auxquels se trouve confronté le secteur de l'agriculture, en particulier en cette époque actuelle de difficultés et de crises. Un débat sur ce thème permettra non seulement de promouvoir la coopération afin d'identifier les obstacles qui empêchent les jeunes ruraux de remplir leur rôle mais également de formuler des recommandations en vue d'améliorer la situation des jeunes et de garantir qu'ils soient des acteurs du développement, en particulier en milieu rural.
163. Le Maroc met actuellement en œuvre un programme de formation professionnelle conçu pour mettre les jeunes en situation d'affronter les spécificités de leur environnement socioéconomique afin de garantir la continuité d'une génération d'agriculteurs à l'autre. Il accorde la priorité à la formation dans le secteur de l'agriculture, outre l'adoption d'autres mesures telles que la création de petites entreprises multiservices au niveau villageois, l'accès au financement sous forme de projets pour des coopératives et organisations de jeunes, et l'introduction de dispositions permettant aux jeunes de cultiver la terre, en particulier dans le cadre du Plan vert. Le FIDA a fourni un appui financier et technique précieux en faveur de ce plan, qui cible expressément les zones défavorisées et tente de mobiliser la jeunesse rurale par le biais de projets générateurs de revenus et de renforcer leurs capacités pour la mise en œuvre de projets de développement. Les jeunes représentent l'avenir et leurs intérêts devraient être défendus à travers une coopération constructive pour l'action afin de promouvoir l'économie agricole. Il espère que la présente session aura une issue positive en ce sens.
164. **M. GAMBOA** (État plurinational de Bolivie) décrit la philosophie de son peuple – vivre en harmonie avec la nature et la communauté, dans le respect des

principes du "bien vivre". Ce concept, par opposition à celui du "mieux vivre", consiste à vivre en communauté dans les mêmes conditions, à vivre en solidarité et à vivre en complémentarité. Dans son pays, la priorité est accordée au secteur rural, en particulier aux catégories les plus défavorisées – ouvriers agricoles, peuples autochtones, jeunes et femmes. À cet égard, le FIDA représente un allié stratégique grâce à l'appui qu'il fournit au profit des plans et des priorités de développement établis par le Gouvernement bolivien, qui conclura prochainement un accord de prêt pour la première phase d'un projet pilote destiné à améliorer la situation des communautés et familles en situation d'extrême pauvreté à Cochabamba et Potosí.

165. Néanmoins, le FIDA doit renforcer encore davantage certains principes afin que la réalisation de ses objectifs bénéficie de garanties encore plus solides. Compte tenu de l'état de santé inquiétant de notre planète, il ne suffit pas d'instituer une Journée internationale de la terre nourricière, mais il faut proclamer les droits de cette terre nourricière et mettre en place un tribunal de justice climatique. Par ailleurs, s'agissant des droits des bénéficiaires – femmes et hommes – des programmes du FIDA, il est également nécessaire de renforcer l'intérêt accordé aux droits des peuples autochtones, notamment leurs droits à l'autodétermination et à la préservation de leur culture et de leur habitat, ce qui s'inscrit dans le droit fil de l'objectif du FIDA visant à garantir des conditions de vie décentes à tous. Le Gouvernement bolivien réaffirme son soutien en faveur du FIDA et des efforts que celui-ci déploie afin d'éradiquer la pauvreté de millions de ménages ruraux grâce à des projets fondés sur le respect de la culture des peuples autochtones et l'appui aux plus défavorisés, notamment les jeunes, les femmes et les travailleurs agricoles sans terre.
166. **M. ADBULKADIR** (Somalie) est heureux d'avoir la possibilité de participer de nouveau activement, depuis 2010, à ce Conseil des gouverneurs, après dix années d'absence du fait de la crise politique et institutionnelle qui a frappé son pays. Avec l'aide du FIDA, et en partenariat avec l'Université de Padoue, une nouvelle approche a été lancée afin de mobiliser des intellectuels de la diaspora somalienne pour étudier des options et possibilités de développement rural en Somalie, la priorité étant accordée aux ruraux pauvres. Les intellectuels concernés, issus de diverses disciplines et originaires de régions différentes du pays, ont participé à un forum afin d'élaborer des stratégies et plans concrets pour une nouvelle vague d'activités de développement dans la Somalie rurale. On espère que des idées pourront être prochainement présentées aux partenaires afin de pouvoir être mises en œuvre.
167. Il attire l'attention sur la situation alarmante dans laquelle se trouve son pays, dévasté ces six derniers mois par une très grave sécheresse provoquée par l'absence de pluies pendant plusieurs saisons, en particulier la brève saison des pluies entre octobre et décembre. La Somalie est toujours davantage confrontée à de graves pénuries d'eau, de nourriture et de pâturage. Suite à la perte généralisée de bétail, nombreux sont les Somaliens qui, en milieu rural, n'ont pas accès à des denrées de base telles que le lait et la viande. La sécheresse d'envergure nationale est la dernière d'une longue série de problèmes. Par conséquent, il invite la communauté internationale et les organismes d'aide à intervenir d'urgence pour faire face à la crise somalienne, où l'aggravation de la sécheresse pourrait provoquer une catastrophe sans précédent.
168. **M. OSA MONGOMO** (Guinée équatoriale) souligne les principaux problèmes surgis dans le scénario alimentaire mondial sous l'effet de divers facteurs, notamment la hausse des prix des intrants agricoles, la faible productivité de denrées alimentaires dans les pays en développement, la grave crise économique et financière et les effets du changement climatique. Conjugués, ces facteurs ont eu un impact négatif sur la capacité des agriculteurs à produire des denrées alimentaires et à contribuer à l'élimination de la faim, de la pauvreté et de la

malnutrition à travers le monde. Le Gouvernement de la Guinée équatoriale réitère donc sa volonté de maintenir et renforcer la collaboration avec le FIDA et exprime son appréciation face aux résultats extrêmement positifs des trois grands projets mis en œuvre dans le pays. Preuve de cette appréciation, la Guinée équatoriale s'est acquittée en quasi-totalité de ses dettes envers le FIDA.

169. Avant l'indépendance, le secteur agricole de Guinée équatoriale reposait sur un nombre restreint de cultures d'exportation; les agriculteurs n'ont donc que très peu d'expérience dans la production des autres cultures vivrières demandées par la population, d'où la nécessité d'importer la quasi-totalité des denrées alimentaires pour la consommation nationale. Un programme conçu pour développer l'agriculture, améliorer les conditions de vie de la population rurale et parvenir à l'autosuffisance alimentaire préconise l'organisation des agriculteurs en petits groupes afin de faciliter la fourniture d'un appui matériel, technique et financier, plutôt que l'agriculture individuelle pratiquée antérieurement. Malgré l'achat de machines agricoles et l'introduction de techniques agricoles modernes, des efforts de coopération internationale concertée, en particulier de la part du FIDA et des autres organisations basées à Rome, sont encore nécessaires. Ces organisations devraient prendre les devants en vue de surmonter les effets du changement climatique, d'éradiquer la pauvreté en milieu rural et de protéger l'environnement. De plus, il est important que le FIDA adopte des mesures concrètes afin d'intégrer les femmes et les jeunes dans la production alimentaire.

RÉVISION DES PRINCIPES ET CRITÈRES DU FIDA EN MATIÈRE DE PRÊTS (point 11 de l'ordre du jour, suite) (GC 34/L.8)

170. **Le Président du Conseil des gouverneurs** déclare que, à l'issue des consultations et conformément à la suggestion avancée par les représentants de la Norvège et du Nigéria, il est proposé de remettre l'adoption de la résolution concernée à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs.
171. **Il en est ainsi décidé.**

ÉMOLUMENTS DU PRÉSIDENT (point 14 de l'ordre du jour, suite) (GC 34/L.11/Rev.1)

172. **Le Président du Conseil des gouverneurs** déclare que, à l'issue des consultations, les pays de la Liste B proposent que le Gabon et la République bolivarienne du Venezuela soient nommés au Comité des émoluments. En conséquence, les pays suivants sont proposés comme membres du Comité des émoluments: Allemagne, Danemark, États-Unis et Italie pour la Liste A; Gabon et République bolivarienne du Venezuela pour la Liste B; Angola pour la Sous-Liste C1; Bangladesh pour la Sous-Liste C2; et Brésil pour la Sous-Liste C3.
173. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 163/XXXIV sur le rétablissement d'un comité chargé d'examiner la question des émoluments du Président.**
174. **La séance est levée à 18 h 55.**

- iii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-quatrième session tenue le dimanche 20 février 2011, à 13 heures

Présidente: **Clémentine Ananga Messina**
(Cameroun)

Table des matières

| | Paragraphes |
|--|--------------------|
| Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour, suite) | 175-189 |
| - Israël | 176-177 |
| - Indonésie | 178-179 |
| - République-Unie de Tanzanie | 180-181 |
| - Sierra Leone | 182-183 |
| - Cap-Vert | 184-185 |
| - République bolivarienne du Venezuela | 186-187 |
| - Sénégal | 188-189 |
| Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour) | 190 |
| Clôture de la session | 191-193 |

175. **La séance est ouverte à 13 h 10.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour, suite)

176. **M. DIVON** (Israël) déclare que son gouvernement est prêt à prendre des mesures conjointes pour faire face à des problèmes tels que la flambée des prix des produits alimentaires. Le thème de cette session du Conseil des gouverneurs 2011 présente un intérêt pour tous les pays dans la mesure où les jeunes ruraux sont les agriculteurs, entrepreneurs et dirigeants de demain, ce qui les place en première ligne des stratégies mondiales pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance des revenus. Les jeunes du monde entier abandonnent le monde rural pour rejoindre les millions d'autres jeunes qui vivent dans les villes, en quête d'emplois et de moyens pour améliorer leurs conditions de vie. Son petit pays est fier d'avoir, pendant des décennies, contribué à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cet égard, le rôle joué par le FIDA est crucial.
177. Depuis 1958, MASHAV – le Centre israélien de la coopération internationale – partage son savoir-faire et ses connaissances avec les pays en développement. Il accorde la priorité à des questions telles que la sécurité alimentaire, le changement climatique, l'environnement, la désertification, la gestion de l'eau, le développement rural, l'autonomisation des femmes et le renforcement des capacités, ainsi qu'au resserrement de la coopération avec le FIDA, tant au siège que sur le terrain. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur les technologies agricoles au service du développement, présentée au départ par Israël, qui appuie le recours au savoir-faire et aux technologies ainsi que la promotion de la recherche-développement pour accroître la productivité agricole et améliorer la sécurité alimentaire dans les zones rurales pauvres, la priorité étant accordée aux petits agriculteurs et aux femmes. Il conclut en réitérant l'engagement pris par Israël au service du FIDA et de son programme.
178. **M. NASUTION** (Indonésie) rappelle que le premier OMD – réduire de moitié la faim dans le monde – doit être atteint dans moins de quatre ans et que les dirigeants mondiaux se sont engagés à prendre les mesures nécessaires, tant au plan national qu'international. Son gouvernement est convaincu que le FIDA jouera en ce sens un rôle de premier plan. Par ailleurs, le dernier sommet du Groupe des Vingt (G-20) a invité la communauté internationale à promouvoir un investissement responsable en faveur de l'agriculture et de la recherche agricole, thème abordé la veille par M. Kofi Annan dans le contexte africain. Il est nécessaire d'investir davantage dans la recherche agricole dans d'autres régions également, et le FIDA devrait mobiliser davantage de ressources à cette fin tout en renforçant le savoir-faire et les capacités et en favorisant des technologies susceptibles de stimuler la productivité.
179. Face à la hausse des prix des produits de base qui vient aggraver la pauvreté dans de nombreux pays, son gouvernement encourage le FIDA à faire davantage au niveau du Cadre d'action global des Nations Unies afin de protéger les populations à risque par le biais de nouveaux investissements en faveur de l'agriculture familiale. Grâce à une croissance soutenue de son économie, l'Indonésie fait désormais partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, même si la pauvreté reste un problème dans la mesure où le développement de chaque province a suivi un rythme différent. Le FIDA devrait donc, lors de la révision de ses Principes et critères en matière de prêt, tenir compte non seulement du revenu national brut par habitant mais également d'autres facteurs comme le taux de pauvreté et les disparités géographiques. Plus de deux millions de ménages indonésiens ont bénéficié des programmes du FIDA. À l'heure actuelle, deux projets – pour un montant de 90 millions d'USD – sont en cours d'exécution dans la partie orientale du pays, où les besoins sont plus importants. Il encourage le FIDA à ouvrir un bureau en Indonésie afin de gérer plus efficacement ces projets,

et ajoute que ce bureau pourrait servir de plateforme pour toute la région Pacifique.

180. **M. NGIRWA** (République-Unie de Tanzanie) dit que la session de ce Conseil des gouverneurs a pour toile de fond la hausse des prix des produits vivriers et les conditions climatiques extrêmes qui menacent la sécurité alimentaire et la nutrition. L'agriculture, qui continue à jouer un rôle de premier plan pour le développement économique de son pays, figure en tête du programme politique. En 2009, une initiative nationale appelée "Agriculture d'abord" a été lancée par le Président afin de canaliser davantage de ressources vers ce secteur et le Programme national du développement de l'agriculture, dont le FIDA est un partenaire clé, devrait être stimulé par une participation accrue du secteur privé. Son pays a signé l'accord relatif au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui comporterait des synergies avec un certain nombre d'autres initiatives novatrices d'ampleur régionale. Le maintien des projets financés par le FIDA après leur clôture a souffert de la faiblesse des liens avec les structures nationales et locales et autres initiatives ainsi que du manque de pouvoir d'action des agriculteurs; ces difficultés ont toutefois été progressivement résolues, et des projets couronnés de succès sont actuellement mis en œuvre à plus grande échelle dans tout le pays.
181. Son pays a intégralement versé sa contribution au titre de la huitième reconstitution et attend avec impatience la Consultation sur la neuvième reconstitution. Il se réjouit de l'élargissement de la composition de la Consultation à des pays appartenant à la Liste C et espère que cette tendance se poursuivra à l'avenir. La République-Unie de Tanzanie encourage la révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêt à la lumière des différences entre États membres s'agissant de développement. La question essentielle des obstacles rencontrés par les pays en développement dans la négociation des prêts doit également être affrontée.
182. **M. SESAY** (Sierra Leone) rappelle que le PDDAA, dont son pays est signataire, préconise d'affecter 10% des budgets nationaux au développement agricole et de favoriser un taux annuel de croissance agricole de 6%. Le nouveau Gouvernement de Sierra Leone respecte cette cible d'investissement et met actuellement en œuvre un programme national de développement agricole durable, sur 20 ans, dont la première phase privilégie la commercialisation de la production agricole familiale. Les petits agriculteurs constituent le principal groupe cible pour la réalisation du premier OMD, à savoir réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Parmi les autres composantes significatives du programme national figurent l'irrigation à petite échelle, l'accès aux marchés – l'accent étant mis sur les routes de desserte –, le financement des entreprises agroalimentaires et les services sociaux. Compte tenu du succès du portefeuille et des stratégies du FIDA, la Sierra Leone a choisi le Fonds comme organisme de supervision dans le cadre de l'Initiative de L'Aquila. À citer également le fait que l'allocation du FIDA à la Sierra Leone au titre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a doublé.
183. À l'heure actuelle, le gouvernement prend des mesures concrètes afin d'affronter les problèmes rencontrés par les jeunes – entre autres la création d'une Commission nationale de la jeunesse et d'un Parlement national de la jeunesse. De plus, l'application du modèle Songhai, encouragée pour la formation des jeunes, voit la distribution de kits d'intrants de démarrage, l'instauration de réseaux de commercialisation et la fourniture de fonds aux entreprises agroalimentaires, l'objectif étant de leur donner la possibilité de devenir autonomes plutôt que de dépendre d'emplois du secteur public ou du secteur privé. Le gouvernement espère donc pouvoir collaborer avec le FIDA en vue de promouvoir les agroentreprises au sein des filières, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du modèle Songhai.

184. **M. BARBOSA** (Cap-Vert) se félicite du fait que le FIDA continue de concentrer son action sur les communautés rurales pauvres, moyen le plus efficace si l'on veut atteindre les OMD, en particulier celui visant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim. La stratégie du FIDA fait appel à une nouvelle approche axée sur le développement d'économies rurales dynamiques, prometteuses et viables, faisant appel à un changement de mentalité, de culture, voire de paradigme, et sur la promotion d'un esprit créatif, en particulier parmi les jeunes agriculteurs. Les nouvelles activités proposées par le FIDA au Cap-Vert sont particulièrement appréciées dans la mesure où elles s'inscrivent parfaitement dans cette vision.
185. Le Cap-Vert espère que le FIDA, compte tenu de son avantage comparatif, jouera un rôle toujours plus important dans les efforts mondiaux de lutte contre la pauvreté, en particulier en milieu rural, et qu'il forgera des partenariats adéquats avec, entre autres, la société civile et le secteur privé. Par ailleurs, le FIDA devrait renforcer sa coordination et sa collaboration avec d'autres organes des Nations Unies, notamment avec les agences basées à Rome et avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et son secrétariat. La coopération du FIDA avec le Cap-Vert est appréciée, en particulier la prolongation des activités de projet dans tout le pays. Le Cap-Vert compte sur l'aide du FIDA pour mobiliser des ressources en eau, essentielles pour l'agriculture dans un pays ravagé par de graves sécheresses périodiques, et moderniser l'agriculture, en appui aux efforts mis en œuvre au plan national afin de réduire durablement la pauvreté, notamment parmi les jeunes.
186. **Mme URBANEJA DURÁN** (République bolivarienne du Venezuela) explique que la flambée récente des cours mondiaux des produits alimentaires a eu des effets particulièrement néfastes sur les pays en développement à bas revenu et à déficit vivrier. Comme l'indique le *Rapport sur la pauvreté rurale* publié par le FIDA en 2011, un environnement agricole sain doit faire face non seulement aux problèmes historiques et structurels, mais également aux nouvelles réalités que sont la dégradation des ressources naturelles, l'accroissement de la compétition qui s'exerce sur celles-ci et les effets du changement climatique. En 2010, son pays, après une longue sécheresse, a souffert de graves inondations qui ont provoqué des pertes humaines et économiques ainsi que la généralisation de la famine. Le gouvernement a redoublé d'efforts afin d'aider les populations les plus touchées, en particulier les petits agriculteurs ayant perdu toutes leurs ressources. La récente législation vise à aider les secteurs de l'agriculture et de la pêche et à garantir la sécurité alimentaire en stimulant la production de cultures vivrières de base. Plus de 500 000 agriculteurs bénéficieront de financements privés et publics, la priorité étant accordée au développement du régime foncier et à l'élimination du système existant des grandes propriétés terriennes.
187. Son gouvernement appuie les efforts déployés par le FIDA en faveur de la réforme institutionnelle et de l'efficacité programmatique. Concernant celle-ci, les préoccupations majeures ont trait à l'accès au financement, à la promotion de mécanismes de financement novateurs (y compris la coopération Sud-Sud), à la prise en compte de la parité hommes-femmes et à l'engagement des jeunes agriculteurs. Il faut éviter les politiques globales qui ne parviennent pas à prendre en compte les caractéristiques propres aux pays, réduisant ainsi l'aide fournie aux États membres. Mme Urbaneja Durán est donc favorable à la révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêt pour les pays à revenu intermédiaire. Pour atteindre les OMD et parvenir à nourrir une population mondiale croissante, le FIDA et ses organisations sœurs à Rome doivent aller de l'avant vers un modèle de développement économique plus équitable en mesure de multiplier les possibilités offertes aux populations rurales, en particulier aux jeunes. Elle conclut en réitérant l'importance qu'attache son gouvernement à

l'action menée par le FIDA et la participation de son pays à la neuvième reconstitution.

188. **M. GUEYE** (Sénégal) dit que son pays appuie toutes les initiatives en faveur de la population rurale du monde entier, en particulier les petits agriculteurs qui sont les plus défavorisés. Une initiative importante lancée au Sénégal afin de réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté en milieu rural en offrant aux agriculteurs les moyens nécessaires pour accroître la productivité à faible coût a donné des résultats encourageants après trois années de mise en œuvre –deux tiers des besoins en céréales vivrières sont désormais couverts. Parmi les initiatives financées par le FIDA au Sénégal figure un programme en cours d'élaboration qui renforcera les capacités techniques et professionnelles des agriculteurs – hommes et femmes –, y compris des jeunes, et contribuera au relèvement de la production agricole tout en affrontant d'autres questions identifiées par les parties prenantes afin de garantir la viabilité et le respect de l'environnement. Son gouvernement se félicite de l'ouverture, à Dakar, d'un bureau régional du FIDA pour l'Afrique subsaharienne et veillera à ce que tous les équipements nécessaires soient mis à disposition afin d'en garantir le fonctionnement efficace.
189. Le Sénégal alloue 6% de son budget annuel à l'agriculture et espère porter ce pourcentage à 10%, conformément à la Déclaration de Maputo. Il recherche des partenaires techniques et financiers, principalement dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'accès aux facteurs de production et de la diversification des cultures. Les résultats obtenus par le FIDA font référence dans ces domaines. Son pays fera de son mieux pour respecter ses engagements et participer à la reconstitution des ressources du Fonds. Une conférence de grande ampleur, à laquelle toutes les personnes présentes sont invitées, sera organisée à Dakar en 2012 sur trois thèmes: régulation des marchés agricoles afin d'éviter les crises alimentaires; instruments de coopération afin d'améliorer la sécurité alimentaire; et nouvelle gouvernance mondiale afin de protéger l'agriculture et l'environnement.

QUESTIONS DIVERSES (point 15 de l'ordre du jour)

190. **Aucune question n'est soulevée à ce point de l'ordre du jour.**

CLÔTURE DE LA SESSION

191. **La Présidente** prononce un discours de clôture, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
192. Elle déclare close la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs.
193. **La séance est levée à 14 h 05.**

Chapitre 3

B. Débat en séance plénière et événements parallèles

Débat en séance plénière: "Nourrir les générations futures – jeunes ruraux d'aujourd'hui: agriculteurs productifs et prospères de demain"



Séance plénière en plein débat

(© IFAD/Publifoto)

194. On prévoit que la population mondiale passera de 6,9 milliards de personnes aujourd'hui à 9,2 milliards d'ici à 2050. Alors que le nombre de personnes qui souffrent déjà de la faim est estimé à 1 milliard et que les jeunes ruraux délaissent de plus en plus un secteur agricole immuable et improductif dans de nombreux pays, il faut se poser la question: qui va nourrir cette population mondiale croissante?
195. Depuis des années, les jeunes sont négligés et sous-utilisés par les collectivités locales, les gouvernements et les organisations internationales. Globalement, les jeunes ont trois fois plus de chances d'être chômeurs que les adultes. Tout aussi inquiétant est le sort des quelque 300 millions de jeunes qui appartiennent à la catégorie des actifs pauvres. Ils gagnent moins de 2 USD par jour, sont quatre fois plus nombreux que les jeunes chômeurs et travaillent en général en milieu rural. Par rapport à leurs aînés, les jeunes ruraux ont tout particulièrement de la difficulté à accéder à la terre, au crédit et aux nouvelles technologies. Ils ont aussi besoin d'un accès élargi à l'éducation et à des programmes pertinents de formation professionnelle. Ils constituent un groupe qui requiert une attention, un soutien et un suivi particuliers, et qui le mérite. Grâce à leur énergie, à leur passion et à leurs talents, ils peuvent nous aider à résoudre un grand nombre des graves problèmes qui se posent aujourd'hui. Mais il faut tout d'abord leur donner les outils nécessaires.

196. C'est en ayant ce contexte présent à l'esprit que Tumi Makgabo, ex-coproducteur et présentateur de l'émission "Inside Africa" de la CNN primée au niveau international, a animé une table ronde réunissant diverses personnalités lors de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Cette table ronde a débattu des moyens d'accroître la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté en associant les jeunes ruraux à un secteur agro-industriel moderne et dynamique. Les débats ont principalement porté sur les enjeux suivants:
- a) créer l'environnement et les incitations nécessaires pour encourager les jeunes ruraux des deux sexes à choisir le métier d'agriculteur;
 - b) faire en sorte que les jeunes femmes contribuent aussi au processus de développement rural et obtiennent leur juste part des fruits recueillis; et
 - c) développer les investissements agricoles grâce à l'éducation et à la formation rurale.
197. Les personnalités suivantes ont participé à cette table ronde :
- a) Son Excellence Agnes Matilda Kalibata, Ministre de l'agriculture et des ressources animales du Rwanda
 - b) M. Noel D. De Luna, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et représentant permanent adjoint des Philippines auprès de la FAO, du FIDA et du PAM
 - c) Mme Simona Marinescu, Économiste principale et directrice du Programme de réformes économiques, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), bureau d'Amman; ex-ministre du travail et ex-sénatrice de Roumanie
 - d) M. Carlo Petrini, Fondateur du mouvement international Slow Food
 - e) Mme Leidy Dayana Rivera Rivas, représentante de la cause paysanne Association des petits caféiculteurs de La Marina (ASOPECAM), Colombie
 - f) M. Kevin Cleaver, Vice-Président adjoint responsable des programmes, FIDA

Principaux points débattus

198. **Rendre l'agriculture intéressante pour les jeunes** est un enjeu qui a occupé une bonne partie du débat. De manière générale, les participants comme le jeune public ont reconnu que l'agriculture souffrait d'un déficit d'image; les jeunes ont tendance à n'y voir qu'un ultime recours faute d'autres possibilités. Ils ont examiné la nécessité de changer l'image de l'agriculture pour qu'elle devienne une activité commerciale orientée vers le profit et étayée par des technologies modernes, des services financiers et des formations; ainsi que les solutions concrètes à mettre en œuvre pour réaliser ce changement. Ils sont aussi convenus que la société dans son ensemble devait considérer l'agriculture d'un point de vue holistique, en reconnaissant que le travail des agriculteurs concourt à la préservation des paysages, de la fertilité des sols et de la biodiversité, et en portant le regard sur les communautés rurales elles-mêmes et pas uniquement sur les produits.
199. On a reconnu l'immense **rôle des femmes dans la petite exploitation** et leur contribution aux communautés rurales, dans le monde entier. On est convenu, d'autre part, que les femmes sont généralement défavorisées qu'il s'agisse des possibilités d'éducation et de formation, de l'accès à la terre et au crédit, du pouvoir de négociation au sein du ménage et, dans certaines sociétés, de la liberté de mouvement. La table ronde a examiné des idées telles que les systèmes de microfinance, la promotion des groupes de femmes, le ciblage des femmes par des initiatives d'éducation et de formation, et des lois régissant la propriété foncière afin de donner à la génération actuelle des jeunes femmes rurales les moyens de participer au processus de développement rural et d'obtenir leur juste part des fruits recueillis.

200. La nécessité de faire en sorte **que les jeunes fassent entendre leur voix** dans les débats et les décisions qui les concernent a aussi été identifiée comme un changement clé, nécessaire à tous les niveaux. L'intervention des jeunes ruraux présents dans le public, de même que la participation de Mme Rivera Rivas à la table ronde, a garanti que les vues des jeunes enrichiraient tous les aspects du débat. Les jeunes et les anciens ont tous été d'accord sur le fait que sans voix au chapitre dans le débat public sur les politiques, les jeunes ne verront jamais leurs besoins satisfaits et, en conséquence, ils n'auront pas les moyens d'utiliser leur énergie et leurs talents pour aider le monde à résoudre quelques-uns des problèmes urgents qui se posent aujourd'hui.
201. Parmi les autres questions clés qui ont été débattues par la table ronde et auxquelles ont contribué des membres du public, citons la **mise à disposition de fonds au profit des jeunes agriculteurs**, le **rôle du gouvernement et des institutions de développement**, **l'accès à la terre des jeunes des deux sexes**, la possibilité de créer des **partenariats public-privé** en faisant participer le secteur privé aux initiatives de développement rural et en aidant **les jeunes ruraux à accéder à une éducation et à une formation de qualité**, répondant à la demande du marché du travail.

Conclusions et recommandations

202. Quelques-unes des solutions et des recommandations esquissées par les participants à la table ronde pour résoudre les problèmes débattus sont récapitulées ci-dessous:
- a) Il est nécessaire que les décideurs politiques conçoivent des programmes plus intelligents. En effet, les programmes doivent être déclinés et ciblés sur différents sous-groupes de la population.
 - b) La participation des jeunes aux décisions publiques à tous les niveaux est essentielle pour créer un environnement où ils puissent jouer un rôle actif dans le développement d'un secteur agricole rentable.
 - c) La petite agriculture est le fondement de notre avenir. On ne saurait sous-estimer son importance, et les décideurs politiques ont le devoir de la protéger.
 - d) Nous devons encourager les agriculteurs à s'unir et à former des coopératives, afin de faciliter l'accès à la vulgarisation, aux intrants, aux technologies et à l'information. Le fait qu'ils seront groupés en fera des clients plus intéressants pour les banques.
 - e) Les perspectives de la petite agriculture demeureront sombres si les pouvoirs publics ne mettent pas en place l'infrastructure sans laquelle elle ne peut prospérer.
 - f) Les générations plus âgées doivent faire confiance aux jeunes. L'agriculture, grande ou petite, n'est plus une activité peu qualifiée. Elle a besoin d'innovation, et c'est précisément ce que peuvent apporter les jeunes.
 - g) Nous devons être davantage à l'écoute des jeunes.

Événement parallèle n°1: Surmonter la crise économique mondiale: défis et perspectives pour les jeunes ruraux dans la région Asie et Pacifique



203. Invités:

- a) **M. Harsha de Silva**, Membre du Parlement, Gouvernement de Sri Lanka et économiste principal, LIRNEasia, Sri Lanka
- b) **M. Soane Patolo**, Directeur général, Mainstreaming of Rural Development Innovations (MORDI), Ma'ufanga, Nuku'alofa, Tonga
- c) **M. Arindam Dasgupta**, Directeur, Microentreprise Development and Management Division, Dhriiti – The Courage Within – organisation partenaire du Sir Ratan Tata Trust, Inde
- d) **Mme Nguyen Thi Huong Nguyet**, directrice commerciale, Tan Trao Tea Joint Stock Company, ville de Son Duong, district de Son Duong, province de Tuyen Quang, Viet Nam
- e) **Mme Bernadette Manuel**, propriétaire, Seon Kris Food Products Company, Cagtinae, Malimono, Surigao del Norte, Philippines

204. Quelques-uns des principaux points débattus ainsi que les conclusions et les recommandations issues de cet événement sont récapitulés ci-dessous.

Rendre les zones rurales plus attirantes pour les jeunes

205. La pauvreté pousse de nombreux jeunes ruraux à fuir leur foyer pour aller tenter leur chance en ville, pensant que les possibilités de trouver un bon emploi y sont meilleures. Trop souvent, ils découvrent que le marché du travail urbain est déjà saturé, et ils n'ont ni la formation ni les réseaux nécessaires pour décrocher l'un des emplois décents peu nombreux qui y sont offerts.
206. Les zones rurales ont, en revanche, le potentiel voulu pour offrir aux jeunes des possibilités intéressantes de gagner leur vie, en particulier s'ils ont l'esprit d'entreprise. Les ressources naturelles y sont abondantes et les jeunes gens passionnés et innovants n'y manquent pas. Associés à un environnement économique porteur, et à la formation des jeunes au commerce et à l'entreprise, ces ingrédients permettent de s'attaquer au chômage et au sous-emploi des jeunes ruraux, grâce à la création de micro- et petites entreprises rurales dynamiques.

Créer un environnement rural porteur

207. Nombreuses sont les conditions qui doivent être réunies pour que les entreprises rurales ou autres puissent prospérer. Réduire les blocages et la bureaucratie doit avoir la priorité. Lancer une entreprise rurale est souvent une tâche complexe et de longue haleine, exigeant que les futurs entrepreneurs aient accès à de multiples organismes et suivent une longue filière administrative. Si les formalités étaient simplifiées et accélérées, créer une entreprise serait un choix plus facile et plus accessible pour les ruraux.
208. La disponibilité des capitaux est un élément essentiel à la réussite des jeunes en milieu rural.
209. Une infrastructure rurale moderne est un facteur clé pour les jeunes entrepreneurs ruraux. Les jeunes qui ont participé à la table ronde ont donné des exemples concrets des difficultés rencontrées du fait de l'absence d'infrastructure rurale.
210. Il est nécessaire que les pouvoirs publics aident les petits agriculteurs à résister aux crises.
211. Il faudrait aussi introduire de nouvelles technologies pour rendre l'agriculture plus intéressante.

Renforcer l'image de l'agriculture

212. L'agriculture est perçue comme le dernier recours, à n'envisager que s'il n'y a rien d'autre à faire. Il faut changer cette image pour pouvoir espérer motiver les jeunes à nous aider à créer un secteur agricole moderne et rentable. Les méthodes agricoles traditionnelles rebutent les jeunes. Une agriculture scientifique moderne, en revanche, peut attirer d'autres jeunes dans ce secteur. Une fois que les jeunes se mettent à considérer l'agriculture comme une entreprise, les choses commencent à changer. Il est possible de changer l'image de l'agriculture pour qu'elle devienne un choix désirable pour les jeunes ruraux.

Conclusions et recommandations

213. Pour donner aux jeunes les moyens d'impulser le développement du secteur rural, agricole ou non, il faut que les conditions suivantes, définies au cours de la session, soient réunies:
- a) une offre d'opportunités et d'emplois décents pour que les jeunes s'y investissent;
 - b) des systèmes et des réseaux de soutien destinés à aider les jeunes qui décident de migrer vers les villes;
 - c) une infrastructure et un réseau de transports modernes;
 - d) l'accès aux capitaux;
 - e) des formations qualifiantes; et
 - f) une aide à l'accès aux marchés nationaux et internationaux.



Événement parallèle – région Asie et Pacifique
(© IFAD/Publifoto)

Événement parallèle n° 2: Libérer le potentiel de la jeunesse rurale au Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe



214. Invités:

- a) **Mme Nabiha Abu Zeid**, jeune entrepreneur, Égypte
- b) **Mme Abdulla Al Dani**, jeune entrepreneur, République arabe syrienne
- c) **Mme Anita Djerlek**, jeune entrepreneur, Bosnie-Herzégovine
- d) **M. Milenko Trivunovic**, jeune entrepreneur, Bosnie-Herzégovine
- e) **Mme Hanan Mohammad Hazaa Al-Bsoul**, jeune entrepreneur, Jordanie
- f) **Mme Simona Marinescu**, Économiste principale et directrice de programme de réformes économiques, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau d'Amman; ex-Ministre du travail et ex-sénatrice de Roumanie
- g) **Mme Daniela Colombo**, Présidente, Association italienne des femmes pour le développement
- h) **Mme Dorothea Schmidt**, spécialiste principale de l'emploi, équipe de recherche au travail décent, Organisation internationale du Travail (OIT)

Principaux points débattus

215. Les représentants de la jeunesse rurale ont indiqué que les principaux obstacles rencontrés dans leur carrière d'entrepreneur tenaient aux facteurs ci-après:

- a) L'accès à des formations et une éducation adéquates est insuffisant en milieu rural.
- b) La plupart des jeunes entrepreneurs ont acquis les savoir-faire nécessaires à leur activité auprès de leurs proches ou grâce aux formations proposées par des associations. Ils ont certes réussi à monter leur entreprise, mais ont tout de même besoin de formations pour se perfectionner.
- c) Les jeunes entrepreneurs ont des difficultés à accéder aux ressources financières et aux capitaux et trouvent que les conditions de remboursement des prêts sont trop strictes. Or, ils ont besoin de pouvoir emprunter à des conditions équitables pour pouvoir rembourser leurs prêts facilement.
- d) Certains jeunes entrepreneurs ont réussi à monter leur affaire grâce à un petit prêt obtenu avec l'aide d'un projet du FIDA cofinancé. Leur entreprise ayant prospéré, ils ont pu donner du travail à d'autres ruraux.
- e) Les jeunes entrepreneurs se heurtent à des problèmes de commercialisation. Ainsi, quand bien même il existe un marché local, la

clientèle reste limitée; or, l'entreprise a besoin pour grandir de se faire connaître et de trouver des débouchés à l'exportation.

- f) Les jeunes entrepreneurs savent que les métiers agricoles sont déconsidérés dans leur culture. Pourtant, ils surmontent ce préjugé social parce qu'ils ont le sentiment que la mission de l'agriculture, à savoir nourrir les gens en leur proposant des aliments nutritifs et préserver l'environnement, est pleine de noblesse.
- g) Les jeunes entrepreneurs ont souligné que les possibilités d'emploi rural ne se limitaient pas forcément aux activités agricoles.
- h) Les spécialistes invités ont souligné la nécessité d'engager des réformes pour rendre les marchés plus attrayants aux yeux des jeunes entrepreneurs et permettre aux acteurs du secteur privé d'externaliser leurs activités.
- i) L'expérience des pépinières d'entreprises villageoises montre que la meilleure manière d'accroître l'employabilité des jeunes était de leur proposer des formations théoriques et pratiques (apprentissage). Les interventions ciblées sur les ménages à faibles revenus ou sur les jeunes peu instruits ont un impact positif sur cette employabilité.
- j) Les spécialistes invités savent que de très nombreux jeunes ruraux travaillent dans l'économie informelle ou contribuent par leur travail à faire vivre leur famille. Les décideurs n'ont pas encore indiqué clairement les mesures qui doivent être prises pour démarginaliser l'économie informelle.

Conclusions et recommandations

216. La table ronde a donné lieu à quelques grandes recommandations:
- a) Les jeunes entrepreneurs doivent pouvoir compter sur des réseaux qui sont favorables à leurs idées (familles, gouvernements et autres agences) et les utiliser pour répartir le risque.
 - b) L'entrepreneur a besoin pour réussir de capacités, de volonté et de moyens d'action.
 - c) Les jeunes entrepreneurs ont besoin d'un environnement favorable à l'emploi indépendant, à savoir des infrastructures, des incitations et l'accès à des emplois décents.



**Événement parallèle – Proche-Orient, Afrique du Nord
et Europe**
(©IFAD/Publifoto)

Événement parallèle n° 3: Jeunes ruraux – investir aujourd’hui pour des lendemains meilleurs en Afrique subsaharienne



217. Invités:

- a) **Révèrend père Godfrey Nzamujo**, fondateur et Directeur du Centre Songhaï, Bénin
 - b) **Mme Césarie Kantarama**, agricultrice et représentante d’une organisation paysanne, Rwanda
 - c) **Son Excellence Rigobert Maboundou**, Ministre de l’agriculture et de l’élevage, Congo
 - d) **M. Sellu Njiawa**, Président de l’organisation agricole Tegloma pour les poliomyélitiques, Sierra Leone
 - e) **M. Mordekai Chikambure Shumba**, Président de l’Organisation de la jeunesse africaine, Afrique du Sud
 - f) **Son Excellence Agnes Matilda Kalibata**, Ministre de l’agriculture et des ressources animales, Rwanda
 - g) **M. Ali Neino**, dirigeant paysan, région Dan Saga, Niger
 - h) **M. Lucien Ranarivelo**, Coordonnateur national du Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER), Madagascar
218. La table ronde était consacrée à l'examen des défis et des perspectives de la jeunesse en Afrique subsaharienne. Les débats sont récapitulés ci-après.

Défis

219. De l’avis général, l’accès à la terre est le premier grand obstacle à la création de débouchés économiques pour les jeunes ruraux.

Il faut impérativement le faciliter pour montrer aux jeunes que l’agriculture est un secteur professionnel viable.

220. Le deuxième grand défi est de faciliter l’accès des jeunes agriculteurs aux financements et au crédit. La nécessité d’accroître la disponibilité des dispositifs de prêts ciblés et de simplifier les formalités de demande de prêt fait également consensus. L’élaboration de politiques de financement agricole et la mobilisation des financements du secteur privé pour l’agriculture semblent elles aussi des nécessités primordiales.
221. La qualité des programmes de formation figure parmi les priorités essentielles. La formation doit être l’une des solutions privilégiées pour équiper les jeunes des qualifications dont ils ont besoin pour exploiter les multiples débouchés qui s’offrent à eux dans les zones rurales. La nécessité de promouvoir les apprentissages informels en milieu rural a été évoquée. Il faut aussi porter une

attention particulière aux besoins spécifiques des catégories de jeunes vulnérables, par exemple les jeunes handicapés.

222. Il est essentiel par ailleurs de promouvoir la présence accrue de la jeunesse dans les organisations paysannes. La participation renforcée des jeunes à des postes de responsabilité est considérée comme essentielle pour former des partenariats viables avec les gouvernements et créer un environnement propice à la mobilisation du potentiel de la jeunesse.
223. Il s'avère que la plupart des gouvernements d'Afrique ne sont pas pressés de ratifier et appliquer les traités internationaux, les conventions et les chartes qui intéressent la jeunesse africaine.

Perspectives

224. Les possibilités suivantes ont été évoquées pour promouvoir l'insertion des jeunes dans le cadre du développement des localités rurales.
- a) De l'avis général, les nouvelles solutions technologiques offrent d'immenses possibilités de diffuser les meilleures pratiques agricoles auprès des jeunes ruraux.
 - b) La vie rurale doit être plus attrayante pour les jeunes. L'offre de divertissements peut rendre la vie dans les localités rurales plus agréable.
 - c) Facebook peut être un outil précieux pour dialoguer avec la jeunesse rurale.
 - d) Les chantiers publics (construction et entretien de routes, par exemple) peuvent jouer en créant des emplois.
 - e) D'autres possibilités existent, comme la création de jeux vidéo sur l'agriculture, qui pourraient à la fois instruire et distraire les jeunes.

Conclusions et recommandations

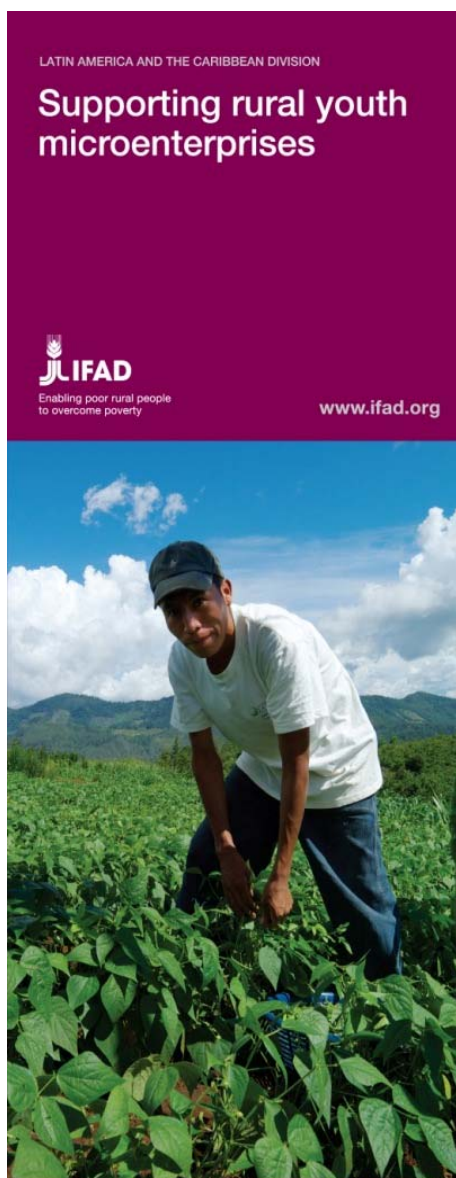
225. Les déclarations faites par les différents invités pour conclure les débats sont résumées ci-dessous:
- a) **Révérénd Nzamujo**: Il faut créer des "villes rurales vertes" grâce à un système intégré par lequel la production agricole incite l'agro-industrie et les services agricoles à devenir plus viables sur le plan économique et suffisamment attrayants pour inciter les jeunes à rester sur place.
 - b) **Mme Kantarama**: L'agriculture et les organisations paysannes ne peuvent devenir viables et efficaces que si les jeunes sont associés aux initiatives de développement.
 - c) **M. le Ministre Maboundou**: Nous devons nous occuper de la situation spécifique des jeunes en concevant des actions concrètes en faveur de l'agriculture productive impliquant des partenariats avec les gouvernements, le secteur privé et les donateurs de manière à créer un réseau solide de jeunes agriculteurs.
 - d) **M. Njiawa**: Les questions touchant le handicap doivent être inscrites dans les actions et les politiques gouvernementales ainsi que dans les systèmes de gouvernance pour garantir la prise en compte des besoins spécifiques des handicapés.
 - e) **M. Ranarivelo**: Il faut croire et se fier au potentiel des jeunes et élargir les possibilités qui leur sont offertes afin de stimuler leur esprit d'entreprise.
 - f) **M. Neino**: Les gouvernements devraient aider les jeunes et les paysans en leur facilitant l'accès aux services, notamment à la vulgarisation agricole, aux résultats de la recherche et à la formation, de manière qu'ils puissent améliorer leur productivité.

- g) **Mme le Ministre Kalibata:** Les gouvernements devraient profiter des réseaux sociaux pour aller à la rencontre des jeunes et leur fournir les bonnes informations. Les gouvernements et les donateurs devraient aider à la création de plateformes pour les jeunes agriculteurs. Telle est la voie à suivre pour mobiliser les jeunes.
- h) **M. Shumba:** Les défis de l'agriculture sont gigantesques et les jeunes doivent s'asseoir aux commandes pour réinventer et redynamiser le secteur.



Événement parallèle – Afrique subsaharienne
(© IFAD/Publifoto)

Événement parallèle n° 4: Soutien aux microentreprises des jeunes ruraux en Amérique latine et aux Caraïbes



226. Invités:

- a) **Mme Gislane Angélica Dos Santos**, technicienne en gestion des opérations de transformation, Réseau des coopératives de Vale do Rio Gavião, Bahia, Brésil
- b) **Mme Isaura Mariela Quintero Melgara**, trésorière de La Quinta Libre Cooperative, Esteli, Nicaragua
- c) **Mme Alexandra Bohorquez**, représentante légale, Ramiriqui Artisans Associations (ARTERAMI), Boyacá, Colombie
- d) **Mme Leidy Dayana Rivera Rivas**, représentante de la cause paysanne, Association des petits caféiculteurs de La Marina (ASOPECAM), Valle del Cauca, Colombie
- e) **Mme Sandra Guadalupe Sandoval Orellana**, directrice locale, coopération de Los Tepemechines, Metapán, El Salvador

227. Les conclusions et recommandations de la table ronde sont récapitulées ci-après.

Défis

228. Les jeunes entrepreneurs ruraux d'Amérique latine et des Caraïbes sont confrontés à six grands défis:

- a) Les institutions et communautés font peu de cas ou se désintéressent du potentiel, des atouts et des spécificités des jeunes ruraux.
- b) La dichotomie actuelle urbains/ruraux tend à limiter la vie économique rurale aux activités agricoles, ce qui ne reflète pas la diversité des talents productifs de la jeunesse.
- c) La pénurie ou l'absence de moyens – capitaux, biens, compétences techniques, infrastructures, juste rémunération – est un obstacle majeur qui entrave l'activité productive et l'initiative entrepreneuriale des jeunes.
- d) La diversité organisationnelle et la dynamique des initiatives de production et de microentreprise sont peu reconnues, ce qui limite l'intégration des jeunes dans les programmes de développement rural.
- e) L'accès des jeunes ruraux à l'éducation et au savoir passe essentiellement par les systèmes d'éducation formels, qui ne sont pas encore réactifs à la situation des jeunes face à l'emploi, aux besoins immédiats en matière de production et de formation professionnelle ou aux qualifications requises à l'intérieur de leur zone géographique.

- f) Les difficultés d'accès aux marchés limitent sérieusement la croissance des jeunes entreprises.

Conclusions et recommandations

229. La table ronde a débattu de quelques grands thèmes tels que la prise de risque acceptée par les jeunes, la nécessité d'injecter du capital-risque pour démarrer les entreprises, de trouver des débouchés et de jouer un rôle actif dans les filières, la nécessité aussi d'améliorer l'éducation et les plateformes de dialogue, d'élargir les interventions au-delà des associations en s'intéressant aussi aux individus, et d'agir rapidement.
230. Les débats ont donné lieu aux conclusions suivantes:
- a) Les jeunes ont besoin d'aide pour accéder au savoir, à l'information, aux services financiers et aux marchés.
 - b) Il est primordial de s'assurer que les jeunes peuvent obtenir des capitaux pour exploiter leurs talents d'innovation et leurs qualités entrepreneuriales.
 - c) L'indifférence et le manque d'empathie vis-à-vis des jeunes ont dressé des barrières qui limitent la participation productive, économique, politique et sociale de la jeunesse à la vie collective.
 - d) Les jeunes sont ouverts aux idées et aux technologies nouvelles. Ils peuvent être des passeurs entre les communautés rurales et un monde globalisé.
 - e) Les formes de soutien efficaces pour les adultes ne le sont pas forcément pour les jeunes.
 - f) Nous devons apprendre à écouter et comprendre les jeunes. C'est alors seulement que nous pourrions déterminer l'efficacité de ce qui a été fait à ce jour et décider de la marche à suivre pour l'avenir.
 - g) Les jeunes doivent être considérés comme un investissement dans l'avenir.
 - h) Les jeunes doivent pouvoir mieux se faire entendre dans les organes de décision à tous les niveaux. Des plateformes de dialogue s'adressant spécifiquement aux jeunes ruraux devraient être créées.
 - i) Il faudrait promouvoir et renforcer les écoles d'agronomie.



**Événement parallèle – Amérique latine
et Caraïbes**
(© IFAD/Publifoto)

Chapitre 3

C. Autres déclarations générales

Déclaration du Gouverneur pour l'Algérie

UN DÉFI MONDIAL: LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL ET LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION EN ALGÉRIE: UNE POLITIQUE ORIGINALE DE RENOUVEAU RURAL ET UN PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

LA POLITIQUE DE RENOUVEAU AGRICOLE ET RURAL: UNE APPROCHE NOVATRICE

La crise alimentaire de 2007-2008 a mis en évidence la nécessité de doter l'Algérie de capacités stratégiques et opérationnelles à même de lui permettre d'améliorer de manière significative sa sécurité alimentaire. Elle a, de ce fait, conféré au secteur de l'agriculture et du développement rural un statut plus important et un rôle plus grand dans l'économie nationale. Cette nouvelle vision s'est traduite par la définition et la mise en œuvre de la politique de Renouveau agricole et rural qui a pour ambition de répondre à un double défi: la sécurité alimentaire, d'une part, la revitalisation et le développement intégré et durable des territoires ruraux, d'autre part.

La politique de Renouveau agricole et rural privilégie l'effort national, l'économie agricole productive et le partenariat multiforme et fécond entre tous les acteurs qui interviennent dans le processus de production, de transformation et de commercialisation.

Premier volet de cette politique, le Renouveau agricole place l'agriculteur au cœur de toutes les attentions et au centre d'un dispositif auquel participent, de manière synergique, les opérateurs de l'agroalimentaire, les banques conventionnées et l'interprofession. L'État veille à sécuriser ses activités en lui apportant, en amont, un appui technique, administratif et financier et, en aval, des garanties contre la baisse des rendements et pour l'écoulement de sa production. L'objectif de ce premier volet est de nourrir la population de façon durable et au moindre coût.

La poursuite de cet objectif suppose la réalisation d'une augmentation significative de la production et ce, grâce notamment au renforcement et à l'élargissement du potentiel productif des filières stratégiques telles que les céréales, le lait, la pomme de terre, les viandes rouges et blanches, l'oléiculture, la phoeniciculture, les semences et plants, l'économie de l'eau, etc., programmes auxquels s'ajoute celui qui a trait à la résorption de la jachère.

Pour sa mise en œuvre, le Renouveau agricole s'appuie d'abord sur la mise en place d'un environnement incitatif et sécurisant grâce au renforcement et à l'adaptation du système de régulation économique agricole (prix et marché agricole, crédit, incitations, fiscalité, assurances, foncier agricole) ainsi qu'au recentrage du rôle des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Mais l'expérience du passé, en Algérie comme dans d'autres pays, prouve que toute économie agricole ne peut devenir réellement performante que si elle est amenée à s'exprimer dans un environnement favorable et un milieu rural équilibré. Cette expérience prouve également que toute politique de sécurité alimentaire doit se traduire par un développement des territoires ruraux et une amélioration sensible du niveau de vie des populations rurales. Or, l'occupation rationnelle de l'espace, ou sa réoccupation, est une condition déterminante pour la revitalisation des territoires ruraux et pour le renforcement de la protection et de la sécurité de vastes parties de notre territoire. C'est là aussi un objectif national stratégique auquel la politique de Renouveau agricole et rural se devait d'apporter une contribution décisive.

C'est pour cela que, dans son volet rural, cette politique cible la rénovation de la perception du monde rural et sa revalorisation. Elle remet au centre des préoccupations nationales les populations qui composent le monde rural parce que ce sont elles qui, par le passé, ont le plus souffert du sous-développement, de l'isolement et de la marginalisation malgré les sacrifices qu'elles ont consentis pour l'indépendance de l'Algérie et les souffrances qu'elles ont vécues durant les événements tragiques qu'a traversés le pays durant les années 1990.

Pour édifier correctement la politique de Renouveau rural, le Ministère de l'agriculture et du développement rural a d'abord procédé à la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic sur la base d'une collecte d'informations précises sur le terrain et sur la base d'une actualisation des études existantes. Un système d'indicateurs couvrant l'ensemble des dimensions et des réalités écologiques et socioéconomiques des espaces ruraux a été alors élaboré. Cela a permis de dresser une typologie de l'ensemble des territoires ruraux, d'identifier et de caractériser les populations qui y vivent ainsi que les activités de toute nature qui y sont pratiquées. Sur la base des indicateurs retenus, 979 communes ont été considérées comme rurales et 562 autres communes comme partiellement rurales. Elles rassemblent une population estimée, en 2005, à 13,4 millions de personnes, soit 40% de la population du pays.

Afin de réinsérer ces territoires ruraux dans la dynamique globale de développement économique du pays et pour les sortir de leur marginalité, un dispositif opérationnel a été conçu et mis en œuvre. Ce dispositif est fondé sur une approche novatrice qui s'interdit toute prise de décision descendante au profit de la seule logique ascendante. En clair, cela signifie que la prise de décision est le fait des acteurs au niveau de la base.

Parce que ces derniers se sentent les plus concernés par le devenir de leur territoire et qu'ils sont sensibles aux changements que peuvent induire, notamment au plan économique, les actions de développement, ils produisent des idées de projets et prennent en charge leur concrétisation en s'impliquant dans ces actions.

Cette approche a pour fonction de libérer les initiatives et de revivifier le sentiment d'appartenance à un territoire et à un groupe social. Elle met en mouvement l'ensemble des acteurs (les ménages, les élus communaux, les services publics, la société civile représentée par le mouvement associatif et les acteurs économiques) et les amène à agir ensemble dans la cohérence et la synergie. Elle a pour finalité de permettre sur chaque territoire rural de réaliser les projets et les ouvrages que les habitants auront choisis et en rapport avec l'originalité de leur lieu de vie. Elle permet aussi de les faire participer à la réalisation de ces projets et à l'évaluation de leur impact par un accompagnement approprié et des formations adéquates.

La réussite de cette approche exige, cependant, des accompagnements spécifiques pour les populations rurales en particulier en matière de:

- méthodes de travail et de mécanismes d'intervention pour regrouper les initiatives locales et les ordonner dans des projets intégrés permettant d'exploiter les synergies et d'assurer la mutualisation des ressources et des moyens disponibles;
- de formation aux métiers de l'agroalimentaire et à la gestion de projets.

Le dispositif découlant de cette approche est articulé autour:

- de l'identification et de l'évaluation des potentialités naturelles et économiques de chaque territoire, comprenant aussi bien le patrimoine et les paysages que les ressources minières, les ressources hydriques, les terres et les forêts, les ressources biologiques, végétales et animales;
- du rapprochement et de la mise en synergie des différentes catégories d'acteurs incluant les populations, les entreprises, la profession et l'interprofession, l'administration et autres institutions, les collectivités locales, la société civile;

- de la prise en considération de l'ensemble des activités économiques, des métiers et des services ruraux ainsi que des revenus correspondants qui concernent notamment: les unités économiques de toutes tailles, les agences spécialisées (Agence de développement social, Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, Agence nationale de gestion du microcrédit, etc.), les assurances, les banques et le financement privé, les différents fonds spécialisés d'accompagnement des programmes de développement rural;
- d'instruments spécifiquement conçus pour le suivi-évaluation (Stratégie nationale de développement rural durable, Système national d'aide à la décision pour le développement rural (SNADDR), Système d'information du Programme de soutien au Renouveau rural (SI-PSRR).

L'ensemble de ce dispositif constitue une matrice d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de projets de développement adaptés spécifiquement à chacun des territoires ruraux ciblés: les Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI).

L'approche retenue, tant pour sa formalisation que pour son exécution, fait du PPDRI un outil fondé sur la recherche permanente de la réduction des distances, de la circulation, du partage et de la valorisation de l'information. Le PPDRI favorise ainsi, au sein de chaque territoire rural, le renforcement de la proximité, de l'écoute, du dialogue, de la communication, de la négociation, de la formation et de la production d'innovation. Il suscite le développement de nouvelles pratiques de bonne gouvernance puisqu'il repose sur la programmation participative et un suivi-évaluation également participatif.

La mise en œuvre de l'approche a exigé la sensibilisation des populations et la formation des acteurs, la mise en place de cadres d'échange et de concertation favorisant la mise en synergie de l'ensemble des acteurs concernés et la mutualisation de l'ensemble des dispositifs sectoriels existants. Dans cette logique, des cellules de proximité et d'animation rurale ont été constituées pour porter à la connaissance des acteurs de base l'ensemble des opportunités existantes et pour favoriser la mutualisation et l'intégration à la base des dispositifs et instruments mis à leur disposition.

Au cours de l'année 2008, une première phase de mise en œuvre de la démarche a permis d'inscrire 5 778 Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI). Ces projets touchent 443 daïras (sous-préfectures), 1 083 communes et 3 570 localités et concernent près de 2,5 millions de ménages et devraient créer 130 000 emplois. Les années 2009 et 2010 ont connu une accélération du processus et l'intégration progressive d'un nombre toujours plus important de localités et donc de territoires ruraux.

LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

L'appartenance de l'Algérie à des étages bioclimatiques à dominante semi-aride et aride, voire hyperaride, fait de la lutte contre la désertification, de la préservation du patrimoine forestier et de la préservation de la biodiversité des composantes majeures du développement rural.

De 1962 à 2008, malgré la multiplicité des programmes mis en œuvre, le bilan des réalisations est resté globalement insuffisant compte tenu de la complexité des problèmes que posent la désertification et la préservation des ressources naturelles.

Les zones steppiques, comme les zones de montagne, restent encore fortement soumises aux érosions hydriques et éoliennes malgré les programmes soutenus menés par la Direction générale des forêts et le Haut Commissariat au développement de la steppe.

Ce sont les régions steppiques (dans les hauts plateaux et dans l'ouest du pays) qui sont les plus menacées. Sur un ensemble de 36 millions d'hectares, 20 millions sont aujourd'hui vulnérables à la désertification, alors que 600 000 hectares sont désertifiés et que 7 millions d'hectares dans la steppe sont sérieusement menacés par l'érosion

éolienne. En outre, 12 millions d'hectares sont soumis à l'érosion hydrique dans les zones montagneuses et plus spécialement dans l'ouest du pays.

On estime ainsi que l'Algérie perd 120 millions de tonnes de sédiments par an et enregistre une diminution des capacités de stockage des eaux de barrages avoisinant les 20 millions de mètres cubes par an. Cela constitue, bien évidemment, une menace lourde de réduction des capacités, déjà insuffisantes, pour subvenir aux besoins en eau des générations futures.

En plus de l'avancée du désert, la déforestation conduit à des glissements de terrain (16,6 millions de mètres cubes érodés par an). Malgré le projet du barrage vert lancé en 1971 et les différentes campagnes de reboisement, la superficie forestière ne représente que 1,7% du territoire national, dont 11% se situent dans la région nord du pays.

Le diagnostic de l'état des lieux réalisé a conduit à un recentrage des programmes conduits au bénéfice des forêts, des régions montagneuses, steppiques et sahariennes et de la mise en valeur.

Ainsi, les actions de lutte contre la désertification s'inscrivent désormais dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action national sur la lutte contre la désertification (PAN-LCD) à travers la politique nationale de développement rural. Ce plan d'action de lutte contre la désertification est défini en concertation avec les populations rurales locales sur la base de l'approche participative autour de la mise en œuvre des PPDR.

Pour la concrétisation de ce plan d'action, un intérêt particulier a été accordé:

- à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique:
 - projet de conservation de la biodiversité en zone aride et semi-aride au niveau de trois wilayas (Bechar, M'Sila et Naâma);
 - classement de nouvelles zones humides dans le cadre du réseau RAMSAR;
 - élaboration de plans de gestion pour les parcs nationaux;
 - renforcement du réseau d'aires protégées;
- à la protection des sols et à la lutte contre la pauvreté grâce à:
 - des projets de proximité pour la protection des espaces agropastoraux;
 - des projets de développement des zones de montagne;
 - la dynamisation de la mise en œuvre du Plan national de reboisement (PNR);
- au renforcement de la base de connaissances et de la détection précoce pour l'adaptation à la sécheresse et à la désertification, notamment par:
 - la mise en place d'un système d'alerte précoce à la sécheresse;
 - la conception d'un dispositif d'observation et de suivi environnemental;
 - l'actualisation de la carte nationale de sensibilité à la désertification;
 - la conception et le développement d'un système de circulation de l'information sur la désertification.

Le Plan d'action national de lutte contre la désertification se propose, pour la période 2008-2013:

- la définition de l'organisation territoriale de sa mise en œuvre à travers des textes réglementaires permettant d'inscrire le Plan d'action dans la politique nationale de développement durable et d'aménagement du territoire;
- l'intégration des stratégies de LCD dans les programmes de développement sectoriels et les programmes de développement local;
- la mise en place des instruments d'identification et de suivi des programmes de lutte contre la désertification;
- l'adaptation des mécanismes de financement;
- le renforcement des actions de:
 - mise en défens en milieux steppiques: 1 500 000 ha;
 - fixation de dunes: 100 000 ha;
 - plantations forestières: 350 000 ha;
 - traitement de bassins versants: 1 250 000 ha;
- le renforcement des actions de recherche et d'expertise scientifique.

Au bénéfice de la protection du patrimoine forestier, un programme de renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt prévoit notamment:

- la réalisation de 40 cartes de visibilité avec positionnement des postes de vigie;
- la réalisation de 40 cartes de sensibilité avec positionnement adéquat des brigades forestières;
- la conception d'un système d'information géographique (SIG) pour la gestion des feux de forêts;
- l'acquisition de matériel de prévention et d'intervention dont l'affrètement d'aéronefs pendant deux mois pour la surveillance et la première intervention sur les feux;
- des actions de sensibilisation.

Tout en s'inscrivant dans la stratégie nationale d'aménagement du territoire, la démarche adoptée se traduira par des actions multiples de développement local qui permettront l'exploitation durable des ressources naturelles locales, la lutte contre la désertification, la préservation et la valorisation de la biodiversité et enfin la résorption à brève échéance des disparités régionales.

Mais, fondamentalement, l'ensemble des actions en cours auront pour effet l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales qu'elles mettront en position de contribuer significativement au développement général du pays, à sa sécurité alimentaire, et donc à sa sécurité et à sa souveraineté nationales.

Déclaration du Gouverneur suppléant pour le Burundi

Permettez-nous, au nom du Gouvernement du Burundi, et en notre nom propre, de nous joindre aux autres orateurs afin de féliciter la direction et le personnel du FIDA pour l'organisation de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs et pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation burundaise.

Je saisis cette heureuse occasion pour rendre hommage au Gouvernement et au peuple italiens qui ont permis que la présente session se tienne sur le sol italien.

Le thème qui a été retenu pour cette session, "Investir dans la jeunesse", intéresse le Burundi à plus d'un titre ainsi que le débat interactif "Nourrir les générations futures: jeunes ruraux d'aujourd'hui, agriculteurs productifs et prospères de demain".

En effet, le thème retenu arrive à point nommé, parce que sur le plan démographique la jeunesse burundaise constitue la majeure partie de la population et que la jeunesse rurale est formée essentiellement d'agriculteurs, étant entendu que la population burundaise est à 90% rurale.

Signalons en passant que la production agricole est insuffisante pour nourrir décemment la population en général, et la jeunesse en particulier, du fait des sécheresses cycliques observées dans certaines régions du pays, de l'exiguïté des terres, du changement climatique et du manque d'intrants agricoles, notamment les engrais.

Pour relever ces défis, le Gouvernement du Burundi a alloué, en 2011, 7% de son budget au secteur agricole contre 2% en 2010. En 2012, le budget alloué à ce secteur sera de l'ordre de 10% au moins, conformément à la Déclaration de Maputo. Le gouvernement compte également mettre en place un Plan national d'investissement agricole (PNIA) et un Fonds de soutien du secteur privé en matière agricole.

Je tiens à féliciter le FIDA de son appui dans le cadre du développement du PNIA. L'étroite collaboration entre le Fonds et le Gouvernement du Burundi, ainsi que la qualité de la conception de ses programmes dans mon pays ont déterminé le choix du FIDA par le Burundi comme entité de supervision du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour le pays.

Je m'en voudrais de terminer mon propos sans remercier à nouveau le FIDA, et en particulier son Président, pour les appuis multiformes qu'il a toujours accordés au Burundi, et nous sommes convaincus que les appuis en faveur du développement du milieu rural burundais seront encore plus consistants dans le cadre des programmes à venir.

Quant au Gouvernement du Burundi, sa coopération avec le FIDA ira toujours s'améliorant.

Pour terminer, le Gouvernement du Burundi contribuera à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA à hauteur de 10 000 dollars des États-Unis.

Que vive la coopération entre le Burundi et le FIDA!

Que vive la coopération internationale!

Déclaration du Gouverneur pour la République d'Haïti

Je me réjouis de prendre la parole aujourd'hui à la tribune de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, dont le thème retenu pour cette année est "Investir dans la jeunesse".

Permettez-moi de féliciter les responsables du FIDA pour leur engagement constant en faveur de la solidarité entre les peuples et de la coopération multilatérale au profit des populations rurales démunies.

La misère grandissante qui affecte les pays en développement nous interpelle sur la nécessité d'entreprendre davantage d'initiatives aux fins d'assurer le succès de la lutte contre la pauvreté rurale dans le monde.

En Haïti, le secteur agricole contribue à hauteur de 25% à la formation du produit intérieur brut et emploie un peu plus de 50% de la population active du pays.

Conscient de ces réalités, le Ministère de l'agriculture a, depuis quelque temps, intensifié ses efforts pour redynamiser le secteur agricole et améliorer la sécurité alimentaire dans le pays. Dans cette perspective, outre les actions menées en réponse à des problèmes conjoncturels et celles à caractère structurel, un Plan national d'investissement agricole a été élaboré. Ce plan, qui traduit les grandes orientations du secteur agricole définies dans le document de politique agricole, s'articule autour de trois grands axes: i) le développement des infrastructures rurales; ii) la promotion et le développement des filières vivrières et d'exportation; et iii) le développement des services agricoles et l'appui institutionnel.

À ce jour, des avancées notables ont été enregistrées grâce aux efforts du gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, grâce aussi au courage et à l'ardeur au travail des populations rurales. Toutefois, malgré ces progrès, les bases de l'économie restent fragiles. Ces trois dernières années ont été très éprouvantes, douloureusement marquées par une succession de catastrophes majeures: la flambée des prix des denrées alimentaires, les cyclones, le tremblement de terre du 12 janvier 2010, la tornade et le choléra. Avec pour conséquences l'affaiblissement de l'économie agricole et l'aggravation de la pauvreté dans le pays.

Je tiens cependant à préciser que l'année 2010 n'a pas uniquement amené des catastrophes en Haïti, il y a eu des moments heureux, notamment avec la visite reconfortante de représentants de pays amis et de partenaires potentiels, et je profite de cette occasion pour remercier ici le Président Nwanze qui est venu, au début du mois d'août, exprimer son soutien et la solidarité du FIDA au peuple et au Gouvernement haïtiens.

Cette tribune m'offre l'occasion de réitérer, au nom du peuple et du Gouvernement haïtiens, au nom du Président de la République, S. E. René Préal, et au nom du Premier Ministre, M. Jean Max Bellerive, mes sincères remerciements à tous les partenaires de développement pour leur soutien constant aux efforts du développement de mon pays, et particulièrement le FIDA qui n'a jamais ménagé son aide depuis 1978. Les interventions du Fonds en Haïti concernent plusieurs domaines d'activités, notamment l'irrigation, le renforcement des organisations paysannes, l'accès aux nouvelles technologies, le financement rural.

Après le séisme en janvier 2010, le FIDA, tout en négociant avec Haïti un nouveau financement de 20 millions de dollars des États-Unis pour l'extension des interventions en cours, a rapidement mobilisé des fonds pour la mise en œuvre d'un programme d'appui à la réhabilitation des infrastructures de production, à la création d'emplois et à la sécurité alimentaire dans les régions goavienne, des Nippes et dans le bas Plateau Central. Ces deux programmes d'urgence, outre les autres programmes de développement en cours, contribuent considérablement aux efforts de dynamisation du secteur agricole. À quoi vient s'ajouter la décision d'annuler la dette d'Haïti envers le FIDA.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour saluer l'approche prônée par le FIDA pour intégrer les jeunes, tant au niveau de son programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) que dans les programmes de développement qu'il soutient. En témoignent les appuis fournis dans la formation des jeunes ruraux intégrant la politique de responsabilisation des associations d'irrigants et dans le renforcement des organisations paysannes de base en termes de financement rural, de gestion organisationnelle, de gestion des groupements d'intérêt économique, d'élaboration de plans de développement des sections communales avec le Programme d'intensification des cultures vivrières (PICV-II), le Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural (PAIP) et le Projet de développement de la petite irrigation (PPI-2).

Cette approche est en parfaite adéquation avec celle du Ministère de l'agriculture qui vise à promouvoir les jeunes vivant du secteur agricole. En effet, l'un des principes de base qui anime la démarche du Ministère de l'agriculture est l'inclusion des jeunes par des stratégies de développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi afin d'assurer une relève dynamique et créatrice de richesse.

En Haïti, les jeunes, qui représentent plus de la moitié de la population, sont des acteurs incontournables de l'économie. Je reste persuadé qu'il ne peut y avoir un développement durable sans la participation pleine et entière des jeunes, surtout des jeunes ruraux.

En ce sens, toute une politique incitative devra être considérée tant au niveau de bailleurs de fonds comme le FIDA qu'au niveau de l'État haïtien pour déboucher sur des résultats visibles en 2016 et permettre au pays d'atteindre l'objectif sous-continentale d'une Amérique latine et d'une Caraïbe sans faim en 2025 et devenir "un pays émergent et moderne" à l'horizon 2030.

Investissons dans la jeunesse aujourd'hui pour garantir demain la survie de notre planète!

Déclaration du représentant du Koweït

Je voudrais faire écho au discours que le Président du FIDA a prononcé lors de la cérémonie d'ouverture pour lui exprimer, ainsi qu'aux membres de la direction et du personnel, tous nos remerciements pour leurs efforts et leur contribution à la réalisation des objectifs du Fonds.

Il y a déjà plusieurs décennies que la lutte contre la pauvreté et son éradication constituent un enjeu pour la communauté internationale, puisqu'en 1974 la Conférence mondiale de l'alimentation a établi le droit fondamental pour tout être humain d'être à l'abri de la faim et de la malnutrition. Le Fonds international de développement agricole a été créé en 1977 à l'initiative des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en partenariat avec les pays en développement, afin de renforcer les efforts internationaux dans le domaine du développement agricole et rural.

L'État du Koweït appuie les activités du FIDA depuis que celui-ci a été créé et il reste convaincu que le Fonds joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et la faim dans les pays en développement. Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, qui célèbre cette année son 50^e anniversaire, tout comme l'État du Koweït célèbre le 50^e anniversaire de son indépendance, a toujours tout fait pour soutenir les efforts des pays en développement, en particulier dans le secteur agricole, étant donné l'importance que celui-ci revêt en matière de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois, et dans les zones rurales où vit la majorité des populations pauvres.

La crise alimentaire mondiale de 2007 et 2008 continue de faire planer la menace de la pauvreté et de la faim sur de nombreux êtres humains. Si la croissance démographique est aussi rapide que le laissent entrevoir les prévisions, surtout dans les pays en développement, il faudra donc redoubler d'efforts pour promouvoir le secteur agricole et favoriser ainsi à la source l'accroissement de la production vivrière de base. Face aux défis posés par la crise alimentaire puis par la crise financière, les pays en développement, les pays donateurs, les organisations de développement, le secteur privé et les ONG devront tous agir ensemble pour relancer l'agriculture et faire en sorte qu'elle puisse jouer efficacement son rôle, c'est à dire non seulement nourrir les populations, mais aussi fournir aux agriculteurs leurs principale source de revenus et attirer les travailleurs agricoles afin de limiter les migrations des ruraux vers les villes.

Monsieur le Président,

Étant donné le rôle clé de l'agriculture face à la crise alimentaire et la mission qui incombe au FIDA, l'État du Koweït a décidé d'augmenter sa contribution à la huitième reconstitution des ressources du FIDA de 50% par rapport à ce qu'il avait versé à la septième reconstitution. Il a estimé que les besoins auxquels les activités du Fonds allaient devoir répondre justifiaient cette décision. Nous participerons également de manière active à la prochaine consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.

En ce qui concerne les futures activités du FIDA et ses allocations de ressources, il est certes important de mettre l'accent sur la performance. Mais il l'est tout autant de s'intéresser aux services et aux activités qui permettent d'être plus performant. Il est également nécessaire de prendre en compte la situation de déficit vivrier dans laquelle se trouvent des pays confrontés à des pressions budgétaires accrues du fait de la hausse des prix des produits alimentaires.

Monsieur le Président,

Nous réaffirmons notre appui au FIDA et nous espérons vivement qu'il saura resserrer les liens de coopération avec ses partenaires afin de les aider à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, au premier rang desquels la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

Déclaration du représentant de la République démocratique populaire lao

Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation lao, dire combien nous sommes honorés de participer à cette trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je m'associe aux autres délégations pour féliciter la Présidente et les Vice-Présidents de la présente session et je tiens à remercier vivement le comité organisateur pour l'excellence des dispositions prises et pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation lao.

La réunion de cette année intervient à un moment où les troubles économiques, financiers et sociaux du monde entier qui avaient commencé, il y a quelques années, à menacer sérieusement la sécurité alimentaire, ont à présent un impact grave sur la vie de plus de un milliard de pauvres aux quatre coins du monde, surtout dans les pays en développement. Malheureusement, on assiste en même temps à un appauvrissement croissant des ressources naturelles de la planète, déjà limitées du fait de la surexploitation des terres et des forêts pour la production de cultures énergétiques. Le prix du pétrole a augmenté et l'accaparement excessif des terres ne ralentit nulle part dans le monde. Parallèlement, concernant le thème des jeunes ruraux choisi pour la présente session, les jeunes sont confrontés à plusieurs obstacles qui entravent leur progression individuelle et leurs contributions collectives au développement socioéconomique. Faute d'éducation et de formation convenables, bon nombre de ces jeunes ont peu d'espoir de trouver un emploi et resteront probablement pauvres. Les jeunes qui vivent en milieu rural sont les agriculteurs, entrepreneurs et dirigeants du monde de demain, comme a déclaré la Présidente de ce Conseil. C'est à eux qu'il incombera de relever les défis s'agissant d'accroître la production agricole pour satisfaire la demande alimentaire et de promouvoir la croissance économique dans les zones rurales.

Ces éléments négatifs et les questions concernant les jeunes ruraux constituent des défis majeurs pour nous tous si nous voulons atteindre les objectifs convenus, à savoir garantir des approvisionnements alimentaires pour tous et éliminer la pauvreté, comme il est indiqué dans le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao se concentre sur la manière d'assurer la sécurité alimentaire, ce qui représente pour nous encore une priorité, étant donné que 23% de notre population souffre de malnutrition et que 37% des enfants de moins de cinq ans présentent une insuffisance pondérale. Nous avons réalisé des progrès et le gouvernement est déterminé à mettre en œuvre les composantes de la stratégie nationale sur la nutrition dont il est responsable, en étroite collaboration avec nos partenaires de développement, en particulier avec le FIDA. Le gouvernement continue de suggérer des techniques durables aux producteurs et utilise des méthodologies scrupuleuses d'aménagement du territoire. Il persistera à proposer des incitations et des politiques volontaristes aux différents niveaux et à améliorer l'accès des agriculteurs au crédit agricole ainsi qu'à aider les producteurs et d'autres intervenants agricoles à mieux s'organiser. Des investissements de grande envergure sont également essentiels pour les infrastructures agricoles locales: marchés, entrepôts, installations de transformation, laboratoires de contrôle, etc. Grâce aux partenariats public-privé, nous bénéficierons des précieuses ressources, du savoir-faire et des circuits de commercialisation du secteur privé ainsi que des partenaires de développement qui sont en mesure de nous aider en favorisant des investissements étrangers directs et de qualité provenant de leurs secteurs privés.

En ce qui concerne les jeunes en milieu rural, ils contribuent à la production agricole dès leur plus jeune âge en aidant leurs familles dans les champs, ce qui leur laisse peu de temps pour l'instruction. La situation économique de la famille peut constituer une autre raison pour laquelle ils ne vont pas à l'école. Afin de répondre à ces préoccupations, le

gouvernement a adopté plusieurs mesures visant à améliorer l'équité et la qualité en matière d'instruction par le biais d'un meilleur accès à l'enseignement traditionnel et à mettre en place des écoles de formation professionnelle dans les régions et provinces pauvres pour renforcer les compétences techniques des jeunes et pour développer l'enseignement technique et supérieur. Le meilleur point de départ pour encourager les jeunes ruraux à investir dans les activités agricoles et à s'engager dans des possibilités d'emploi alternatives est représenté par la facilitation et par l'élargissement de l'accès des jeunes au crédit. Le gouvernement est en train d'établir les infrastructures sociales et économiques essentielles dans des domaines comme les communications, les transports, la santé et les services éducatifs et financiers en milieu rural pour permettre aux jeunes d'exercer le droit à leur propre développement. En outre, le gouvernement appuie les activités de la Lao Youth Organization qui visent à faire entendre la voix des jeunes et à encourager leur participation au développement socioéconomique du pays.

Pour conclure, permettez-moi de remercier le FIDA pour avoir organisé cette importante session annuelle. J'espère que nous allons réfléchir ensemble à l'élaboration d'un programme réaliste ciblé capable de transformer, au cours des années à venir, les défis posés par la sécurité alimentaire et le changement climatique en autant d'occasions à saisir pour nourrir les générations futures.

Déclaration du représentant des Philippines

Le thème de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA: "Nourrir les générations futures: jeunes ruraux d'aujourd'hui, agriculteurs prospères de demain", représente pour mon pays à la fois un sujet d'un grand intérêt et un défi majeur.

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie des Philippines. Environ 70% de la population du pays vit dans les zones rurales et l'agriculture représente presque 18% du PIB. Les deux tiers des habitants vivent de l'agriculture et environ 38% de la population active travaille dans le secteur agricole. Il faut noter que le nombre de personnes employées dans le secteur agricole est passé de 11,93 millions l'année dernière à 12,3 millions cette année.

Avec un effectif estimé à 100 millions (dixième place au niveau mondial), les jeunes représentent près d'un tiers de la population des Philippines. Le taux de chômage ne parvient pas à passer sous la barre de 6,9% et l'on estime que la moitié des chômeurs sont des jeunes.

Alors que la population des agriculteurs vieillit (l'âge moyen est de 57 ans), les jeunes ne semblent pas disposés à prendre la relève. Les enquêtes démographiques indiquent que l'activité agricole n'attire pas les jeunes; souvent impatients, ceux-ci ne considèrent pas l'agriculture paysanne, pratiquée par la quasi-totalité de la communauté agricole, comme une entreprise rentable et intéressante. Ils préfèrent se déplacer dans les villes en quête d'emploi dans les secteurs industriel et tertiaire, ou alors émigrer à l'étranger.

Au cours des années à venir, tous ces facteurs poseront au pays un problème de sécurité alimentaire.

Les appels d'ordre moral ne suffiront pas à endiguer la migration des jeunes des zones rurales vers les zones urbaines, à moins que ne soient prises des mesures liées à des avantages économiques tangibles. À l'instar du FIDA, nous sommes convaincus que l'agriculture familiale doit être une entreprise. Pour le Gouvernement philippin, il est clair que l'agriculture ne relève pas de sa seule responsabilité et que, dans ce secteur, la priorité doit être accordée aux partenariats public-privé.

Nous avons adopté un programme de formation pour les jeunes, afin non seulement d'améliorer leurs compétences en matière de production agricole, mais également de leur permettre de devenir des entrepreneurs qualifiés, toujours prêts à tirer parti des possibilités offertes par les filières. Les jeunes agriculteurs bénéficient d'un accès préférentiel au crédit afin de multiplier les possibilités d'activités créatrices de valeur ajoutée.

Grâce au programme d'échange mis en place avec nos pays voisins, les jeunes agriculteurs peuvent expérimenter les nouvelles technologies et constater par eux-mêmes que l'agriculture peut être une activité rentable.

La complémentarité des différents intervenants, comme les unités gouvernementales nationales et locales, les établissements d'enseignement et les institutions financières, est essentielle pour la réussite des programmes précités.

Bien que semé de difficultés, le contexte auquel nous sommes confrontés est riche de possibilités pour l'agriculture paysanne et l'emploi des jeunes ruraux.

La FAO a justement indiqué que, au niveau mondial, près d'un demi-milliard de jeunes n'ont pas la possibilité d'exploiter pleinement leur potentiel. Et cela reste un défi majeur alors que l'on craint une nouvelle flambée des prix des denrées alimentaires, comme en 2008. Même si cette hausse des prix ne constitue pas en soi une évolution négative pour

l'agriculture paysanne vu que le bas niveau des cours mondiaux des denrées alimentaires a représenté un fléau pour l'agriculture des pays en développement pendant des décennies, il faut souligner combien il est nécessaire de garantir aux groupes les plus vulnérables une protection sociale appropriée.

Il faut donner aux petits exploitants la possibilité de tirer parti de la hausse des prix des denrées alimentaires moyennant l'augmentation de la productivité et l'amélioration des technologies. C'est dans ce contexte que nous voudrions manifester notre gratitude au FIDA et à la Commission européenne pour l'aide apportée aux Philippines par le biais du mécanisme de dons en faveur des petits exploitants à la suite de la crise des prix des denrées alimentaires de 2008.

D'autres interventions stratégiques sont en cours de négociation dans le cadre du programme d'options stratégiques pour le pays.

L'agriculture constitue une priorité pour le Gouvernement philippin: depuis 2008, nous avons doublé le budget annuel consacré à l'agriculture.

Devant la communauté internationale, nous réitérons notre détermination à garantir la sécurité alimentaire et notre appui à une participation active en vue de la réalisation de cet objectif.

Déclaration du représentant de la Turquie

Nous rendons hommage aux efforts que le FIDA consacre aux questions de développement agricole et rural pour qu'elles demeurent en bonne place dans les priorités internationales, compte tenu des défis liés au changement climatique, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté auxquels nous sommes confrontés. Dans ces conditions difficiles, nous estimons que le rôle du FIDA dans l'aide qu'il apporte aux pays pour surmonter la pauvreté rurale et assurer la sécurité alimentaire est essentiel.

Le thème de ce Conseil des gouverneurs est choisi à juste titre car les jeunes ruraux sont l'élément crucial et le bien plus précieux dont nous disposons pour nourrir la population mondiale de demain. Nous devons cependant consacrer suffisamment d'efforts et de ressources aujourd'hui afin de faciliter leur engagement futur dans cette ambitieuse entreprise. Dans de nombreux pays, la migration des populations rurales vers les zones urbaines, en raison du manque d'emploi et des conditions d'existence défavorables, constitue un problème social et de développement majeur. Les migrants sont pour la plupart des jeunes qui arrivent en ville en quête d'un avenir meilleur et plus sûr. Ce phénomène engendre malheureusement des troubles sociaux et économiques dans des centres urbains déjà très peuplés et, partant, réduit le nombre d'agriculteurs qui, dans les zones rurales, se consacrent à la production agricole et vivrière.

En l'absence de perspectives convenables d'emploi et d'appui à l'agriculture, la migration des zones rurales vers les villes semble impossible à contenir, et les pénuries alimentaires et la pauvreté continueront à représenter des problèmes majeurs dans les environnements vulnérables.

Nous sommes également confrontés à des problèmes de migration. Les migrants des zones rurales sont en majorité des jeunes qui se déplacent dans les villes à la recherche de travail dans des secteurs non agricoles. Nous sommes conscients du fait que, pour soutenir notre production vivrière, nous devons élaborer des politiques susceptibles de promouvoir l'agriculture auprès des jeunes. En ce sens, nous avons pris, au cours des dernières années, des mesures importantes visant à faire en sorte que l'agriculture attire les jeunes. Ainsi, nous avons créé, au sein du Ministère de l'agriculture, une unité spéciale chargée de faciliter l'élaboration de stratégies de renforcement du statut des jeunes agriculteurs. Outre les programmes d'appui à l'agriculture et les systèmes d'assurance agricole, nous avons mis en place, en particulier pour eux, des possibilités de formation concernant les outils de sécurité sociale. De plus, un programme national a été mis en œuvre pour promouvoir la constitution de petites et moyennes entreprises dans le cadre d'une stratégie de développement rural. Au cours des quatre dernières années, ce programme a favorisé la création d'environ 3 000 petites et moyennes entreprises agricoles. Dans ce contexte, des mesures d'incitation spécifiques ont été introduites pour les jeunes entrepreneurs qui leur permettent de recevoir entre 5 et 15% d'appui additionnel aux ressources publiques pour leurs investissements dans l'agriculture. Grâce au programme, 178 000 emplois ont été créés l'an dernier et 3 000 petites et moyennes entreprises agricoles devraient voir le jour au cours de la période 2011-2015. Nous estimons que ce programme encouragera les jeunes à considérer l'agriculture comme une activité lucrative et réduira le chômage tout en contribuant à améliorer la sécurité alimentaire d'aujourd'hui et de demain.

Avant de conclure, je voudrais exprimer à nouveau notre confiance dans l'action du FIDA. Les développements encourageants de la huitième reconstitution des ressources indiquent que nous partageons tous cette confiance. Nous avons la conviction que cette tendance se poursuivra également tout au long de la neuvième reconstitution. Durant ce Conseil des gouverneurs, nous avons pu constater que les investissements réalisés par le FIDA en faveur des jeunes portent déjà leurs fruits. Nous estimons que, en appliquant ces succès dans le cadre de programmes nationaux, nous parviendrons à concrétiser les objectifs de développement rural et de sécurité alimentaire.

Chapitre 4

Déclarations et allocutions spéciales



Son Altesse royale la Princesse
Haya Al Hussein
(Messagère de la paix des
Nations Unies)
(© IFAD/Publifoto)



L'Honorable Luigi Casero,
Sous-Secrétaire d'État auprès du
Ministre de l'économie et des
finances de la République
italienne
(© IFAD/Publifoto)



M. Kofi Annan, Président du Conseil
de l'Alliance pour une révolution verte
en Afrique
(© IFAD/Publifoto)



M. Kanayo F. Nwanze,
Président du Fonds international
de développement agricole
(© IFAD/Publifoto)



M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA,
salue Son Altesse royale la Princesse Haya Al
Hussein de Jordanie, Messagère de la paix des
Nations Unies
(© IFAD/Publifoto)



M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA,
salue M. Kofi Annan, Président du Conseil de
l'Alliance pour une révolution verte en Afrique
(© IFAD/Publifoto)

Déclaration de la Présidente de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Clémentine Ananga Messina

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Éminentes personnalités internationales,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir que de prendre la parole pour introduire les travaux de cette trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs de notre organisation. Je saisis cette occasion pour remercier chaleureusement le Gouvernement italien de l'hospitalité qu'il a manifestée à l'endroit de notre délégation depuis notre arrivée à Rome, la ville éternelle, et renouveler à Monsieur le Président du FIDA l'engagement du Cameroun, à ses côtés, dans la défense des idéaux nobles du FIDA pour la lutte contre la pauvreté rurale.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

En cette session, le thème central choisi du débat interactif, à savoir "Nourrir les générations futures: jeunes ruraux d'aujourd'hui, agriculteurs productifs et prospères de demain", est en phase avec la dynamique nouvelle observée dans le développement rural. Il ne fait point de doute que les défis liés à la production alimentaire nécessaire pour nourrir une population mondiale croissante – qui devrait atteindre neuf milliards à l'horizon 2050 – seront difficiles à relever, notamment dans les pays en développement, si des programmes incitatifs pour les populations jeunes, qui représentent dans certains cas un peu plus du cinquième de la population totale, ne sont pas développés et mis en œuvre. C'est pour cette raison que les stratégies nationales, régionales ou mondiales qui laissent une place de choix aux jeunes ruraux seraient à même de relever le défi de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté.

Pour ce qui concerne le Cameroun, le Président de la République, S. E. Paul Biya, dans son allocution du 10 février dernier à l'occasion de la célébration de la fête de la jeunesse au Cameroun, disait en s'adressant aux jeunes, et je cite: "Notre agriculture dispose en effet de capacités de production considérables qui peuvent être développées. La solution de notre problème d'emploi se trouve à ce niveau. Si notre agriculture se révèle capable de faire ce «bond en avant», elle offrira une gamme importante d'emplois, allant des plus simples aux plus qualifiés. C'est la raison pour laquelle j'engage nos jeunes à ne pas se détourner du travail de la terre qui est garant de stabilité et d'épanouissement." Il convient de signaler que le Cameroun s'est doté d'une Agence du service civique de participation au développement qui est "investie d'une mission de mobilisation des énergies en vue: i) du développement économique, social et culturel du Cameroun; ii) de la promotion du sentiment national et patriotique; et iii) du progrès du sens de l'intérêt général, de l'esprit civique et de la culture de la paix". Cette agence cible évidemment les jeunes. En outre, le Cameroun exécute depuis plus de quatre ans un Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs sur leurs sites, c'est-à-dire dans leurs villages.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Le FIDA, en produisant le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011*, s'est investi de manière exceptionnelle pour faire l'état des lieux de la pauvreté rurale, en approfondissant l'examen de la question sur les plans mondial et régional, mais aussi en l'analysant sous l'angle de groupes particuliers tels que les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les minorités ethniques. Ce rapport a l'avantage de poser les jalons de la réflexion globale sur les nouvelles réalités, les nouveaux défis et les nouvelles chances pour les générations futures. Parmi les nouvelles réalités, on note prioritairement l'idée de revisiter la question de la promotion de l'agriculture paysanne. Ce retour à une stratégie déjà expérimentée au cours des années 1980 peut-il être porteur de nouveaux espoirs aujourd'hui et pour les générations futures? Telle est la question qu'on est en droit de se poser dans un

environnement à forte urbanisation, où l'économie rurale reste mal organisée et où les perspectives d'une économie d'entreprise ne sont pas évidentes. C'est en cela qu'apparaissent les nouveaux défis pour changer l'environnement économique dans les zones rurales. Y aura-t-il suffisamment de financements pour mener à bien cette métamorphose souhaitée? La question reste en attente, mais elle n'en demeure pas moins pertinente et importante.

Au-delà de toute stratégie opérationnelle, l'accroissement de l'investissement en faveur de l'agriculture et du milieu rural est la réponse adéquate inéluctable et la condition sine qua none pour opérer des transformations sensibles et améliorer les conditions de vie des populations en zone rurale. La mobilisation des ressources nationales est, dans cette perspective, le premier axe d'action. Certains plaident, dans ce contexte, pour une amélioration de la fiscalisation afin de soutenir les investissements dans l'agriculture. Les ressources internes restent les seules ressources sur lesquelles chaque pays compte en premier pour financer son développement.

L'aide publique au développement ne devrait venir qu'en complément des ressources domestiques. En outre, une meilleure organisation interne, soutenue par une amélioration de la gouvernance sont les garantes du succès de toute stratégie fondée sur l'agriculture paysanne, afin qu'elle joue le rôle de levier de l'économie en zone rurale.

Développer et promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé sont aussi un axe important sur lequel devrait s'orienter tout accroissement de l'investissement dans le monde rural, dans la mesure où il est susceptible de créer les synergies nécessaires pour une action cohérente.

Pour finir, je voudrais noter que l'enjeu pour les jeunes, notamment dans les pays en développement, est qu'ils trouvent un intérêt à s'investir dans l'agriculture.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein (Messagère de la paix des Nations Unies), de M. Kofi Annan et de l'Honorable Luigi Casero

Son Altesse royale,
Monsieur Annan,
Honorable Monsieur Casero,

C'est pour nous un honneur de vous accueillir à cette trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Au nom de tous les États membres du Fonds, je tiens à vous adresser nos remerciements les plus sincères pour avoir accepté d'inaugurer cette session.

Chacun d'entre vous donne les preuves d'un dévouement sans faille à la lutte contre la pauvreté et la faim. Chacun d'entre vous vient enrichir, avec sa vision et ses compétences uniques, le thème central de ce Conseil des gouverneurs, à savoir les possibilités qui s'offrent aux jeunes des zones rurales. Votre expérience et vos approches permettront d'orienter le débat non seulement durant les prochains jours, mais aussi les mois et années à venir, alors que le FIDA s'efforce de créer des environnements ruraux où les jeunes pauvres d'aujourd'hui pourront prospérer demain.

Permettez-moi, une fois encore, de vous dire combien nous vous sommes reconnaissants d'être parmi nous en ce jour.

C'est avec impatience que nous attendons vos interventions.

Discours liminaire de la Messagère de la paix des Nations Unies, Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein de Jordanie, épouse de Son Altesse le Sheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, Vice-Président et Premier Ministre des Émirats arabes unis et Président du Conseil exécutif de Dubaï, à l'occasion de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Monsieur le Président Nwanze,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Bonjour. C'est pour moi un privilège de prendre la parole devant cette éminente assemblée.

Représenter le Secrétaire général des Nations Unies, en la personne tout d'abord de Kofi Annan puis de Ban Ki-moon, en tant que Messagère de la paix contre la faim et la pauvreté a été l'un des plus grands honneurs de ma vie.

Lors de ma première visite sur le terrain pour le Programme alimentaire mondial, il y a six ans, je me suis rendue à l'hôpital Queen Elizabeth Central de Blantyre, au Malawi. À cette époque, 5 millions de Malawiens souffraient de la faim. Je ne parlerai ici que d'un seul d'entre eux. C'était un bébé, une toute petite fille, la première que je rencontrais depuis le début de ma mission de Messagère de la paix.

Jusque-là je ne savais pas que la mort avait une présence et une odeur. Jamais je n'avais vu dans les yeux d'un petit enfant le sentiment de solitude, de totale irréversibilité et de délivrance qu'elle procure.

Naturellement, elle ne pouvait pas serrer mon doigt comme le font les bébés. Et j'avais presque honte de voir que mes doigts étaient presque aussi grands que ses bras.

Sa mère était très calme et patiente. Elle aussi avait le regard de celui qui va bientôt mourir. Je crois qu'elle savait très bien à quoi s'en tenir lorsqu'on lui a dit que j'étais là pour apporter cette chose absurde que l'on nomme espoir.

Elle était en train de mourir du sida et ses cinq autres enfants dépérissaient dans les lits voisins. Son mari était déjà décédé.

Nous sommes passés à côté d'autres lits et ensuite dans une autre salle. Alors, j'ai entendu des gémissements. J'ai demandé ce qui se passait; la réponse était évidente: sans doute quelqu'un qui est mort.

Lorsque je suis passée de nouveau à côté du lit de la petite fille, il était vide. Son corps minuscule avait été emporté dans un petit sac en plastique noir. Le lit paraissait intact. C'était comme si elle n'avait jamais existé.

J'ai appris quelque chose d'étrange lors de cette première visite sur le terrain: lorsque l'on meurt de faim, on devient si maigre, si léger qu'on ne laisse pratiquement aucune marque sur les draps.

J'ai pensé à cet enfant lorsque je me suis demandé ce que je pouvais faire de mieux pour aider ceux qui sont aujourd'hui dans le besoin. Et, comme cela m'arrive souvent, j'ai pensé à mon père, feu Sa Majesté le Roi Hussein. J'ai ressorti ses vieux discours que je conserve dans une petite boîte à la maison, et le premier que j'ai trouvé était une allocution qu'il avait faite aux Nations Unies en 1967.

Il déclarait: Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies est vraiment confrontée à un défi de taille: son autorité morale est en jeu et les décisions qu'elle va prendre détermineront dans une large mesure si elle est capable de la préserver.

Je ne vous parlerai pas que de paix, disait-il. Car la condition préalable de la paix est la justice. Lorsque nous aurons la justice, nous pourrons avoir la paix. On parle beaucoup de paix dans ces assemblées, mais on parle peu de justice. Il n'y a pas de paix lorsqu'elle est proclamée par un agresseur victorieux, ou obtenue aux dépens d'une victime soumise.

Ces mots, écrits dans un autre contexte il y a plus de 40 ans, décrivent avec exactitude la situation de la faim aujourd'hui. Nous, les bien-nourris, sommes les agresseurs victorieux, et les victimes de cette guerre cupide sont ceux qui meurent de faim.

Grâce à mon père, j'ai maintenant assez de courage pour admettre en mon for intérieur et devant vous une terrible vérité. Je prie pour que vous m'entendiez.

Je ne comprends pas comment, dans un monde qui explose de prospérité et de possibilités, nous avons renoncé à notre autorité morale.

Nous avons perdu le sentiment de compassion et de solidarité qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue. Nous sommes en faillite morale. Nous pouvons dépenser plus de mille milliards de dollars pour des armes qui vont nous servir à nous battre pour de la terre, une idéologie ou une religion, mais nous laissons 300 millions d'enfants mourir de faim.

Cette organisation a juste un an de plus que moi. Le FIDA ne fait pas souvent la une, mais votre travail n'a jamais été d'une aussi grande actualité. L'homme et la nature suivent un chemin très dangereux. Les inondations, les incendies, la sécheresse, la corruption, l'incompétence et l'avidité ont des effets convergents qui risquent de donner lieu à une crise alimentaire mondiale dévastatrice.

L'une des principales raisons qui ont poussé les jeunes Arabes, du Maghreb jusqu'aux pays du Golfe, à manifester dans les rues pour réclamer un changement a été la hausse des prix alimentaires. On peut toujours discuter du poids respectif de l'économie et de la politique dans cette vague de contestation, mais se nourrir est le besoin le plus élémentaire de l'être humain. Lorsque les populations ont faim, elles se soulèvent.

Les événements du Moyen-Orient ont été décrits comme une alerte ou un signal d'alarme pour la région, mais c'est au monde entier qu'ils devraient servir d'avertissement. Le Moyen-Orient est bien nourri si l'on compare sa situation aux souffrances quotidiennes de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud.

Dans les zones rurales du Cambodge que j'ai visitées la semaine dernière, les ménages dépensent jusqu'à 70% de leur revenu pour la nourriture. C'est trois fois plus qu'ici, en Italie.

La faim et la malnutrition demeurent la plus grande menace qui pèse sur la santé publique dans le monde – plus que les maladies cardiovasculaires, le cancer ou toute autre maladie. Tous les pays du monde ou presque sont confrontés d'une façon ou d'une autre à l'insécurité alimentaire.

En l'espace de trois ans seulement, entre 2007 et 2009, il y a eu plus de 60 émeutes de la faim, de l'île d'Haïti jusqu'en Indonésie. Et il y en aura d'autres, si l'on en juge par le niveau record de l'indice mondial des prix des aliments de la FAO.

Lorsque, en l'an 2000, nous avons adopté avec optimisme les Objectifs du Millénaire pour le développement, 830 millions de personnes souffraient de la faim. Dix ans après, on en compte 925 millions.

Je suis là, devant vous, pour demander des solutions, mais je n'en vois aucune.

Le plus évident, pourtant, c'est ce que font des organismes comme le FIDA – investir davantage dans l'agriculture et accroître la production vivrière. Mais pendant des décennies, cela n'a pas vraiment été une priorité pour nous.

Certains pays pauvres sont constamment confrontés à des crises alimentaires. Mais si les prix des aliments n'augmentent pas dans les pays développés et si personne ne proteste ou ne descend dans la rue, nous éteignons l'alarme et nous nous rendormons.

Après la crise alimentaire du milieu des années 1970, les principaux donateurs et les banques de développement se sont intéressés à d'autres questions, et les financements destinés à l'agriculture ont diminué de plus de 70%, surtout lorsque la révolution verte s'est propagée en Asie du Sud.

Cela semblait sans doute raisonnable à ce moment-là – du moins pour ceux qui mangeaient à leur faim –, mais c'était une grosse erreur.

Soyons honnêtes, l'agriculture n'a jamais été très à la mode parmi les économistes et les hommes politiques des pays en développement – en politique, les aéroports, les grands barrages et les usines ont plus de cachet. La croissance économique et la création d'emploi allaient éradiquer la faim – alors pourquoi se préoccuper des agriculteurs?

Personne ne faisait plus vraiment attention à ceux qui souffraient de la faim jusqu'à ce que la crise alimentaire de 2007-2008 fasse flamber les prix dans le monde entier.

La plus grande difficulté, peut-être, pour arriver à faire bouger les choses, tient au fait que la faim devient de plus en plus invisible dans certaines régions du monde et que le nombre de personnes en surpoids – 1,6 milliard – dépasse de loin le nombre de ceux qui ont faim.

Pour beaucoup d'entre nous, la faim est un problème lointain, presque abstrait. Lorsque l'on vit confortablement, il est très facile d'oublier les souffrances des autres. Si une petite fille de huit ans en Zambie est malade et anémique, qu'est-ce que cela change dans notre monde bien nourri et plein de connexions Wi-Fi? Les appels humanitaires lancés de temps à autre dans *The Economist*, le *Time* ou à la télévision ne la font pas devenir plus réelle.

Ce n'est pas notre enfant. Elle ne vit pas là où nous vivons.

Eh bien, moi je vous dis que c'est notre enfant, et que nous avons tous intérêt à ce qu'elle puisse grandir normalement. L'anémie affecte le développement mental de 40 à 60% des enfants dans les pays en développement, soit environ 2 milliards de personnes. Son éradication permettrait, selon l'Organisation mondiale de la santé, des gains de productivité pouvant aller jusqu'à 20%.

Imaginez tout ce pouvoir d'achat. Des enfants en bonne santé, c'est la garantie la plus sûre, à terme, d'avoir des économies et des marchés en bonne santé dont nous bénéficierons tous. Ceux qui sont indifférents aux souffrances des affamés devraient au moins reconnaître l'intérêt économique qu'il y aurait à éradiquer la faim.

Nous avons fait des progrès dans certains domaines.

Impatients devant la lenteur des organismes d'aide et des banques de développement traditionnels, les donateurs du secteur privé, sous l'égide de la Fondation Gates, ont décidé de se saisir du problème de la faim en finançant l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, présidée par Kofi Annan. Avec plus de 100 millions d'USD à son actif, cette alliance est l'initiative la plus importante qui existe à l'heure actuelle pour lutter contre la faim en Afrique et elle est d'origine africaine.

De son côté, l'administration Obama a doublé le budget qu'elle consacre au développement agricole pour le porter à 1 milliard d'USD, ce qui est tout à son honneur. La Banque mondiale a reconnu ses erreurs passées et a augmenté de 100% le volume de son portefeuille de prêts agricoles. Les pays arabes sont en train de négocier un plan de 65 milliards d'USD pour relancer la production vivrière étant donné les graves pénuries d'eau qu'ils connaissent et la montée en flèche de leurs importations alimentaires.

Certains pays africains ont adopté de nouvelles approches; 16 d'entre eux ont signé un accord par lequel ils s'engagent à consacrer 10% de leurs dépenses nationales à l'agriculture. Huit ont déjà dépassé cet objectif et dix affichent un taux de croissance annuel de 6% de leur production vivrière.

Monsieur le Président Nwanze, le FIDA mérite d'être mis à l'honneur pour son approche spécifique du développement, car elle reconnaît le vrai visage de la faim et vise tout particulièrement les jeunes et les femmes. Plus de 80% des microcrédits que le FIDA finance sont attribués à des femmes.

Les projets du FIDA offrent des possibilités pour faire face au chômage massif qui sévit en milieu rural, surtout parmi les jeunes. Le chômage des jeunes est un énorme problème dans le monde entier, mais encore plus dans le monde arabe où la moitié de nos populations a moins de 25 ans.

Un autre signe de bon augure est le fait que l'aide alimentaire est de plus en plus axée sur la nutrition des enfants. À l'initiative de Médecins sans Frontières, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial, des efforts sont en cours pour étendre l'utilisation des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi afin de lutter contre les effets destructeurs de la malnutrition chez les enfants de moins de deux ans.

C'est très important. Un bébé qui souffre de la faim risque de développer des handicaps qui dureront toute sa vie. Nous possédons le savoir-faire technique et l'argent pour éliminer la faim. Pourquoi les perspectives sont-elles si sombres aujourd'hui? Qu'est-ce qui nous manque?

Je suis absolument persuadée que nous pourrions résoudre le problème de la faim si la communauté internationale avait vraiment à cœur d'en faire une priorité. Cela n'a pas été le cas.

Beaucoup de responsables politiques sont coupés de la réalité, incapables de comprendre ce qu'est la vie d'une personne qui a à peine de quoi manger. Ils n'investissent pas assez d'argent pour faire de réels progrès. Pire encore, ils ne respectent pas leurs engagements.

On fait des promesses et on ne les tient pas. C'est ça la faillite morale.

En 2009, par exemple, lors du Sommet du G-8 ici en Italie, les annonces de contributions additionnelles en faveur de l'agriculture ont atteint un montant de 22 milliards d'USD – la FAO nous informe que moins de 1 milliard d'USD ont effectivement été versés. ACTIONAID est arrivé à la conclusion que cela n'a

strictement rien changé aux investissements dans l'agriculture: les apports supplémentaires de certains donateurs ont simplement compensé les réductions opérées par d'autres.

Nous n'avons pas entendu le message lors de la crise alimentaire de 2008 et nous avons éteint le réveil. Aujourd'hui la situation est devenue encore plus urgente. Sous la présidence de la France, le G-20 a placé la sécurité alimentaire au cœur de ses discussions, et l'on ne peut que s'en féliciter. Mais où est passé notre sentiment d'urgence? Où est notre ardeur? Et je dirais même: où est notre humanité?

Si ma maison brûlait, peu importerait ma fatigue, peu importerait ce que je serais en train de faire, je me battrais de toutes mes forces pour la sauver. Je sais que vous feriez de même. Si votre maison brûlait, vous feriez tout ce qui est en votre pouvoir pour la sauver.

Eh bien, Excellences, notre maison brûle.

Le réveil de la faim a sonné il y a longtemps. Nous ne pouvons plus éteindre l'alarme. Chaque seconde qui passe représente la vie d'un enfant. Nous devrions agir comme si ces enfants menacés étaient nos enfants – parce que, en réalité, ce sont nos enfants.

Plus de fausses promesses. Plus d'annonces de contribution sans suite. La petite fille du Malawi pourrait être avec nous aujourd'hui si nous ne nous étions pas contentés de publier des déclarations et des communiqués. Il est trop tard pour elle, mais il n'est pas trop tard pour sauver des millions d'autres enfants comme elle.

Je ne veux insulter personne. Je me compte moi-même parmi ceux dont je dénonce la faillite morale. J'ai honte de cet aveu, mais j'aurais plus honte encore si je ne saisisais pas cette occasion pour vous demander de l'admettre avec moi. C'est le seul moyen de repartir du bon pied.

Tout ce que je vous demande est de vous assurer que vos gouvernements respectent leurs engagements de contribution.

J'ai commencé avec les mots de feu mon père, Sa Majesté le Roi Hussein de Jordanie, et c'est également avec ses mots que je terminerai: Que Dieu vous accorde de faire se dégager avec clarté de vos discussions le chemin qui mènera à une juste conclusion, et d'être assez courageux et assez sages pour faire en sorte qu'il se concrétise.

Discours liminaire de M. Kofi Annan, Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), à l'occasion de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

L'apport potentiel de l'Afrique à la sécurité alimentaire mondiale

C'est pour moi un privilège de partager aujourd'hui quelques idées avec un auditoire si déterminé et si important pour éliminer la faim dans le monde.

Je sais que je m'adresse à une instance planétaire par sa composition et par la diversité des horizons qu'elle représente.

Mais nous sommes tous unis par notre conviction que les efforts déployés pour éliminer la faim et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle doivent être intensifiés sans plus tarder.

L'urgence est encore plus grande maintenant qu'au moment où cette conférence a été initialement planifiée, car les prix des produits alimentaires et autres denrées de base n'ont cessé d'augmenter.

Ils ont à présent dépassé le pic de 2008 qui avait déclenché la dernière crise alimentaire, si éprouvante pour les populations les plus vulnérables de la planète.

La FAO nous a prévenus que la hausse des prix alimentaires faisait de nouveau peser une lourde menace sur l'économie et le développement ainsi que sur la stabilité sociale.

Et comme le changement climatique va s'accroître inexorablement, les événements météorologiques extrêmes responsables des récentes hausses de prix, des coûts élevés et des pénuries locales ont peu de chances d'être temporaires.

Par ailleurs, l'accroissement continu de la population mondiale va peser de plus en plus sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle partout dans le monde.

Il existe cependant un endroit dans le monde où la situation est particulièrement dramatique: l'Afrique, le seul continent qui ne produit pas assez pour se nourrir.

Le résultat est qu'en Afrique subsaharienne près de 240 millions de personnes ne mangent pas assez bien pour être en forme et en bonne santé.

Mais je voudrais opposer à ce sombre tableau la vision optimiste mais réalisable d'une Afrique capable de nourrir non seulement ses propres populations, mais aussi d'aider à répondre aux besoins de celles et ceux qui ont faim ailleurs dans le monde.

C'est une vision qui nous impose de transformer l'agriculture africaine en s'appuyant sur les progrès déjà accomplis.

Ce faisant, nous transformerons également les perspectives de l'Afrique, car l'agriculture reste le pilier des économies et des sociétés africaines.

Aujourd'hui encore, quatre Africains sur cinq comptent sur l'agriculture et les activités auxiliaires pour nourrir leur famille.

Vaincre les défis agricoles du continent sera le tremplin qui permettra à l'Afrique de réaliser ses aspirations à la prospérité et à la paix.

Voilà pourquoi l'état d'abandon de l'agriculture africaine qui a caractérisé les dernières décennies a été si préjudiciable et si grave dans ses répercussions. Les agriculteurs africains ont été écartés des progrès scientifiques et technologiques qui ont révolutionné les rendements agricoles partout ailleurs.

La mauvaise gestion des terres et des ressources en eau, alliée à la faiblesse des dispositifs économiques et des infrastructures, a freiné le développement agricole.

L'aide extérieure à l'agriculture a fondu, puisque la part des aides internationales est passée de 18% à la fin des années 1970 à 3% seulement ces dernières années.

Les agriculteurs africains ont en outre été nettement désavantagés par un régime commercial mondial déséquilibré.

Les marchés d'exportation et les industries alimentaires d'Afrique sont entravés par des barrières injustes, alors que le continent continue de subir des dumpings de produits alimentaires à bas prix.

Telle est la situation d'un continent qui, de l'avis des spécialistes, sera le plus durement touché par les effets du changement climatique, la perte de biodiversité, l'aggravation du stress hydrique et la désertification.

C'est pour relever ces défis que, lorsque j'étais Secrétaire général de l'ONU, j'avais appelé à une révolution verte pour favoriser la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié la faim dans le monde.

Comme vous le savez, cette révolution est déjà en marche en Asie et en Amérique latine, et les résultats sont spectaculaires.

Elle a permis non seulement d'éviter des famines à grande échelle, mais aussi de jeter les bases d'un surcroît de développement et de progrès économique.

Il nous faut maintenant une révolution verte durable et spécifiquement africaine qui produise les mêmes effets sans pour autant nuire à l'environnement.

C'est pourquoi j'ai accepté, en quittant l'ONU, de présider le Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique: je veux contribuer à cette transformation du continent.

Mesdames et Messieurs, il nous reste un long chemin à parcourir pour réaliser nos ambitions.

Mais les progrès accomplis dans toute l'Afrique au cours des dernières années devraient nous donner de vrais espoirs pour l'avenir.

Les idées créatives, les partenariats efficaces, le rôle moteur des gouvernements et les efforts des paysans eux-mêmes sont autant d'éléments qui servent le développement de l'agriculture africaine.

Ainsi, grâce aux investissements visant à fournir des semences améliorées et des engrais, l'AGRA, le FIDA et de nombreux partenaires publics et privés répondent aux besoins des agriculteurs en tenant compte des conditions locales.

Le partage et la diffusion des meilleures pratiques d'amélioration de la fertilité des sols et des autres approches innovantes font véritablement bouger les choses. Nous devons aussi soutenir l'effort des agriculteurs qui, bien qu'il soit crucial, ne doit pas être considéré comme un élément isolé. C'est l'ensemble de la filière agricole qu'il faut appuyer.

C'est pourquoi le FIDA, l'AGRA et de nombreuses autres organisations s'emploient à créer des réseaux ruraux nationaux de détaillants et d'entreprises agroalimentaires.

Plus de 10 000 petits négociants en produits agricoles ont reçu des aides et ont été formés à la gestion d'entreprise et aux techniques agricoles avec l'appui de l'AGRA.

Cette initiative a permis entre autres de réduire des deux tiers la distance moyenne que doivent parcourir les agriculteurs de l'ouest du Kenya pour acheter des semences et des engrais, d'où de précieuses économies de temps et d'argent.

Le manque d'accès au crédit et autres services financiers – dont l'assurance récolte – a lui aussi freiné considérablement le développement agricole.

Mais tout cela commence à changer grâce aux efforts innovants engagés avec les banques afin de répartir les risques et de favoriser l'octroi de prêts au profit de l'agriculture et des paysans.

En nouant des partenariats dans le secteur financier, le FIDA et l'AGRA ont pu lever 160 millions d'USD de prêts à des taux abordables auprès de banques commerciales au Kenya, en Ouganda, au Mozambique, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie. Cela peut sembler étonnant, car les prêts au secteur agricole et aux agriculteurs devraient être l'affaire des banques, mais les choses ne fonctionnent tout simplement pas ainsi en Afrique: d'une certaine manière, nous ne voyons pas l'agriculture comme une activité commerciale et nous n'y investissons donc que très peu d'argent. Nous discutons il y a peu avec le directeur d'une banque centrale d'un pays africain qui a été surpris de découvrir que 40% du PIB de son pays était apporté par l'agriculture mais que 1% seulement allait à l'investissement agricole.

Je suis heureux que le Conseil d'administration du FIDA ait récemment décidé d'allouer 20 millions d'USD au Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie pour la création d'un fonds de mutualisation des risques qui verra les banques mettre 200 millions d'USD supplémentaires à la disposition de l'agriculture.

Et puis il y a le Nigéria, bien sûr. Ce pays montre l'exemple en consacrant 500 millions d'USD à la création d'un fonds de mutualisation des risques qui pourrait mobiliser 3 milliards d'USD en nouveaux prêts au secteur.

En fait, s'il est essentiel de relever le niveau de l'aide publique au développement pour accélérer les progrès en cours, il existe aussi de formidables possibilités pour les banques commerciales locales et d'autres marchés financiers.

Cependant, pour voir se produire la transformation rapide qui s'impose, il nous faut également axer les efforts et les ressources sur les domaines les plus à même de contribuer à satisfaire les besoins alimentaire du continent.

Cette conviction sous-tend l'initiative des greniers de l'AGRA, qui vise à augmenter les rendements et à étendre les terres cultivées dans les zones fertiles déjà dotées d'un minimum d'infrastructures de base.

Nous rapprochons les gouvernements, les partenaires de développement, les organisations paysannes et le secteur privé de manière intégrée et globale afin de fournir l'appui financier et technique requis.

Cette dynamique est déjà en marche au Ghana, au Mali, au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie, et elle bénéficie du renfort de l'initiative des "couloirs d'infrastructures" lancée par YARA International et d'autres partenaires, à commencer par la République-Unie de Tanzanie.

Le ciblage d'une masse critique de ressources et d'efforts dans ces régions – et d'autres susceptibles de produire une grande partie des aliments de base du continent – contribuera à assurer la sécurité alimentaire en Afrique.

À long terme, cela permettra également à l'Afrique de produire un excédent qu'elle pourra alors exporter.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, c'est grâce aux efforts déployés par les personnes présentes aujourd'hui, et de nombreuses autres encore, que de solides bases sont actuellement jetées.

On constate des progrès, parfois spectaculaires.

En Afrique de l'Ouest, plus de 300 000 agriculteurs ont adopté des techniques de microdosage afin d'accroître la production de variétés améliorées de sorgho, de maïs et de riz en n'utilisant qu'un tiers de la quantité d'engrais recommandée, ce qui revient à augmenter le rendement tout en respectant l'environnement.

En République-Unie de Tanzanie, avec l'aide de négociants de produits agricoles, les petits exploitants des plateaux du Sud ont produit cinq millions de tonnes de maïs en 2009, davantage que dans n'importe quelle autre région du pays.

Face à ces résultats encourageants, la Banque mondiale a décidé d'octroyer 160 millions d'USD pour élargir cette initiative.

Mais beaucoup reste à faire si l'on veut atteindre les objectifs fixés.

Quels grands enseignements peut-on tirer des progrès accomplis à ce jour?

Et quels obstacles devons-nous encore franchir pour que l'Afrique soit en mesure de couvrir des besoins alimentaires croissants et produire suffisamment pour pouvoir exporter?

Premièrement, et cela peut sembler évident, il faut donner la priorité aux cultures vivrières, et non aux cultures de rente.

Le marché africain des produits de base est estimé à 150 milliards d'USD par an.

Cela dépasse largement les recettes que l'Afrique tire du produit des cultures de rente qu'elle vend à l'échelle internationale – café, cacao, thé et fleurs coupées. L'alimentation – avant tout à des fins de consommation domestique – doit être au centre de nos préoccupations, y compris d'un point de vue économique.

Deuxièmement, les avancées enregistrées soulignent l'importance d'une approche cohérente de l'investissement sur l'ensemble de la filière agricole.

Le succès de la réforme agraire, telle que nous l'avons observé en Inde, en Tunisie et au Maroc, repose sur la complémentarité de toutes les composantes du système agricole.

Ce qui suppose de forger des partenariats public-privé solides, comme ceux qui, déjà, donnent des résultats et offrent des possibilités aux petits exploitants – au Ghana, au Mozambique et au Mali (pour ne citer que quelques pays).

Cela m'amène à mon troisième point. Les petits exploitants sont le pilier de l'agriculture africaine et ils doivent être au cœur même de la révolution verte de ce continent.

Nous devons veiller à ce qu'ils soient bien organisés et qu'ils disposent des connaissances et de l'appui nécessaires pour jouer pleinement le rôle qui leur incombe dans la transformation de la production alimentaire en leur donnant l'accès aux semences, engrais et autres ressources.

Beaucoup de petits agriculteurs sont des femmes. Nous avons besoin de politiques qui les encouragent et qui lèvent les obstacles spécifiques qu'elles rencontrent – par exemple concernant l'accès à la propriété foncière et au crédit.

Il nous faut également, comme cela se fait dans le cadre de la stratégie des greniers, consolider les liens entre les petits exploitants et les activités agricoles essentiellement commerciales.

Il ne s'agit pas d'opposer les grandes exploitations aux petites. Des systèmes agricoles à grande échelle, s'ils sont gérés de manière responsable, peuvent faire beaucoup pour les petits paysans en leur apportant une aide directe sous forme de conseils techniques, de transfert de nouvelles technologies et d'assistance pour l'accès aux marchés, tant que les petites exploitations ne sont pas mises à mal par de vastes acquisitions de terres.

Toutefois, les paysans ne seront disposés à cultiver davantage de produits vivriers qu'à condition de pouvoir vendre leur excédent à des prix justes, tant pour le consommateur que pour eux-mêmes.

Il faut pour cela prendre des mesures au niveau national et international.

Les gouvernements nationaux doivent fixer des normes sanitaires et environnementales pour accroître la valeur de leur production et faire en sorte que celle-ci puisse être vendue sur n'importe quel marché.

Parallèlement, la communauté internationale doit mettre en place des politiques efficaces, efficientes et équitables d'accès aux marchés, de sorte que les pays africains se trouvent sur un pied d'égalité avec leurs concurrents.

Cela implique de renoncer aux pratiques protectionnistes qui peuvent être adoptées par réflexe face à la hausse des prix.

Nous avons besoin de réformes structurelles afin de protéger les plus pauvres parmi les pauvres contre les chocs mondiaux, car ce sont eux qui sont en général les premiers, et plus durement, frappés.

Il nous faut avant tout stabiliser l'offre internationale et modérer la spéculation dont sont l'objet les produits alimentaires de base, de sorte que les agriculteurs puissent vendre leur production au juste prix. Je me réjouis que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du G-20.

Il nous faut également – comme le fait la présente réunion – nous intéresser aux conséquences de cette évolution pour la jeune génération.

Ce sont les jeunes, bien sûr, qui sont le plus durement touchés lorsque la nourriture fait défaut.

C'est également vers eux que nous devons nous tourner pour faire en sorte que ce type de pénurie ne se reproduise jamais plus.

Les jeunes méritent notre appui pour pouvoir exploiter les possibilités qui s'offrent à eux, qu'il s'agisse de la terre ou des activités agricoles connexes. Ils ont besoin d'aide pour créer des emplois, monter des entreprises et acquérir les compétences nécessaires.

Prenez par exemple le cas de Lovemore Chopi, un jeune du Malawi dont l'histoire nous montre comment nous pouvons tirer parti de l'énergie et de l'esprit d'entreprise de la jeune génération d'Africains.

Lovemore vendait des semences maraîchères sur les trottoirs de Blantyre, avant de décider qu'il pouvait viser plus haut.

Il s'est alors inscrit à une formation en commerce et marketing que l'AGRA proposait aux négociants en produits agricoles.

Le célèbre programme d'assistance aux agriculteurs du Malawi ayant pour effet d'accroître la demande de semences améliorées, il a enregistré son commerce de produits agricoles comme distributeur public.

Le savoir et la confiance qu'il a acquis ont transformé le jeune Malawien en un entrepreneur modeste mais prospère, qui apporte son concours à la révolution agricole de son pays.

Il y a des milliers d'histoires comme celle-ci dans toute l'Afrique – et il y en aura des millions d'autres si nous parvenons à fournir l'aide qui convient.

C'est cette nouvelle génération d'Africains, hommes et femmes, qui pourront exploiter les possibilités qui s'offrent à eux. Mais, pour cela, ils ont besoin de notre appui, de notre aide.

La marche vers une révolution verte en Afrique consiste dans la transposition à plus grande échelle des milliers de petits succès qui voient le jour sur le continent, sur la voie d'une transformation durable.

Il s'agit de rendre l'agriculture attrayante pour les jeunes, ambitieux et motivés. Ils sont la génération dont nous avons besoin pour pérenniser ce changement.

Leur imagination et leur énergie sont également, Mesdames et Messieurs, la raison pour laquelle j'ai confiance en l'avenir de mon continent.

L'Afrique possède la terre et les personnes qu'il lui faut. Nous avons le potentiel nécessaire non seulement pour nourrir nos propres populations, mais également pour contribuer à la mise en place d'un système alimentaire mondial stable.

Une révolution discrète, menée par les petits exploitants africains, est déjà en cours.

Nous devons tous travailler ensemble pour que ces bourgeons fleurissent, en partageant nos connaissances, en formant des partenariats, en créant un climat politique propice au niveau national et en fournissant l'investissement international accru dont l'agriculture a besoin.

Il nous faut aussi réformer les règles du commerce afin que les récoltes puissent être vendues à des prix équitables, pour les producteurs comme pour les consommateurs.

En adoptant de telles mesures, nous donnerons aux agriculteurs africains les moyens de relever le défi de la faim et de l'insécurité alimentaire sur leur continent et dans le monde entier.

Telle est la récompense fabuleuse que nous avons à portée de main. Une révolution verte réussie, fondée sur l'équité et la durabilité.

C'est une révolution que vous aidez à mener et à accomplir.

Je vous remercie.

**Discours liminaire de l'Honorable Luigi Casero, Sous-Secrétaire d'État,
Ministère de l'économie et des finances de la République italienne**

Son Altesse,
Monsieur le Président Kofi Annan,
Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de vous présenter les hommages du Gouvernement italien à l'occasion de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs. Cette année est très importante pour notre pays, puisque nous célébrons le 150^e anniversaire de notre unité. La présence à Rome des trois organisations du système des Nations Unies est un signe tangible de notre histoire moderne, histoire que nous avons pu construire grâce à l'appui que vous, les États membres, nous avez apporté. Je suis sûr que vous partagerez avec nous ce moment de célébration.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Gouvernement de la République d'Ouzbékistan et au Gouvernement de la République de Hongrie, qui font désormais partie de la famille du FIDA. La nécessité de trouver des solutions structurelles pour faire face à la pénurie constante d'aliments de base et de lutter contre leur distribution inégale, à l'intérieur des pays et entre eux, n'a jamais été aussi impérieuse.

Aujourd'hui encore, plus d'un milliard de personnes dans le monde souffrent de la faim et de la pauvreté. La majeure partie de ces populations étant tributaire presque exclusivement de l'agriculture pour leur survie, le développement rural joue un rôle déterminant dans la promotion de la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim.

Malgré l'attention croissante de la communauté internationale, la situation économique actuelle et les conséquences dramatiques de la hausse des prix des denrées alimentaires représentent de nos jours un facteur de risque toujours plus important pour la stabilité et la sécurité de nombreuses régions de la planète.

D'après la Banque mondiale, à partir du mois de juin 2010, l'augmentation des prix des produits agricoles a précipité 44 millions de personnes dans la pauvreté extrême. L'indice des prix alimentaires, qui a augmenté de 15% entre octobre 2010 et janvier 2011, n'est inférieur que de trois points au pic atteint en 2008, année au cours de laquelle de nombreuses émeutes avaient éclaté dans plusieurs pays. L'augmentation de l'extrême pauvreté liée à la hausse des prix des produits alimentaires est également associée à des niveaux plus élevés de malnutrition.

La production vivrière devra augmenter de 70% d'ici à 2050 si l'on veut garantir une plus grande sécurité alimentaire au niveau mondial. Cette progression ne sera possible que si la productivité augmente fortement, en particulier parmi les petits exploitants. Ces derniers doivent être en mesure de bénéficier des nouvelles dynamiques des marchés. Des politiques agricoles appropriées et des investissements publics suffisants sont donc nécessaires, et les marchés locaux doivent se développer grâce à la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Le G-20, dont les Ministres des finances se réunissent aujourd'hui à Paris, a placé ces thèmes parmi les priorités de son programme.

La sécurité alimentaire a toujours été l'une des priorités de l'Italie en matière de politique internationale, ainsi que le prouve l'adoption récente de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, pendant le G-8 de 2009. Cette initiative a permis non seulement de rappeler le rôle clé de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté, mais aussi de reconnaître pour la première fois que le

problème de la sécurité alimentaire doit être affronté sous tous ses aspects. C'est le message que l'Italie a l'intention de réaffirmer également dans le cadre du G-20.

L'Italie est en fait fermement convaincue que le soutien aux petits exploitants est l'un des moyens les plus efficaces de promouvoir une croissance durable dans les pays pauvres. Aucune initiative visant à lutter contre l'insécurité alimentaire ne peut être couronnée de succès sans un appui soutenu à l'agriculture, et en particulier à la petite agriculture.

Cet appui peut prendre plusieurs formes: des investissements plus importants dans le domaine agricole; la mise en place de marchés plus transparents et plus compétitifs; des services financiers plus accessibles en milieu rural; des possibilités d'emploi non agricole; le développement des entreprises; et une attention renouvelée au rôle crucial joué par les femmes dans les communautés rurales.

L'Italie est consciente du rôle essentiel que les trois institutions ayant leur siège à Rome, avec leurs mandats différents mais complémentaires, jouent dans la réalisation de ces objectifs. C'est pour l'Italie un grand honneur de les accueillir et elle les soutient avec loyauté. Nous estimons qu'il s'agit là d'un signe tangible de notre détermination à assurer la sécurité alimentaire dans tous les pays et pour toutes les populations, dans le cadre d'un dispositif multilatéral et ouvert.

L'Italie accueille favorablement les processus de réforme de ces institutions, qui visent à rendre leur action plus efficace et plus efficiente; elle reconnaît le rôle de chef de file que le FIDA a joué dans ce domaine. Les gouvernements nationaux – et à plus forte raison les organisations internationales – sont tenus de garantir, en toute transparence, l'utilisation correcte des ressources publiques, surtout dans les situations de crise comme celle que nous traversons aujourd'hui.

Dans le cadre de l'architecture financière internationale, le FIDA a un avantage comparatif dans le financement des activités des petits agriculteurs. Dans de nombreuses régions du monde, grâce à l'expérience qu'il a acquise en plus de 30 ans d'activité, le FIDA est l'institution financière internationale qui offre le plus de ressources à l'agriculture.

L'Italie a soutenu avec conviction les réformes récentes engagées par le Fonds, à commencer par le changement de son modèle opérationnel. Sa capacité à mobiliser des ressources externes en faveur de ses programmes s'en est trouvée renforcée, ce dont nous nous réjouissons. Le principe selon lequel la double nature du FIDA – agence spécialisée des Nations Unies et institution financière internationale – ne représente pas un obstacle, mais au contraire donne à l'organisation une valeur ajoutée spécifique est une fois de plus confirmé.

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,

Le Fonds entreprendra lundi prochain la neuvième reconstitution de ses ressources. Sur le plan institutionnel, ce moment revêt la plus haute importance: c'est le moment où nos représentants examineront – en collaboration avec la direction du Fonds – les objectifs stratégiques pour la période 2012-2015, ainsi que les ressources nécessaires pour les réaliser de la manière la plus efficace.

Je suis convaincu que cet exercice offrira au FIDA de nouvelles possibilités de développer et de renforcer son action, répondant aux attentes de la communauté internationale à l'égard de cette institution.

Merci, bon travail et bon séjour à Rome.

Déclaration du Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze

Madame la Présidente,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du FIDA tout entier, j'ai le privilège et le plaisir de vous accueillir à l'occasion de cette trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs.

Ceux d'entre nous qui se préoccupent de la situation de la pauvreté rurale et de la sécurité alimentaire mondiale vivent des jours difficiles. Les inondations – en Australie, au Brésil et à Sri Lanka – font de nouveau la une; la sécheresse a récemment sévi en Chine, au Kenya et en Somalie; les prix des produits alimentaires flambent dans de nombreuses régions du monde. À cela s'ajoutent le changement climatique, l'agitation sociale, un monde en voie de surpopulation sous l'effet de l'accroissement démographique, puisque, selon les projections, nous serons 7 milliards cette année et 9 milliards en 2050. Et l'instabilité provoquée par les marchés financiers et l'effondrement des économies.

À l'évidence, la mission qui consiste à réduire la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire d'aujourd'hui et de demain est tout sauf simple.

C'est un défi que d'agir dans un environnement aussi complexe, mais c'est un défi que le FIDA est bien placé pour relever. J'ai aujourd'hui le plaisir d'être en mesure de vous faire part des progrès que nous avons accomplis, qui vont permettre au FIDA d'être plus efficace, plus agile et surtout plus efficace dans la contribution apportée à la sécurité alimentaire mondiale aujourd'hui et dans les années à venir.

Faits marquants de l'année 2010

Lorsque nous nous sommes réunis l'an passé à l'occasion du Conseil des gouverneurs, je vous ai montré le chemin parcouru et j'ai rappelé ce que nous avons accompli en 2009. Depuis, nous avons franchi un certain nombre d'étapes importantes. Le volume des cofinancements a augmenté d'environ 140% pour atteindre 1,6 milliard de dollars au total; les décaissements ont atteint le niveau record de 457,6 millions de dollars; nous avons continué de développer la présence dans les pays, puisque à la fin de l'année dernière la création de 30 bureaux de pays avait été approuvée par le Conseil d'administration; et nous avons présenté le premier Plan à moyen terme depuis la création du Fonds. Il s'agit d'un plan de travail triennal à horizon mobile qui aidera le FIDA à employer toutes les ressources dont il dispose de la manière la plus efficace possible afin de réduire la pauvreté rurale.

Parallèlement, les réformes sont en cours dans de nombreux domaines, notamment la gestion des ressources humaines, l'efficacité administrative, la gestion financière et l'efficacité de l'organisation.

Ces éléments, ainsi que l'ensemble des résultats opérationnels obtenus en 2010, font l'objet d'un examen approfondi dans notre rapport annuel. Une version provisoire est à votre disposition, que vous pourrez lire lorsque vous en aurez le loisir.

Par conséquent, plutôt que de m'étendre sur nos réalisations passées, je souhaite considérer l'avenir pour imaginer le FIDA à l'horizon 2015, c'est-à-dire au terme de la période de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous ne devons jamais perdre de vue que notre action est étroitement liée au premier de ces objectifs – réduire de moitié la proportion de personnes qui vivent dans la pauvreté extrême et qui souffrent de la faim.

La nouvelle philosophie du FIDA

Les zones rurales de la planète détiennent la clé qui permettra de résoudre certains des problèmes les plus cruciaux auxquels l'humanité est confrontée. Le développement rural est essentiel pour surmonter la faim et la pauvreté, atténuer les effets du changement climatique, assurer la sécurité énergétique et protéger l'environnement.

Vous aurez remarqué que la philosophie du FIDA a évolué de manière aussi subtile qu'importante ces dernières années. Les conditions et les perspectives du développement agricole subissent une mutation rapide. Nous assistons à l'essor des supermarchés à l'échelle locale, nationale et mondiale, et au développement de filières de produits agricoles modernes et intégrées. Ces nouveaux marchés en pleine évolution ouvrent aux populations rurales pauvres des perspectives qui devraient leur permettre de générer des revenus plus élevés que jamais, mais seulement à la condition de pouvoir absorber des coûts initiaux élevés.

Par conséquent, bien que notre mission centrale et notre population cible n'aient pas changé et ne changeront pas, nous avons entrepris d'affiner notre approche.

Plutôt que d'adopter une vision romantique du principe qui consiste à vouloir hisser la population rurale pauvre – les femmes, les hommes et les enfants – au-dessus du seuil de pauvreté, comme un fléau susceptible d'être combattu par des actions caritatives et humanitaires, nous préconisons d'agir en amont pour mettre en place des économies rurales dynamiques: des économies rurales au sein desquelles les jeunes s'imaginent un avenir, des économies rurales qui offrent un large choix de perspectives attrayantes, des économies rurales qui permettent à chacun de satisfaire ses aspirations.

L'objectif ultime du FIDA est de permettre aux populations rurales pauvres, notamment les petits agriculteurs, d'avoir un niveau de vie nettement meilleur qu'aujourd'hui. Ils seront alors en mesure de dépenser et d'investir dans des activités rémunératrices et dans l'économie locale.

Pour y parvenir – et j'ai la conviction qu'il s'agit d'un enjeu décisif –, il est indispensable d'admettre que nous ne pourrons pas sortir les gens de la pauvreté si nous nous cantonnons dans la routine. Pour obtenir une transformation, nous devons d'abord et avant tout changer d'état d'esprit. La première étape consiste à admettre que les exploitations agricoles, quelle que soit leur taille, sont des entreprises. Or, les entreprises ont besoin de filières comportant des maillons clairement identifiés – de la production à la consommation en passant par la transformation et la commercialisation.

La seconde étape consiste à libérer le potentiel que nous avons tous en nous, que nous soyons riches ou pauvres, que nous possédions ou non des terres. Ce potentiel est notre aptitude à faire preuve de créativité, d'innovation et d'esprit d'entreprise. Sans créativité, une personne pauvre restera pauvre même si elle possède une parcelle de terre. Tandis qu'une personne pauvre, même si elle n'a pas de terre, pourra se libérer de la pauvreté si elle est à même de se montrer créative et innovante.

Atteindre l'objectif assigné au FIDA suppose de faire appel à trois types d'investissement. Il faut investir dans le **capital politique** pour ouvrir la voie à la transformation du secteur rural; il faut investir dans le **capital humain** pour assurer l'épanouissement des populations pauvres, en particulier les jeunes, et les doter des compétences nécessaires; et il faut investir du **capital financier**.

Prenez l'exemple de la Rwandaise Élysée Nkundabagenzi. Dans son village, où la population était extrêmement pauvre et mal nourrie, elle et ses voisins ont reçu des petits prêts, des chèvres et des vaches et bénéficié d'une formation pour apprendre à créer un potager.

Aujourd'hui, Élysée produit suffisamment de légumes et de lait pour sa consommation personnelle et pour vendre le surplus au marché. Elle peut scolariser ses enfants et s'offrir une couverture maladie, et elle a pu quitter sa hutte de paille pour s'installer dans une maison neuve.

Au cours des deux dernières années, chaque fois que j'ai visité un programme ou un projet appuyé par le FIDA, j'ai été frappé, et même impressionné, par la volonté et la capacité des gens à changer leur vie dès lors que des investissements judicieux leur en ont donné les moyens – même les plus pauvres d'entre eux.

Investir dans les jeunes du monde rural, femmes et hommes, est également indispensable pour assurer le dynamisme des économies rurales.

Les événements en cours montrent l'énergie, la créativité et la puissance dont la jeunesse est capable; ils montrent aussi qu'il est important de s'assurer que les jeunes aient le sentiment d'avoir un avenir dans les sociétés au sein desquelles ils vivent.

Dans les zones rurales, ces jeunes représentent la prochaine génération d'agriculteurs, de producteurs et de travailleurs. Donnez-leur la compétence et la confiance dont ils ont besoin pour diriger des exploitations agricoles rentables ou créer des entreprises, et ils deviendront demain des citoyens et des responsables locaux sur lesquels on pourra compter. Ignorez-les et ils n'auront guère d'autre choix que de quitter leur foyer et leur famille pour chercher du travail en ville, cette recherche d'une vie meilleure ne leur apportant bien souvent qu'une misère encore plus grande.

Promouvoir des économies rurales plus dynamiques

Le FIDA s'emploie déjà à promouvoir des économies rurales plus dynamiques. Les programmes et projets appuyés par le Fonds offrent aux petits agriculteurs et aux autres populations rurales défavorisées la possibilité de devenir des entrepreneurs au sein de nouveaux marchés en mutation. Pour ce faire, il nous faut notamment appeler à réduire les coûts de transaction, soutenir les organisations de producteurs ruraux, implanter des services financiers en milieu rural et garantir l'accès des petits agriculteurs aux infrastructures, aux services de base et à l'information – en tirant pleinement parti des technologies de l'information et des communications, nouvelles ou existantes. Et il est par ailleurs essentiel d'inciter les partenaires à investir en faveur d'une bonne gouvernance.

De fait, le FIDA à l'horizon 2015 mettra à profit ses avantages comparatifs, à savoir défendre la cause des populations rurales pauvres; mobiliser, auprès de partenaires, le financement en faveur de programmes de développement rural durable; renforcer le pouvoir d'action des populations rurales pauvres; et élargir son modèle de développement "de la base au sommet" afin que les ruraux pauvres deviennent partenaires à part entière de leur propre développement.

Le FIDA détient un avantage **incontestable** lorsqu'il s'agit de travailler aux côtés des petits agriculteurs et de les défendre. En tant qu'institution financière internationale et agence spécialisée des Nations Unies, le Fonds est la seule organisation qui se consacre exclusivement à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays en développement.

Nous avons pendant plus de trente ans fait nos preuves en matière de développement rural et agricole parce que nous avons toujours accordé la priorité au développement rural et agricole alors même que de nombreux donateurs et gouvernements privilégiaient d'autres domaines.

Partenariats

Nos partenaires de développement, à l'échelle nationale et internationale, affectent toujours davantage de ressources au cofinancement de programmes appuyés par le

FIDA. Parmi les résultats obtenus en 2010, première année de la huitième reconstitution de nos ressources, je ne citerai qu'un chiffre qui illustre l'importance que nous accordons au renforcement des partenariats: pour chaque dollar versé dans le cadre de la reconstitution, le FIDA a mobilisé auprès de ses partenaires six dollars en faveur de programmes de développement rural.

Nos partenariats traditionnels resteront la clé de voûte du FIDA à l'horizon 2015. Toutefois, au cours des dernières années, notre stratégie dans ce domaine s'est élargie au secteur privé. Nous considérons que la participation **responsable** du secteur privé est un élément essentiel pour tirer le meilleur parti du potentiel économique du monde rural. Nous nous efforcerons d'attirer les investissements du secteur privé dans le cadre de partenariats forgés avec le FIDA. Parallèlement, nous chercherons à investir dans les petites et moyennes entreprises – services agroalimentaires, commerciaux et financiers – et à renforcer celles-ci afin de jeter les bases d'économies rurales prospères. De plus, nous élargirons nos partenariats dans le secteur de l'agro-industrie. Si nous ne parvenons pas à transformer le monde rural en économies dynamiques et compétitives, les populations pauvres ne pourront pas aller de l'avant et saisir les nouvelles possibilités économiques qui s'offrent à elles.

Le FIDA s'attachera également à forger des partenariats financiers novateurs susceptibles de l'aider à accroître encore son programme de travail. Citons par exemple la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, approuvé par notre Conseil en 2010. Grâce au prêt de plus de 285 millions d'euros (soit environ 400 millions de dollars) et au don de 14,5 millions d'euros octroyés par le Gouvernement espagnol, nous pourrions appliquer nos interventions à plus grande échelle tout en continuant à fournir aux petits agriculteurs un appui financier essentiel.

Ce nouveau Fonds est la preuve de la crédibilité et de la fiabilité du FIDA en sa qualité de partenaire de développement rural et agricole, ainsi que de ses capacités en tant qu'institution financière internationale. De fait, le Comité d'aide au développement de l'OCDE et le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales ont récemment reconnu le FIDA comme étant une organisation solide axée sur les résultats.

Notre expérience et notre investissement en faveur de l'efficacité et de la transparence sont en train de porter leurs fruits. Nos États membres, les organisations paysannes, les femmes et les peuples autochtones ont une confiance totale dans le FIDA.

Nous avons œuvré pour instaurer cette confiance – sur le terrain, où nous sommes en train d'implanter de nouveaux bureaux de pays et d'élargir notre présence; à Rome où, tous les deux ans, à l'occasion de notre Forum paysan, des dirigeants d'organisations paysannes du monde entier ont la possibilité de dialoguer avec le personnel et les partenaires du FIDA; et dans le cadre de notre Forum des peuples autochtones, dont je suis heureux d'annoncer l'établissement officiel auprès du FIDA, aboutissement d'un atelier tenu ces deux derniers jours. **Sa première réunion mondiale devrait se dérouler en 2013, à l'occasion du Conseil des gouverneurs du FIDA.**

Rapport sur la pauvreté rurale

Si l'on se tourne vers l'avenir, le FIDA, à l'horizon 2015, se laissera également guider par les conclusions de notre récent ***Rapport sur la pauvreté rurale 2011***. Il s'agit à l'heure actuelle de l'évaluation la plus détaillée dans ce domaine. Nos travaux mettent déjà à profit ses conclusions, en particulier les quatre étapes majeures sur la voie de l'élimination de la pauvreté et de la faim.

À savoir:

- aider les populations rurales pauvres à mieux gérer les risques auxquels elles sont confrontées;
- accroître durablement la production agricole, en tenant compte des effets notables que le changement climatique induit déjà;
- favoriser un accès équitable aux nouveaux marchés en mutation en considérant les petits agriculteurs d'abord et avant tout comme des entrepreneurs; et
- promouvoir la croissance des emplois ruraux non agricoles.

Conclusion

Pour l'avenir, nous irons de l'avant sur la voie de l'application à plus grande échelle de nos interventions de terrain tout en intensifiant notre action de plaidoyer en faveur du développement rural. Car nous savons que la petite agriculture peut impulser la croissance économique des pays en développement, libérant ainsi des millions de personnes de la pauvreté, à condition d'être axée sur le marché, rentable et écologiquement viable.

Et nous sommes sur la bonne voie. Ainsi, le Viet Nam, la République-Unie de Tanzanie et le Ghana sont autant de pays où les petits agriculteurs sont le moteur de la croissance agricole et économique.

Avec votre appui constant, le FIDA disposera de la force, de la créativité et de la détermination nécessaires pour surmonter les problèmes rencontrés dans un environnement toujours plus complexe et parvenir à relever avec succès ces défis.

Nous nous employons activement à relever ce défi durant la période de la huitième reconstitution. Afin de pouvoir procéder en temps utile à l'examen de ces ressources avant l'expiration de cette période, le Conseil d'administration a donné son aval à un projet de résolution relatif à l'établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, qui sera soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs à la présente session.

Je vous invite à vous pencher sur cette question en temps voulu afin d'autoriser le lancement de la Consultation.

Durant les deux jours à venir, alors que nous consacrerons notre attention à ces questions ainsi qu'à d'autres domaines, j'espère que nous serons guidés par cette vision du FIDA à l'horizon 2015. C'est en effet sur notre travail d'aujourd'hui que s'appuieront les réalisations de demain.

Appel à l'action

Pour que ces succès prennent corps, je voudrais aujourd'hui inviter chacune des personnes présentes dans cette salle à agir.

J'exhorte nos pays membres en développement à prendre des engagements concrets afin que des investissements d'ordre politique, financier et humain dans leurs pays viennent jeter les bases d'un développement rural fructueux. Les changements ne pouvant être imposés de l'extérieur, ils doivent être encouragés de l'intérieur.

J'exhorte nos pays membres donateurs et nos autres partenaires à reconnaître l'engagement pris par certains pays en leur offrant un appui sous la forme de politiques et d'investissements adéquats.

Et j'exhorte le personnel du FIDA à continuer d'œuvrer sans relâche afin d'élargir nos interventions de développement rural sur le terrain, d'obtenir des résultats et de plaider en faveur d'une vision nouvelle, plus dynamique, du développement rural.

L'avenir est entre nos mains.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de clôture de la Présidente de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Clémentine Ananga Messina

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Cette trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA touche à sa fin. Cette année, le Conseil a concentré son attention sur l'avenir et en particulier sur la jeunesse du monde rural qui, avec l'aide du FIDA et de ses partenaires, doit figurer en première place dans les stratégies mondiales en faveur de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de la hausse des revenus.

Lors de la cérémonie d'ouverture, nous avons eu l'honneur et le privilège d'accueillir Son Altesse royale la Princesse Haya Al Hussein, Messagère de la paix des Nations Unies. Dans son allocution au Conseil des gouverneurs, Son Altesse royale s'est adressée à la communauté internationale pour lancer un cri d'alarme.

Faisant remarquer que la mission du FIDA est plus que jamais d'actualité, Son Altesse royale a exhorté les États membres à se joindre à elle pour s'engager à redoubler d'efforts dans la lutte contre les fléaux persistants que sont la faim et la malnutrition.

Le Conseil des gouverneurs a également eu l'honneur d'accueillir M. Kofi Annan, Président du Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et ancien secrétaire général des Nations Unies.

Dans l'allocution qu'il a adressée au Conseil, M. Annan a dessiné la vision convaincante d'une Afrique qui réaliserait le potentiel qui est le sien, réussissant non seulement à nourrir ses habitants, mais aussi à contribuer à l'émergence d'un système alimentaire mondial sûr. M. Annan a souligné que le FIDA et ses États membres, unis dans la conviction qu'il faut de toute urgence accélérer les efforts entrepris pour mettre fin à la pauvreté, ont un rôle indispensable à jouer pour donner corps à cette vision.

Représentant le pays hôte du FIDA, l'Honorable Luigi Casero, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, s'est adressé au Conseil à un jalon important dans l'histoire si riche de l'Italie, alors que le pays s'apprête à commémorer le cent cinquantième anniversaire de son unification. Le Conseil des gouverneurs a fait savoir qu'il était fier que la présence du FIDA à Rome soit appréciée en tant que symbole concret de l'attachement de l'Italie à la coopération internationale, et s'est félicité de la générosité et de l'appui sans faille dont fait preuve le gouvernement qui nous accueille.

Dans son discours inaugural, M. Kanayo Nwanze, Président du FIDA, s'est intéressé au terme fixé pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; il a insisté sur la nécessité d'élargir le modèle de développement "de la base au sommet" adopté par le Fonds afin que les ruraux pauvres deviennent partenaires à part entière de leur propre développement. Le FIDA étant la seule organisation internationale qui se consacre exclusivement à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays en développement, le Président a appelé à accroître les investissements d'ordre politique, financier et humain afin de contribuer à l'émergence d'économies rurales plus dynamiques. Dans son discours, le Président a dépeint de manière à la fois percutante et pleine d'espoir l'avenir que le FIDA s'est tracé.

Le Conseil a accueilli avec plaisir la création du Forum des peuples autochtones et s'est réjoui de ce qui constituera indubitablement un enrichissement notable des événements organisés à l'occasion du Conseil des gouverneurs du FIDA.

En conclusion de la cérémonie d'ouverture, le Conseil des gouverneurs a rendu hommage aux membres du personnel du FIDA qui ont été récompensés pour leur travail exceptionnel. Cet hommage, il faut le dire, est une reconnaissance qui devrait créer plus d'émulation au sein du personnel.

Durant ces deux derniers jours, nous avons entendu de nombreuses déclarations percutantes des Gouverneurs du FIDA, affirmant l'importance que les États membres et la communauté internationale attachent au Fonds et à son action et appelant de nouveau à agir de concert pour permettre aux populations rurales jeunes et pauvres d'accéder à un avenir meilleur.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

En ce qui concerne les questions abordées lors de cette session, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux États membres du Fonds, la République d'Ouzbékistan et la République de Hongrie. Souhaitant la bienvenue à ces deux pays au sein de notre organisation, je suis certaine de m'exprimer au nom de tous les Gouverneurs.

Le Conseil a pris note de l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Il a en outre pris la décision importante d'établir la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. En prenant cette décision, nous avons chargé la Consultation d'examiner si les ressources du Fonds sont suffisantes, dans le souci de renforcer encore sa capacité de répondre aux besoins des populations rurales pauvres. Cette entreprise est décisive pour le dynamisme à venir du FIDA, et je souhaite pleine réussite aux membres de la Consultation.

Le Conseil a approuvé les états financiers consolidés du FIDA pour 2009. Il a également approuvé les budgets du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2011; ce faisant, les Gouverneurs ont entériné un programme de travail sous forme de prêts et de dons pour 2011 qui atteint le montant record de 1 milliard d'USD. Le compte rendu de la session fera état de l'abstention de [l'Allemagne et de l'Italie] en ce qui concerne le budget.

Les Gouverneurs ont adopté une résolution en ce qui concerne le programme de départ volontaire du FIDA.

Le Conseil a reporté l'examen de la révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Le Conseil a également adopté une résolution concernant le rétablissement du Comité des émoluments, prenant note du changement de sa composition par rapport à la proposition initiale issue des consultations préliminaires en ce qui concerne la Liste B, où l'Indonésie a été remplacée par le Gabon. Enfin, le Conseil a eu communication des rapports sur le système d'allocation fondé sur la performance et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Une fois encore, les Gouverneurs ont pu prendre part à un débat interactif animé en séance plénière ainsi qu'à des événements parallèles convaincants sur des thèmes d'ampleur régionale. Les États membres ont ainsi eu l'occasion d'échanger leurs points de vue, de mettre en valeur les réalisations du FIDA et de donner à l'action future du Fonds un formidable élan.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Je suis certaine que tous les membres du Conseil se joignent à moi pour remercier le personnel du FIDA qui a planifié et organisé cette conférence avec une compétence remarquable. Nos remerciements vont tout particulièrement aux interprètes, aux techniciens et, bien entendu, aux messagers. L'efficacité, l'organisation soignée et le professionnalisme dont ils ont fait preuve ont contribué au succès de la présente session.

Je voudrais vous dire combien je me suis sentie honorée d'avoir pu présider ces deux dernières sessions du Conseil des gouverneurs. Cette présidence a été pour moi une expérience enrichissante. Je remercie mes collègues du Bureau de n'avoir pas ménagé leur soutien et leur aide. Et, bien entendu, je souhaite aussi remercier chacun d'entre vous pour votre travail et votre dévouement afin que les populations rurales pauvres parviennent à se libérer de la pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

En tant que membres de l'organe de gouvernance le plus élevé du FIDA, nous devons tous nous féliciter du travail que nous avons accompli durant ces deux derniers jours. La trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs a été hautement productive. Notre travail a été d'autant plus facilité que nous nous sommes inspirés de ce qui a été fait par le Conseil d'administration, qui, faut-il le rappeler, a tenu sa centième session pendant l'année 2010.

Avant de clôturer les travaux de la présente session, permettez-moi de souhaiter un bon voyage de retour à tous ceux qui quittent Rome et des délibérations fructueuses aux délégations qui se retrouveront demain dans le cadre de la première session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.

Sur ces mots, je déclare close cette trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs.



Enabling poor rural people
to overcome poverty

Delegations at the thirty-fourth session of the Governing Council

Délégations à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs

Delegaciones en el 34º período de sesiones del Consejo de Gobernadores

الرئيس:

Chairperson:

Président:

Presidente:

Clémentine Ananga Messina
(Cameroon)

نائب الرئيس:

Vice-Chairpersons:

Vice-Présidents:

Vicepresidentes:

Jan de Bock (Belgium)
Gladys Francisca Urbaneja Durán
(Bolivarian Republic of Venezuela)

MEMBER STATES**ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

| | |
|--------------------|--|
| Governor | Mohammad Musa MAROOFI Ambassador Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome |
| Alternate Governor | Abdul Razak AYAZI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome |

ALBANIA

| | |
|--|--|
| | Shkelzen MARKU Director Mountain Areas Development Agency (MADA) Tirana |
| | Donika HOXHA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome |
| | Bajram KORSITA Manager First Albanian Financial Development Company (FAF-DC) Tirana |

ALGERIA

| | |
|------------|--|
| Gouverneur | Rachid BENAÏSSA Ministre de l'agriculture et du développement rural Alger |
|------------|--|

ALGERIA (cont'd)

Gouverneur suppléant

Rachid MARIF
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Cherif HASSAIM
Chef de cabinet
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Mohamed Larbi GHANEM
Directeur General de la Comptabilité
Ministère des finances
Alger

Nasr-Eddine RIMOUCHE
Directeur des Affaires économiques
et financières internationales
Ministère des affaires étrangère
Alger

Fouad CHEHAT
Directeur
Institut National de la
Recherche Agronomique
d'Algerie
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Lynda HAZEM
Sous-directrice
Lutte contre la
Désertification
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Fatiha BAGHOUS
Sous-directrice
de la Coopération
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

ALGERIA (cont'd)

Azeddine RIACHE
Conseiller des Affaires étrangères
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Karima BOUBEKEUR
Secrétaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

João BAPTISTA DA COSTA
Ministre Conseiller
Ambassade de la République
d'Angola
Rome

Miguel PEREIRA
Directeur adjoint de l'Institut
du Développement Rural et Pêches
Luanda

Manuel DIAS
Conseiller du Ministre de l'agriculture,
développement rural et pêches
Luanda

Olinda SOBRINHO
Chef du Département des
Organisations Internationales
Ministère de l'agriculture,
développement rural et pêches
Luanda

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gobernador

María del Carmen SQUEFF
Ministro
Encargada de Negocios, a.i.
Representación Permanente
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

Gabriela V. COSTA
Directora Nacional de
Proyectos con Organismos
Internacionales de Crédito
Ministerio de Economía y
Finanzas Públicas
Buenos Aires

Agustín ZIMMERMANN
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

ARMENIA

Alternate Governor

Zohrab V. MALEK
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Armenia
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Rouben KARAPETIAN
Ambassador of the
Republic of Armenia
to Italy
Rome

Alekgandr KALANTARYAN
External Relations Specialist
Rural Areas Economic Development
Program AAU - SI
Yerevan

AUSTRIA

Alternate Governor

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

Adviser

Hannes MACHOR
First Secretary
Embassy of the Republic
of Austria
Rome

AZERBAIJAN

Erkin HEYDARLI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Azerbaijan
to IFAD
Rome

Zaur FARHADOV
Attaché
Embassy of the Republic
of Azerbaijan
Rome

BANGLADESH

Alternate Governor

Musharraf Hossain BHUIYAN
Secretary
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka

C Q K Mustaq AHMED
Secretary
Ministry of Agriculture
Dhaka

Masud BIN MOMEN
Ambassador
Permanent Representative
of the People's Republic
of Bangladesh to IFAD
Rome

BANGLADESH (cont'd)

Sultana AFROZ
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic
of Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Gouverneur

Jan DE BOCK
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Lieselot GERMONPREZ
Assistante
Représentation permanente de la
Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BELIZE

Rene MONTERO
Minister for Agriculture
Belmopan

Nunzio Alfredo D'ANGIERI
Ambassador of Belize
to Italy
Rome

Dora MELÉNDEZ QUIÑÓNEZ
Assistant to the Ambassador
Embassy of Belize
Rome

BENIN

Marie Rosemonde DEFFON YAKOUBOU
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Bénin auprès des
organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

BHUTAN

Sherub GYALTSHEN
Secretary
Ministry of Agriculture
Thimphu

Tenzin CHOPHEL
Chief Planning Officer
Ministry of Agriculture
Thimphu

Ngawang PEM
Chief Human Resource Officer
Ministry of Agriculture
Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Grover Teran GAMBOA
Embajador-designado
del Estado Plurinacional
de Bolivia ante el Gobierno
Italiano
Roma

Eduardo UGARTECHE PAZ SOLDÁN
Consejero
Embajada del Estado Plurinacional
de Bolivia
Roma

Maria Laura FLORES LUNA
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alterno
del Estado Plurinacional de Bolivia
ante el FIDA
Roma

Oscar RIVERO ECHEVERRIA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
del Estado Plurinacional de Bolivia
ante el FIDA
Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

| | |
|-----------------|--|
| | Damir LJUBIĆ Minister for Agriculture, Water Management and Forestry of the Federation of Bosnia and Herzegovina Sarajevo |
| Governor | Branko KESIĆ Ambassador Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome |
| | Ivica ZADRO Adviser to the Minister for Agriculture, Water Management and Forestry of the Federation of Bosnia and Herzegovina Sarajevo |
| | Radenko JEFTIĆ Director Project Coordination Unit for Agriculture Projects Ministry of Agriculture, Water Management and Forestry of the Republika Srpska Bijelina |
| | Halil OMANOVIĆ Director Project Coordination Unit for Agriculture Projects Ministry of Agriculture, Water Management and Forestry of the Federation of Bosnia and Herzegovina Sarajevo |
| BOTSWANA | |
| Governor | Oreeditse MOLEBATSI Assistant Minister for Agriculture Gaborone |
| | Molatlhegi MODISE Director National Masterplan for Arable Agriculture and Dairy Development Ministry of Agriculture Gaborone |

BOTSWANA (cont'd)

Gao TSHEKO
First Secretary
Embassy of the Republic
of Botswana
Brussels

BRAZIL

Alternate Governor

Carlos Augusto VIDOTTO
Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Antonino MARQUES PORTO E SANTOS
Ambassador
Permanent Representative of the
Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Olyntho VIEIRA
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Pedro H. BRANCANTE MACHADO
Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Bruna MAGALHÃES DA MOTTA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agricultural Agencies
Rome

BURKINA FASO

Jean-Baptiste KAMBIRE
Ministre Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade du Burkina Faso
Rome

BURKINA FASO (cont'd)

Laurent Diandioua COULIDIATI
Conseiller chargé des
questions agricoles
Représentant permanent adjoint
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

Kadidiatou TRAORE
Directrice
Ministère de l'économie
et des finances
Ouagadougou

BURUNDI

Gouverneur

Clotilde NIZIGAMA
Ministre des finances
Bujumbura

Gouverneur suppléant

Odette KAYITESI
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Bujumbura

Joseph NTIRANDEKURA
Conseiller au Cabinet
du Ministre des finances,
en charge des dossiers
du FIDA
Bujumbura

Macaire NAHIMANA
Premier Conseiller
Chargé d'affaires, a.i
Ambassade de la République
du Burundi
Rome

CAMEROON

Gouverneur

Clémentine ANANGA MESSINA
Ministre déléguée auprès du
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'agriculture et du
développement rural
Yaoundé

CAMEROON (cont'd)

| | |
|----------------------|---|
| Gouverneur suppléant | Dominique AWONO ESSAMA Ambassadeur Représentant permanent de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome |
| Conseiller | Médi MOUNGUI Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome |
| Conseiller | Patrick MVONDO NNA Directeur des études, programmes et coopération Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé |
| Conseiller | Sylvie ONANA BILOUNGA Chargée d'Études Secrétariat général des services du Premier Ministre Yaoundé |
| | Matapit OTHON Secrétaire Permanent Comité de gestion FAO/PAM Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé |
| CANADA | |
| Alternate Governor | Michael GORT Director United Nations, Commonwealth and Francophonie Division Multilateral Development Institutions Directorate Multilateral and Global Programs Branch Canadian International Development Agency (CIDA) Gatineau, Quebec |
| Adviser | Ann Adair HEUCHAN Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome |

CAPE VERDE

| | |
|----------------------|---|
| Gouverneur | José Eduardo BARBOSA Ambassadeur Représentant permanent de la République du Cap-Vert auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome |
| Gouverneur suppléant | Maria Goretti SANTOS LIMA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cap-Vert auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome |

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

| | |
|------------|---|
| | Sylvain MALIKO Ministre d'État au plan, a l'économie et a la coopération internationale Bangui |
| Gouverneur | Fidèle GOUANDJIKA Ministre du développement rural et de l'agriculture Bangui |
| | André SERBOUA Directeur général de politiques et stratégies Ministère du plan, de l'économie et de la coopération internationale Bangui |

CHAD

| | |
|------------|---|
| Gouverneur | Albert PAHIMI PADACKÉ Ministre de l'agriculture et de l'irrigation N'Djaména |
| | Djitaingar DJIBANGAR Directeur général de la production agricole et de la formation Ministère de l'agriculture N'Djaména |

CHAD (cont'd)

Mbang ORGUIDINAN
 Conseiller
 Ministère de l'agriculture et
 de l'irrigation
 N'Djaména

CHILE

Gobernador

Jaime BASCUÑAN
 Ministro Consejero
 Encargado de negocios, a.i.
 Embajada de la República de Chile
 Roma

Marisol PEREZ
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Chile
 ante el FIDA
 Roma

CHINA

Alternate Governor

ZHENG Xiaosong
 Director-General
 International Department
 Ministry of Finance
 Beijing

Ye JIANDI
 Director
 International Department
 Ministry of Finance
 Beijing

LI Xinhai
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the People's Republic of China
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

SUI Li
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the People's Republic of China
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

CHINA (cont'd)

ZHANG Lei
IFI Division III
International Department
Ministry of Finance
Beijing

YI Ren
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

COLOMBIA

Beatriz CALVO VILLEGAS
Primer Secretario
Representante Permanente Adjunto
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

CONGO

Gouverneur

Rigobert MABOUNDOU
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

Gouverneur suppléant

Mamadou KAMARA DEKAMO
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Jean Fulgence MOUANGOU
Directeur de Cabinet du Ministre
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

Marc MANKOUSSOU
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Ulrich MAVOUNGOU
Attaché au Cabinet
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

COSTA RICA

Gobernador
 Fernando Felipe SANCHEZ CAMPOS
 Embajador
 Representante Permanente de
 la República de Costa Rica
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Gobernador Suplente
 Jorge REVOLLO FRANCO
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alternativo
 de la República de Costa Rica
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur suppléant
 ZORO BI Bah Jeannot
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la
 République de Côte d'Ivoire
 auprès du FIDA
 Rome

Aboubakar BAKAYOKO
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République de Côte d'Ivoire
 auprès du FIDA
 Rome

Marie Hortense GUEI SEKOUET
 Chargée d'études
 Ambassade de la République
 de Côte d'Ivoire
 Rome

CROATIA

Governor
 Tomislav VIDOSEVIĆ
 Ambassador
 Permanent Representative of the Republic
 of Croatia to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

CROATIA (cont'd)

Alternate Governor

Marija KAPITANOVIĆ
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Croatia to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ivana SKRACIC
Second Secretary (Economic Affairs)
Embassy of the Republic
of Croatia
Rome

CUBA

Gobernador Suplente

Enrique MORET ECHEVERRÍA
Embajador
Representante Permanente de la
República de Cuba ante el FIDA
Roma

CYPRUS

Governor

George F. POULIDES
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Cyprus to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

Christina PITTA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

HAN Tae Song
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA (cont'd)

KIM Hyo Sik
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Democratic People's Republic
 of Korea to IFAD
 Rome

KIM Chol Min
 Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Democratic People's Republic
 of Korea to IFAD
 Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

| | |
|----------------------|--|
| Gouverneur suppléant | Hubert ALI RAMAZANI Secrétaire général à l'agriculture, pêche et élevage de la République démocratique du Congo Kinshasa-Gombe |
|----------------------|--|

DENMARK

Maj HESSEL
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 the Kingdom of Denmark to IFAD
 Rome

Signe EBERHARD TRYKKER
 Attaché
 The Royal Danish Embassy
 Rome

DJIBOUTI

| | |
|------------|---|
| Gouverneur | Abdoulkader Kamil MOHAMED Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la mer, chargé des ressources hydrauliques Djibouti |
|------------|---|

| | |
|----------------------|--|
| Gouverneur suppléant | Mohamed Moussa CHEHEM Ambassadeur Représentant permanent de la République de Djibouti auprès des Organisations des Nations Unies Bruxelles |
|----------------------|--|

DJIBOUTI (cont'd)

Conseiller

Djama Mahamoud DOUALEH
 Conseiller technique du Ministre de
 l'agriculture, de l'élevage et de
 la mer, Chargé des ressources hydrauliques
 Djibouti

Mohamed Moussa MOHAMED
 Directeur de l'agriculture et
 des forêts
 Ministère de l'agriculture,
 de l'élevage et de la mer,
 chargé des ressources
 hydrauliques
 Djibouti

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador

Mario ARVELO CAAMAÑO
 Embajador
 Representante Permanente de la
 República Dominicana ante
 el FIDA
 Roma

ECUADOR

Gobernador

Carlos VALLEJO LÓPEZ
 Embajador
 Representante Permanente
 de la República del Ecuador
 ante el FIDA
 Roma

María Dolores ALMEIDA
 Viceministra
 Ministerio de Finanzas
 Quito

Alba COELLO
 Ministra
 Representante Permanente Alternativa
 de la República del Ecuador
 ante el FIDA
 Roma

José Francisco SALGADO RIVADENEIRA
 Tercer Secretario
 Representante Permanente Alternativo
 de la República del Ecuador
 ante el FIDA
 Roma

ECUADOR (cont'd)

David VACA
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

Iván FLORES
Asesor
Embajada de la República
del Ecuador
Roma

EGYPT

Governor

Adel S. EL-BELTAGY
Counsellor to the Minister
for Agriculture and Land Reclamation
for Research and Development Affairs
Cairo

Essam Othman FAYED
Minister Plenipotentiary
Head of the Agricultural Office
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Fatma Hussein SABER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EL SALVADOR

Gobernador

Manuel OLIVA
Asesor del Despacho Ministerial
y Coordinador Nacional de
los Proyectos FIDA
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Santa Tecla

EL SALVADOR (cont'd)

Gobernador Suplente

María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
 Ministro Consejero
 Encargado de Negocios, a.i.
 Representante Permanente Adjunto
 de la República de El Salvador
 ante el FIDA
 Roma

EQUATORIAL GUINEA

Gobernador Suplente

Diosdado Sergio OSA MONGOMO
 Vice Ministro de Agricultura
 y Bosques
 Malabo

Crisantos OBAMA ONDO
 Representante Permanente de la
 República de Guinea Ecuatorial
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Mateo NSOGO NGUERE MICUE
 Coordinador
 Ministerio de Agricultura y Bosques
 Malabo

ERITREA

Governor

Arefaine BERHE
 Minister for Agriculture
 Asmara

Alternate Governor

Zemedede TEKLE WOLDETATIOS
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the State of Eritrea
 to IFAD
 Rome

Yohannes TENSUE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the State of Eritrea to IFAD
 Rome

Hienok GHEBREHIWET
 Adviser
 Ministry of Agriculture
 Asmara

ETHIOPIA

Alternate Governor

Gessese MULUGETA ALEMSEGED
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

Abreha Ghebrai ASEFFA
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

Beide MELAKU
Counsellor
Embassy of the Federal Democratic
Republic of Ethiopia
Rome

Hanna NEGUSSIE
Third Secretary
Embassy of the Federal Democratic
Republic of Ethiopia
Rome

FINLAND

Alternate Governor

Pasi HELLMAN
Deputy Director-General
Department for Development Policy
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Satu SANTALA
Director
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Riikka LAATU
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Inka RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

GABON

Gouverneur

Raymond NDONG SIMA
Ministre de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et du développement rural
Libreville

Gouverneur suppléant

Charles ESSONGHÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Yolande MBENG BIVIGOU
Directrice nationale des projets du FIDA
Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et du développement rural
Libreville

Ivone Alves DIAS DA GRAÇA
Premier Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Louis Stanislas CHARICAUTH
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Armand Ella MENLE
Conseiller du Ministre
de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et du développement rural
Libreville

GAMBIA (THE)

Bakary TRAWALLY
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Banjul

Lamin AD. SANYANG
Project Director
Livestock and Horticulture
Development Project
Ministry of Agriculture
Banjul

GAMBIA (THE) (cont'd)

Salimatou JALLOW
First Secretary
Embassy of the Republic
of The Gambia
Madrid

GERMANY

Governor

Friedel EGGELMEYER
Director-General
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Berlin

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Rolf-Dieter DRESCHER
Head of Division
Regional Development Banks and Funds
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Berlin

Heike KUHN
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Sebastian SCHINDLER
Member of the Permanent Representation
of the Federal Republic of Germany
to FAO and the other International
Organizations
Rome

Caroline PÜTZ
Member of the
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany to
FAO and the other International
Organizations
Rome

GHANA

| | |
|--------------------|---|
| | Nii Amasah NAMOALE Deputy Minister in charge of Fisheries Ministry of Food and Agriculture Accra |
| Alternate Governor | Evelyn Anita STOKES-HAYFORD Ambassador Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome |
| | Samuel DAPAAH Technical Adviser Ministry of Food and Agriculture Accra |
| Adviser | Vincent SENAM KUAGBENU National Coordinator National Service Secretariat Ministry of Food and Agriculture Accra |
| | Angela DANNSON Deputy Director Ministry of Food and Agriculture Accra |
| | Georgina DJAMEH Minister Plenipotentiary Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome |
| Adviser | Adelaide BOATENG-SIRIBOE Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome |

GREECE

| | |
|--------------------|--|
| Governor | Michael CAMBANIS Ambassador Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome |
| Alternate Governor | Nike Ekaterini KOUTRAKOU Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome |

GREECE (cont'd)

E. Sarantis ANDRICOPOULOS
 Counsellor (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative
 of the Hellenic Republic to IFAD
 Rome

GRENADA

Alternate Governor

Stephen FLETCHER
 Ambassador of Grenada
 Brussels

GUATEMALA

Juan Alfonso DE LEÓN
 Ministro de Agricultura, Ganadería
 y Alimentación
 Ciudad de Guatemala

Gobernador

Alfredo TRINIDAD VELÁSQUEZ
 Embajador
 Representante Permanente de la
 República de Guatemala ante los
 Organismos de las Naciones Unidas
 Roma

Gobernador Suplente

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto
 de la República de Guatemala
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Albertina SOSA
 Coordinadora Ejecutiva
 Programa PRODEVER-FONAPAZ
 Ciudad de Guatemala

Debora GONZÁLEZ
 Responsable Seguimiento y Evaluación
 Programa PRODEVER-FONAPAZ
 Ciudad de Guatemala

GUINEA

Gouverneur

Jean Marc TELLIANO
 Ministre de l'agriculture
 Conakry

GUINEA (cont'd)

| | |
|----------------------|--|
| Gouverneur suppléant | El Hadj Thierno Mamadou Cellou DIALLO Ambassadeur Représentant permanent de la République de Guinée auprès du FIDA Rome |
| Conseiller | Mohamed DIOUMESSI Conseiller technique du Ministère de l'agriculture Conakry |
| Conseiller | Mamba KOUROUMA Consultant Ministère de l'agriculture Conakry |
| Conseiller | Abdoulaye TRAORE Conseiller économique Représentant permanent adjoint de la République de Guinée auprès du FIDA Rome |

HAITI

| | |
|--|---|
| | Joanas GUÉ Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince |
| | Anthony DESSOURCES Directeur du Project de développement de la petite irrigation (PPI-2) Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince |
| | Jean Marie Robert CHERY Conseiller du Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince |
| | Géri BENOIT Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République d'Haïti Rome |

HAITI (cont'd)

Harry ADAM
 Directeur général du
 Fond Assistance économique
 et social (FAES)
 Port-au-Prince

Carl Benny RAYMOND
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République d'Haïti
 auprès du FIDA
 Rome

Marie-Laurence DURAND
 Premier Secrétaire
 Représentant permanent suppléant
 de la République d'Haïti
 auprès du FIDA
 Rome

Danielle DOJOUR LONGO
 Consultant
 Ambassade de la République
 d'Haïti
 Rome

HONDURAS

Gobernador

Jacobo REGALADO WEIZEMBLUT
 Ministro de Agricultura
 y Ganadería
 Tegucigalpa, M.D.C.

Gobernador Suplente

Mayra Aracely REINA DE TITTA
 Ministro
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Honduras
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Asesor

Luis GRADIZ
 Coordinador Unidad de Pobreza
 y Desarrollo Rural
 Representante Residente Adjunto
 Programa de las Naciones Unidas
 para el Desarrollo (PNUD)
 Tegucigalpa, M.D.C.

ICELAND

Jónas HARALDSSON
Adviser
Directorate for International
Development
Ministry for Foreign Affairs
Reykjavík

INDIA

Debabrata SAHA
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Shobhana Kumar PATTANAYAK
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Governor

Mulia Panusunan NASUTION
Secretary-General
Ministry of Finance
Jakarta

Alternate Governor

Charmeida TJOKROSUWARNO
Expert on Strategic Plan
Ministry of Finance
Jakarta

Andin HADIYANTO
Head
Centre for International
Relation Policy
Fiscal Policy Office
Ministry of Finance
Jakarta

Suryadi Abdul MUNIR
Head
Centre for International Relations
Ministry of Agriculture
Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Mr ADRIANTO
Head
Division of Multilateral Cooperation
Fiscal Policy Office
Ministry of Finance
Jakarta

Purnomo Ahmad CHANDRA
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Danny RAHDIANSYAH
Third Secretary (Multilateral and Political Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Mochamad IMRON
Sub Head Division
International Fund Contribution
Fiscal Policy Office
Ministry of Finance
Jakarta

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Javad SHAKHS TAVAKOLIAN
Ambassador
Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Seyed Morteza ZAREI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Alireza MOHAJER
Attaché
Alternate Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

IRELAND

Governor Patrick Paul HENNESSY
Ambassador of Ireland
to Italy
Rome

Alternate Governor Jarlath O'CONNOR
First Secretary
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ISRAEL

Haim DIVON
Deputy Director-General
Head of the Israeli Agency for
International Cooperation (MASHAV)
Ministry of Foreign Affairs
Jerusalem

Tamar Michele ZIV
Minister Counsellor
(Economic and Scientific Affairs)
Deputy Permanent Representative of the
State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Giovanna Elisabetta LA ROCCA
Economic and Trade Officer
Economic and Scientific Department
Embassy of the State of Israel
Rome

ITALY

Governor Luigi CASERO
Under-Secretary of State
Ministry of Economy and Finance
Rome

Pietro SEBASTIANI
Ambassador
Permanent Representative of
the Italian Republic to IFAD
Rome

ITALY (cont'd)

Giorgio LECCESI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Rita Giuliana MANNELLA
Counsellor
Directorate General for
Development Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Pier Francesco ZAZO
Minister Plenipotentiary
Directorate General for
Development Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Paolo CAPPELLACCI
Senior Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Pablo FACCHINEI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Stefano MARGUCCIO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

ITALY (cont'd)

Roberta BANFI
 Assistant
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

Giorgia SPADA
 Permanent Representation of
 the Italian Republic
 Rome

JAPAN

Governor

Hiroyasu ANDO
 Ambassador of Japan
 to Italy
 Rome

Kazumasa SHIOYA
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 Japan to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

Toshitaka NAKANO
 First Secretary
 Economic Section
 Embassy of Japan
 Rome

JORDAN

Alternate Governor

Radi AL-TARAWNEH
 Secretary-General
 Ministry of Agriculture
 Amman

Wijdan FAWAZ AL-HASHEMI
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Hashemite Kingdom of Jordan
 to IFAD
 Rome

JORDAN (cont'd)

Saleh KHARABSHEH
Director
Projects Department
Ministry of Planning and
International Cooperation
Amman

Firas KHOURI
Counsellor
Deputy Chief of Mission
Alternate Permanent Representative of
the Hashemite Kingdom of Jordan
to IFAD
Rome

Ibrahim Abu ATILEH
Agriculture Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Hashemite Kingdom of Jordan
to IFAD
Rome

KAZAKHSTAN

Nurlan ZHALGAZBAYEV
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Republic of Kazakhstan to IFAD
Rome

Daniyar KOPISHEV
Second Secretary
Alternate Permanent Representative of
the Republic of Kazakhstan to IFAD
Rome

KENYA

Governor

Sally KOSGEI
Minister for Agriculture
Nairobi

Geoffrey MWAU
Economic Secretary
Ministry of Finance
Nairobi

Johnson IRUNGU WAITHAKA
Director Crop Management
Ministry of Agriculture
Nairobi

KENYA (cont'd)

Paul Munyao KALIIH
 Second Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 the Republic of Kenya
 to IFAD
 Rome

Jane Bosibori MAKORI
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Kenya
 to IFAD
 Rome

Chebii Kilel CHEPKWONY
 Personal Assistant
 to the Minister for
 Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Nairobi

Jane Masibayi MUSUNDI
 IFAD Desk Officer
 Ministry of Finance
 Nairobi

KUWAIT

Hesham I. AL-WAQAYAN
 Deputy Director-General
 Kuwait Fund for Arab
 Economic Development
 Kuwait City

Waleed AL-BAHAR
 Regional Manager for Eastern and
 Southern Asia and Pacific Countries
 Operations Department
 Kuwait Fund for Arab
 Economic Development
 Kuwait City

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Viengthong SIPHANDONE
 Vice-Minister for Finance
 Vientiane

Adviser

Khoun nhon KHAMMANY
 Director-General
 Ministry of Finance
 Vientiane

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC (cont'd)

Adviser
Somphanh CHANPHENGXAY
Deputy Director-General
Livestock and Fisheries Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser
Angkhansada MOUANGKHAM
Division Director
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

Adviser
Somchit KHAMMOUNGKHOUNE
Technical Officer
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

Adviser
Boulapha SANTIKHONGKHA
Technical Officer
Ministry of Finance
Vientiane

Adviser
Orlathay SANTIKHONGKHA
Technical Officer
Ministry of Finance
Vientiane

LEBANON

Gouverneur
Gloria ABOUZEID
Présidente du Comité exécutif
Plan vert
Beyrouth

Melhem Nasri MISTOU
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République libanaise auprès des
organisations des Nations Unies
Rome

Karim KHALIL
Premier Secrétaire
Représentant Permanent suppléant
de la République libanaise auprès
des organisations des Nations Unies
Rome

LESOTHO

| | |
|--------------------|---|
| Governor | Ralechate Lincoln MOKOSE Minister for Agriculture and Food Security Maseru |
| Alternate Governor | Mohale SEKOTO Principal Secretary Ministry of Agriculture and Food Security Maseru |
| | Jonas Sponkie MALEWA Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome |
| Adviser | Mathoriso MOLUMELI Chief Economic Planner Ministry of Agriculture and Food Security Maseru |
| Adviser | Senate Barbara MASUPHA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome |

LIBERIA

| | |
|----------|--|
| Governor | Florence CHENOWETH Minister for Agriculture Monrovia |
|----------|--|

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

| | |
|----------|---|
| Governor | Abdalla A. M. ZAIED Ambassador Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome |
|----------|---|

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA (cont'd)

Talal Ali MARAI
Counsellor
Deputy Permanent Representative of the
Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
to the United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Mahmud S.O. SAWAN
Third Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
to the United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur suppléant

Anouk AGNÈS
Conseiller
Ministère des finances
Luxembourg-Ville

MADAGASCAR

RAKOTOSON Philibert
Secrétaire Générale
Ministère de l'agriculture
Antananarivo

Josiane RAVOLOLONDRIAKA
Ambassade de la République
de Madagascar
Rome

RASOAMANARIVO Yvonne
Directeur administratif
et financier
Ministère de l'agriculture
Antananarivo

Monsieur MONJA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Madagascar
auprès du FIDA
Rome

MALAWI

Governor Jeffrey H. LUHANGA
Controller of Agricultural
Services
Ministry of Agriculture
and Food Security
Lilongwe

Alternate Governor Memory D. CHIBWANA
Counsellor
Embassy of the Republic
of Malawi
Brussels

Adviser Tasila MWAUPIGHU
Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
and Food Security
Lilongwe

Adviser Rosemary KAMCHACHA
Principal Accountant
Ministry of Agriculture
and Food Security
Lilongwe

MALAYSIA

Alternate Governor Ramli NAAM
Ambassador
Permanent Representative of Malaysia
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser Shariffah Norhana binti SYED MUSTAFFA
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Malaysia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Azman Mohd SAAD
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative
of Malaysia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

MALAYSIA (cont'd)

Adviser
Azhar Bin Mohd ISA
Assistant Attaché
Alternate Permanent Representative
of Malaysia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

MALDIVES

Governor
Aminath JAMEEL
Acting Minister for
Fisheries and Agriculture
Malé

Aminath SHAFIA
Minister of State for
Fisheries and Agriculture
Malé

Azma AHMED DIDI
Programme Manager
Ministry of Fisheries and Agriculture
Malé

MALI

Gouverneur suppléant
Gaoussou DRABO
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Mali auprès du FIDA
Rome

Moussa Léo SIDIBE
Secrétaire Général
Ministère de l'agriculture
Bamako

Yaya Nouhoum TAMBOURA
Adjoint au Commissaire
à la sécurité alimentaire
Ministère de l'agriculture
Bamako

Adama KOUYATE
Cellule de planification
et statistiques/SDR
Ministère de l'agriculture
Bamako

MALI (cont'd)

Mamadou NADIO
 Coordonnateur national des projets
 et programmes du FIDA au Mali
 Ministère de l'agriculture
 Bamako

DIALLO Aïssata TRAORÉ
 Point focal des projets FIDA
 Commissariat à la sécurité alimentaire
 de la République du Mali

Bamako

SY Fatimata TAPO
 Sous-directrice des études
 Direction Nationale
 de la Dette Publique
 Ministère de l'agriculture
 Bamako

Hamid SIDIBE
 Premier Conseiller
 Ambassade de la République
 du Mali
 Rome

MALTA

Governor

Walter BALZAN
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of Malta to IFAD
 Rome

Alternate Governor

Ritienne BONAVIA
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Malta to IFAD
 Rome

MAURITANIA

Gouverneur

Sidi Ould TAH
 Ministre des affaires économiques
 et du développement
 Nouakchott

MAURITANIA (cont'd)

Abdallahi OULD KEBD
Premier Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
islamique de Mauritanie
Rome

Mohamed Lemine OULD AHMED
Conseiller du Ministre des
affaires économiques et du
développement
Nouakchott

MAURITIUS

Governor

Satya Veyash FAUGOO
Minister for Agro Industry and
Food Security
Port Louis

Alternate Governor

Denis CANGY
Consul of the Republic
of Mauritius
Rome

MEXICO

Gobernador

Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente

Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Asesor

Cecile DE MAULEÓN
Asesora
Embajada de los Estados Unidos
Mexicanos
Roma

MONGOLIA

| | |
|--------------------|--|
| Governor | BADAMJUNAI Tunjin Minister for Food, Agriculture and Light Industry Ulaanbaatar |
| Alternate Governor | ENKHSAIKHAN Jargalsaikhan Ambassador Permanent Representative of Mongolia to the United Nations Food and other International Organizations Vienna |
| | DAVAADORJ Khishigdelger Adviser Ministry of Food, Agriculture and Light Industry Ulaanbaatar |
| | TUMUR Amarsanaa Second Secretary Permanent Mission of Mongolia Vienna |
| | TSENGEG Mijiddorj Third Secretary Permanent Mission of Mongolia Vienna |
| | BATKHISHIG Oyundelger Officer Foreign Relations Section Ministry of Food, Agriculture and Light Industry Ulaanbaatar |

MOROCCO

| | |
|------------|---|
| | Hassan ABOUYOUB Ambassadeur Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome |
| Gouverneur | Moha MARGHI Secrétaire général Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime Rabat |

MOROCCO (cont'd)

L'Houssaine KHATOURI
 Ministre plénipotentiaire
 Représentant adjoint
 du Royaume du Maroc auprès
 du FIDA
 Rome

Jaouad ZHAR
 Chef de Service des relations avec
 les organismes financiers
 internationaux
 Direction du Trésor et des
 finances extérieures
 Ministère de l'économie et
 des finances
 Rabat

Mohammed LAKHAL
 Ministre plénipotentiaire
 Ambassade du Royaume du Maroc
 Rome

MOZAMBIQUE

Governor

António PINTO DE ABREU
 Executive Director
 Bank of Mozambique
 Maputo

Carla Elisa MUCAVI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor

Adriano UBISSE
 Director for Investment and
 Cooperation
 Ministry of Planning and Development
 Maputo

Adviser

José GASPAS
 Director
 Extension Services
 Ministry of Agriculture
 Maputo

Adviser

Nelton David MANJATE
 Adviser
 Ministry of Finance
 Maputo

MOZAMBIQUE (cont'd)

Adviser
Marcelino GALUFO PISSA
Adviser
Ministry of Planning and Development
Maputo

Adviser
Nilza ABDURRAMANE
Adviser
Bank of Mozambique
Maputo

Laurinda Fernando Saide BANZE
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Mozambique to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

MYANMAR

Alternate Governor
Maran Ja TAUNG
Minister Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Union
of Myanmar
Rome

NAMIBIA

Alternate Governor
Petrus N. IILONGA
Deputy Minister for Agriculture,
Water and Forestry
Windhoek

Tjipee KAVARI
Agricultural Economist
International Cooperation Unit
Ministry of Agriculture,
Water and Forestry
Windhoek

NEPAL

Bishnu PRASAD ARYAL
Joint Secretary
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Kathmandu

NETHERLANDS

| | |
|--------------------|---|
| Alternate Governor | A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome |
| Adviser | Ronald ELKHUIZEN Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome |
| Adviser | Sanne HELDERMAN Policy Adviser Co-ordination and Institutional Affairs Division United Nations and International Financial Institutions Department Ministry of Foreign Affairs The Hague |
| Adviser | Gemma BETSEMA Intern Permanent Representation of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome |

NICARAGUA

| | |
|---------------------|--|
| Gobernador | Mónica ROBELO RAFFONE Embajadora Representante Permanente de la República de Nicaragua ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma |
| Gobernador Suplente | Junior ESCOBAR FONSECA Agregado Técnico para la cooperación Representante Permanente Alternativo de la República de Nicaragua ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma |

NIGER

Gouverneur suppléant

Mireille Fatouma AUSSEIL
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

Hassane HAROUNA MAÏGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGERIA

Governor

Sheikh Ahmed ABDULLAH
Minister for Agriculture and
Water Resources
Abuja

Fatima B.A. BAMIDELE
Permanent Secretary
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

Barrister DANLADI IRMIYA KIFASI
Permanent Secretary
Federal Ministry of Finance
Abuja

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

M.C.C. ENEH
Director
Department of Agriculture
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

F.O. OGUNBELA
Director
Planning, Policy Analysis and Statistics
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

NIGERIA (cont'd)

Alao Munir ABIODUM
Director
International and Economic
Relations Department
Federal Ministry of Finance
Abuja

Bukar TIJANI
National Programme Coordinator
Community-Based Agricultural and
Rural Development Programme (CBARDP)
National Food Reserve Agency (NFRA)
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

Ismaila ALIYU NUMAN
Deputy Director
International and Economic
Relations Department
Federal Ministry of Finance
Abuja

Musibau Olumuyiwa AZEEZ
Chief Agricultural Officer (IFAD)
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

Hamed KAWU
Special Technical Assistant to
the Minister for Agriculture
and Water Resources
Abuja

Steve Medaiyedu I. STEPHEN
Special Assistant
to the Permanent Secretary
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

Hawa Oluwafunmilayo LAWAL
News Agency of Nigeria
Abuja

Matazu Ibrahim ABUBAKAR
Federal Ministry of Finance
Abuja

NIGERIA (cont'd)

Abiodun WALI
 Clerk on IFAD Matters
 Embassy of the Federal
 Republic of Nigeria
 Rome

NORWAY

Alternate Governor

Ingrid GLAD
 Assistant Director-General
 Multilateral Bank and
 Finance Section
 Ministry of Foreign Affairs
 Oslo

Harriet V. SOLHEIM
 Senior Adviser
 Multilateral Bank and
 Finance Section
 Ministry of Foreign Affairs
 Oslo

Kirsten BJØRU
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of Norway to IFAD
 Rome

OMAN

Governor

Isshaq AL-ROQQEISHY
 Under-Secretary
 Ministry of Agriculture
 Muscat

Alternate Governor

Said Nasser AL-HARTHY
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Sultanate of Oman to IFAD
 Rome

Saoud Bin Hamood Bin Ahmed AL-HABSI
 Director-General of Fisheries Research
 and Extension Department
 Acting Director of Agriculture and
 Fisheries Development Fund
 Ministry of Fisheries
 Muscat

OMAN (cont'd)

Habib AL-HASNI
Director
International Cooperation Department
Ministry of Agriculture
Muscat

Rasmi MAHMOUD
Coordinator with the United Nations
Agencies in Rome
Embassy of the Sultanate
of Oman
Rome

PAKISTAN

Tasnim ASLAM
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Honorary Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PANAMA

Gobernador

Guido Juvenal MARTINELLI DELLA TOGNA
Embajador
Representante Permanente de
la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

PARAGUAY

Verónica SERAFINI
Coordinadora
Unidad de Economía Social
Ministerio de Hacienda
Asunción

Manuel TORNATO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Paraguay
ante el FIDA
Roma

PERU

Gobernador

José Jesús Guillermo BETANCOURT RIVERA
Ministro
Encargado de Negocios, a.i.
Embajada de la República
del Perú
Roma

Gobernador Suplente

Manuel Antonio ÁLVAREZ ESPINAL
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República del Perú
ante el FIDA
Roma

PHILIPPINES

Romeo Laset MANALO
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of the Philippines to
IFAD
Rome

Noel D. DE LUNA
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative
of the Republic of the Philippines
to IFAD
Rome

Leila C. LORA-SANTOS
First Secretary and Consul
Alternate Permanent Representative
of the Republic of the Philippines
to IFAD
Rome

PHILIPPINES (cont'd)

Esteban N. PAGARAN
 Assistant Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of the Philippines
 to IFAD
 Rome

PORTUGAL

Alternate Governor

Renata MESQUITA
 Deputy Director-General
 Office for Strategic Planning, Economic
 Policy and International Affairs
 Ministry of Finance and
 Public Administration
 Lisbon

José Egídio BARBEITO
 Counsellor (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative
 of the Portuguese Republic to the
 United Nations Agencies for Food
 and Agriculture
 Rome

QATAR

Alternate Governor

Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the State of Qatar to IFAD
 Rome

Masoud Jarallah AL MERRY
 Director
 Genetic Technical Resources
 Doha

Abdulla Jassim M. AL-MAADADI
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the State of Qatar to IFAD
 Rome

Akeel HATOOR
 Adviser
 Embassy of the State
 of Qatar
 Rome

QATAR (cont'd)

Abdullah AL ASSIRI
Office of the Minister
for Environment
Doha

REPUBLIC OF KOREA

Alternate Governor

PARK Sujin
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

SONG Jaewon
Deputy-Director
Ministry of Agriculture and Forestry
Gwacheon

REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor

Vasile BUMACOV
Minister for Agriculture
and Food Industry
Chişinău

Domnul Gheorghe RUSNAC
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Moldova to IFAD
Rome

Victoria CHITII
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Moldova to IFAD
Rome

Elena BURLACU
Representative of the Consolidated
Project Implementation Unit
Ministry for Agriculture
and Food Industry
Chişinău

ROMANIA

Gouverneur

Adrian RADULESCU
 Secrétaire d'État
 Ministère de l'agriculture et
 du développement rural
 Bucarest

Gouverneur suppléant

Razvan Victor RUSU
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la Roumanie auprès du FIDA
 Rome

Alina-Stefana PUSCARAGIU CATANA
 Troisième Secrétaire
 Représentante permanente adjointe
 de la Roumanie auprès du FIDA
 Rome

RWANDA

Gouverneur

Agnes Matilda KALIBATA
 Ministre de l'agriculture
 et des ressources animales
 Kigali

SAINT KITTS AND NEVIS

Timothy Sylvester HARRIS
 Senior Minister and
 Minister for International Trade, Industry,
 Commerce, Consumer Affairs, Agriculture,
 Marine Resources, Cooperatives and Constituency
 Empowerment
 Basseterre

SAUDI ARABIA

Governor

Fahad Bin Abdulrahman BALGHUNAIM
 Minister for Agriculture
 Riyadh

Waleed A. EL KHEREIJI
 Director-General
 Grain Silos and Flour
 Mills Organization
 Riyadh

Alternate Governor

Sulaiman AL-TURKI
 Deputy Minister for Economic Affairs
 Ministry of Finance
 Riyadh

SAUDI ARABIA (cont'd)

Mishal bin Abdallah AL SHETRI
Special Adviser to the Minister
for Agriculture
Riyadh

Khaled bin Mohamed AL FUHAID
Director-General
Department of Public Relations
and International Cooperation
Ministry for Agriculture
Riyadh

Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia
to UN Agencies
Rome

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to UN Agencies
Rome

SENEGAL

Gouverneur

Khadim GUEYE
Ministre de l'agriculture
Dakar

Gouverneur suppléant

Papa Cheikh Saadibou FALL
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

Taïb DIOUF
Conseiller technique
Ambassade de la République
du Sénégal
Rome

Adama BA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

SENEGAL (cont'd)

Christian Alain Joseph ASSOGBA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

SEYCHELLES

Peter SINON
Minister for Investment,
Natural Resources and Industry
Victoria

Antoine-Marie MOUSTACHE
Chief Agricultural Officer
Ministry of Investment,
Natural Resources and Industry
Victoria

SIERRA LEONE

Governor

Joseph Sam SESAY
Minister for Agriculture, Forestry
and Food Security
Freetown

Festus A. TARAWALIE
Assistant to the Minister for
Agriculture, Forestry
and Food Security
Freetown

SOMALIA

Alternate Governor

Ibrahim Hagi ABDULKADIR
Ambassador
Permanent Representative of the
Somali Republic to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Giorgio FRANCESCHETTI
Senior Adviser of the Minister
Ministry of Agriculture
Mogadishu

SOUTH AFRICA

Governor

Thenjiwe Ethel MTINTSO
Ambassador
Permanent Representative of the Republic
of South Africa to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

Langa ZITA
Director-General
Department of Agriculture,
Forestry and Fisheries
Pretoria

Kwena KOMAPE
Agriculture Counsellor
Embassy of the Republic
of South Africa
Rome

Marc JÜRGENS
Counsellor (Multilateral Affairs)
Embassy of the Republic
of South Africa
Rome

Jacob Basil HLATSHWAYO
Chief Financial Officer
Department of Agriculture,
Forestry and Fisheries
Pretoria

SPAIN

Soraya RODRÌGUEZ RAMOS
Secretaria de Estado
de Cooperación Internacional
Ministerio de Asuntos Exteriores
y de Cooperación
Madrid

Miguel Ángel MORATINOS CUYAUBÉ
Ex Ministro de Asuntos Exteriores
y de Cooperación
Madrid

Josep PUXEU
Secretario de Estado de
Medio Rural y Agua
Ministerio de Medio Ambiente y
Medio Rural y Marino
Madrid

SPAIN (cont'd)

Gobernador

Luis CALVO MERINO
Embajador de España ante
el Gobierno Italiano
Roma

José Moisés MARTÍN CARRETERO
Jefe
Departamento de Cooperación Multilateral
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Madrid

Jaime IGLESIAS
Asesor de la Secretaria
de Estado de Cooperación Internacional
Ministerio de Asuntos Exteriores
y de Cooperación
Madrid

Antonio GARCIA FERRER
Consejero
Embajada de España
Roma

Diego MARTÍNEZ
Consejero
Ministerio de Asuntos Exteriores
y de Cooperación
Madrid

Lourdes MAGAÑA
Consejera
Ministerio de Asuntos Exteriores
y de Cooperación
Madrid

Santiago MENÉNDEZ DE LUARCA
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Cristina RUENES
Asesora
Ministerio de Asuntos Exteriores
y de Cooperación
Madrid

SUDAN

Alier Deng Ruai DENG
Ambassador of the Republic
of The Sudan to Italy
Rome

Mohamed Eltayeb ELFAKI ELNOR
Counsellor (Agricultural Affairs)
Permanent Representative of the
Republic of The Sudan to IFAD
Rome

SWAZILAND

Thembayena Annastasia DLAMINI
Ambassador
Permanent Representative of
the Kingdom of Swaziland
to IFAD
Chambesy

Sibusiso L. MSIBI
Counsellor
Permanent Mission of the
Kingdom of Swaziland
Chambesy

SWEDEN

Alternate Governor

Per ÖRNÉUS
Deputy Director-General
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

Adviser

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

SWITZERLAND

Gouverneur

Pio WENNUBST
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

SWITZERLAND (cont'd)

| | |
|------------|---|
| Conseiller | Alexandre GHÉLEW Conseiller Chargé de programme Section Programme global Sécurité alimentaire Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne |
| Conseiller | Sonja TSCHIRREN Cadre auxiliaire Représentation permanente de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome |

SYRIAN ARAB REPUBLIC

| | |
|----------|--|
| Governor | Adel SAFAR Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus |
| | Hasan KHADDOUR Ambassador Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome |
| | Fayez SHAKOUSH Director Office of the Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus |
| | Khalid AL-ASIMI Director Southern Regional Agricultural Development Project Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus |
| | Dima HARIRI Attaché Embassy of the Syrian Arab Republic Rome |

THAILAND

Alternate Governor

Tritaporn KHOMAPAT
 Minister (Agricultural)
 Permanent Representative of the
 Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Sairak CHAILANGGAR
 Counsellor (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative of
 the Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Piyawat NAIGOWIT
 Second Secretary (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative of
 the Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Magdalena DIMOVA
 First Secretary
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of The former Yugoslav Republic
 of Macedonia to the Holy See
 Rome

TOGO

Gouverneur suppléant

Akla-Esso M'Baw AROKOUM
 Directeur de l'agriculture
 Ministère de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Lomé

Iyatan SABI
 Assistant technique
 Ministère de l'Agriculture, de
 l'Élevage et de la Pêche
 Lomé

TONGA

Sione Sonata TUPOU
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Tonga to IFAD
London

TUNISIA

Gouverneur

Kamel BEN REJEB
Directeur général de la
coopération multilatérale
Ministère de la planification
et de la coopération internationale
Tunis

Conseiller

Mohamed LASOUAD
Directeur de la coopération
internationale
Ministère de l'agriculture
et de l'environnement
Tunis

Ridha AZAIEZ
Ministre Plénipotentiaire
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
tunisienne
Rome

Hazar SASSI NAILI
Conseiller
Ambassade de la République
tunisienne
Rome

TURKEY

Hakki AKIL
Permanent Representative
of the Republic of Turkey
to IFAD
Rome

Fazil DÜSÜNCELİ
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey
to IFAD
Rome

TURKEY (cont'd)

Makbule KOÇAC
 Legal Counsellor
 Embassy of the
 Republic of Turkey
 Rome

UGANDA

Governor

Keith MUHAKANIZI
 Deputy Secretary to Treasury
 Ministry of Finance, Planning
 and Economic Development
 Kampala

Alternate Governor

Deo K. RWABITA
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Uganda
 to IFAD
 Rome

Adviser

Robert SABIITI
 First Secretary (Agricultural Attaché)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Uganda to IFAD
 Rome

Adviser

John Charles OGOL
 IFAD Desk Officer
 Ministry of Finance, Planning
 and Economic Development
 Kampala

UNITED ARAB EMIRATES

Abdulaziz Nasser AL-SHAMSI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the United Arab Emirates
 to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

Nadia SULTAN ABDULLAH
 Officer-in-Charge
 Debt Management
 Ministry of Finance
 Abu Dhabi

UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)

Walid Murad Darwish ALRAISI
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the United Arab Emirates to the
 United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

Bushra AL MATROOSHI
 Second Secretary
 Embassy of the United
 Arab Emirates
 Rome

Obeid Ali Mirghani HASSAN
 Press Officer
 Embassy of the United
 Arab Emirates
 Rome

UNITED KINGDOM

Governor James HARVEY
 Ambassador
 Permanent Representative of the United Kingdom
 of Great Britain and Northern Ireland
 to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor Elizabeth NASSKAU
 First Secretary
 Deputy Permanent Representative of
 the United Kingdom of Great Britain and
 Northern Ireland to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Alternate Governor Wilfred J. NGIRWA
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 United Republic of Tanzania
 to IFAD
 Rome

Adviser Emmanuel M. ACHAYO
 Director for Planning and Policy
 Ministry of Agriculture, Food
 Security and Cooperatives
 Dar es Salaam

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)

Adviser Juma Malik AKIL
 Director of Policy and Planning
 Ministry of Agriculture and Natural
 Resources of Zanzibar
 Zanzibar City

Adviser Ayoub J. MNDEME
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the United Republic of Tanzania
 to IFAD
 Rome

UNITED STATES

Governor Ertharin COUSIN
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 United States of America to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor Karen MATHIASSEN
 Director
 Office of Multilateral
 Development Banks
 Department of the Treasury
 Washington, D.C.

Adviser Franklin MOORE
 Senior Development Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the United States of America
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser Elizabeth PETROVSKI
 Finance and Oversight Specialist, USAID
 United States Mission to
 the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser Deborah CRANE
 International Economist
 Office of Multilateral
 Development Banks
 Department of the Treasury
 Washington, D.C.

URUGUAY

Gobernador

Gustavo Aníbal ÁLVAREZ GOYOAGA
Embajador
Representante Permanente de la
República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente

Carlos BENTANCOUR FERNANDEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Alternativo de
la República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador Suplente

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Jean Pierre MORET
Especialista de la Gerencia
de Cooperación Internacional
y Relaciones Multilaterales
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alternativo de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Manuel CLAROS OVIEDO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativo de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VIET NAM

| | |
|--------------------|---|
| Alternate Governor | Thi Hong Yen NGUYEN Deputy General-Director Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi |
| Adviser | Lan Anh NGUYEN Deputy Manager Multilateral Division Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi |
| Adviser | Chi Thanh NGUYEN Counsellor Deputy Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to IFAD Rome |

YEMEN

| | |
|--------------------|---|
| Governor | Mansour Ahmed AL-HAWSHABI Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a |
| Alternate Governor | Khalid Abdulrahman AL-AKWA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome |
| | Ahmed SABER Director of Projects Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a |
| | Omer Hussein Thebt SABA'A Minister Plenipotentiary Alternate Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome |

YEMEN (cont'd)

Nabil Ali Mohamed ABDULKADER
 First Secretary
 Embassy of the Republic
 of Yemen
 Rome

ZAMBIA

Governor

Alan MBEWE
 Deputy Minister for Agriculture
 and Co-operatives
 Lusaka

Alternate Governor

Samuel MAPALA
 Ambassador of the Republic
 of Zambia to Italy
 Rome

Adviser

Timothy TONGA
 Senior Planner
 Ministry of Agriculture
 and Co-operatives
 Lusaka

Pam K. MWANANSHIKU
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Zambia to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

ZIMBABWE

Mary Sibusisiwe MUBI
 Ambassador
 Permanent Representative-designate
 of the Republic of Zimbabwe to IFAD
 Rome

Arthur Anesu NYAMUKAPA
 Agricultural Economist
 Ministry of Agriculture, Mechanization
 and Irrigation Development
 Harare

Michael Muchenje NYERE
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Zimbabwe to IFAD
 Rome

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES****OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS****AUSTRALIA**

Caitlin WILSON
Counsellor (Development Cooperation)
Australian Delegation to the OECD
Alternate Permanent Representative
of Australia to WFP
Rome

Louisa CASS
Director
Food Security and Rural Development
Australian Agency for International
Development (AusAID)
Canberra

Ian ANDERSON
Independent Consultant
Canberra

John FARGHER
Independent Consultant
Canberra

CZECH REPUBLIC

Juraj CHMIEL
Deputy Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Prague

Jiří MUCHKA
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

ESTONIA

Ruve SCHANK
Minister Counsellor
Permanent Representative of
the Republic of Estonia
to FAO
Rome

HUNGARY

Zsolt HORVÁTH
Deputy State Secretary for
International Affairs
Ministry of Rural Development
Rome

Bálint ILLÉS
Head of Unit
International Project Coordination Unit
Department for European Union Coordination
Ministry of Rural Development
Budapest

Balazs HAMAR
Counsellor
Permanent Representative of
the Republic of Hungary
to FAO
Rome

POLAND

Wojciech OSTROWSKI
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Poland to FAO
Rome

Magdalena KROPIWNICKA
Technical Advisor to
the Government of Poland
Rome

RUSSIAN FEDERATION

Vladimir KUZNETSOV
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Russian Federation
to FAO
Rome

Arsen M. VARTANYAN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation
to FAO
Rome

SLOVAKIA

Denisa MEDVEDOVÁ
Counsellor
Permanent Representative of the
Slovak Republic to FAO and WFP
Rome

UKRAINE

Yana SKIBINETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

UZBEKISTAN

Jakhongir GANIEV
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Uzbekistan to FAO
Rome

Gayrat YULDASHEV
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Republic of Uzbekistan to FAO
Rome

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Luigi TRAVAGLINO
Nonce Apostolique
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Cité du Vatican

SOVEREIGN ORDER OF MALTA

ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès du FIDA
Rome

Claude FORTHOMME
Conseiller technique
Représentation de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
auprès des Agences des Nations Unies
Rome

THE PALESTINIAN AUTHORITY

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

LA AUTORIDAD PALESTINA

Hussein AL AFLAK
Permanent Delegate of
The Palestinian Authority
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES****REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS****Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)**

Ann TUTWILER
Deputy Director-General (Knowledge)
Rome

Charles H. RIEMENSCHNEIDER
Director
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Garry SMITH
Principal Adviser
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Masato ITO
Principal Officer
Office of Corporate Communications
and External Relations
Rome

Mariam AHMED
Chief
United Nations Relations and
Rome-based Collaboration Branch
Rome

Guy EVERS
Chief
Southern and Eastern Africa Service
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Claudio GREGORIO
Chief
Near East, North Africa, Europe,
Central and South Asia Service
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) (cont'd)

Mohamed MANSSOURI
Senior Adviser
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

International Labour Organization (ILO)

Rajendra PARATIAN
Sector Agriculture Specialist
Geneva

United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)

Douglas PATTIE
Programme Officer
Policy and Advocacy Unit
Bonn

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)

Philippe SCHOLTES
Director
Agribusiness Development
Vienna

World Food Programme (WFP)

Amir ABDULLA
Deputy Executive Director and
Chief Operating Officer
Rome

Paul Gulleik LARSEN
Director
Multilateral and External
Relations Division
Rome

Mohamed EL-KOUHENE
Deputy Director
Multilateral and External
Relations Division
Rome

Rosella FANELLI
External Relations Officer
Multilateral and External
Relations Division
Rome

World Meteorological Organization (WMO)

Mannava V.K. SIVAKUMAR
Director
Climate Prediction and
Adaptation Branch
Climate and Water Department
Geneva

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

African Development Bank (AfDB)

Benedict S. KANU
Lead Agriculture Expert
Special Initiatives and Collaborative Programmes
Agriculture and Agro-Industry Department
Tunis

Andean Development Corporation (CAF)

Germán JARAMILLO ROJAS
Director
Representante de la Corporación Andina
de Fomento para Europa
Madrid

Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAAID)

Ali Bin Saeed AL SHARHAN
President
Khartoum

Al Arabi Mohammed HAMD
Economic Adviser
Dubai

Abdelnasir Fathi ABDALLA
Office Director
Khartoum

Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA)

Abdulmagid H. BURAWI
Senior Project Officer
Operations Department
Khartoum

Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands (ACSAD)

Abdallah DROUBI
Director
Water Department
Damascus

European Union (EU)

Alessandro VILLA
Premier secrétaire
Représentant permanent suppléant de
l'Union européenne auprès du Saint-Siège,
de l'Ordre de Malte et les organisations
des Nations Unies
Rome

Maria LARREA LORIENTE
Expert national détaché
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA)

Karen LEZNY
Subdirectora General
San José

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)

Mahmoud SOLH
Director-General
Aleppo

Kamel SHIDEED
Assistant Director-General
International Cooperation
and Communication
Aleppo

International Grains Council (IGC)

Etsuo KITAHARA
Executive Director
London

International Organization for Migration (IOM)

Carmela GODEAU
Deputy Regional Representative and
Programme Development Officer
Rome

The Cooperation Council for the Arab States of the Gulf (GCC)

Hilal Saud AMBUSAIDI
Director
Agriculture Directorate
Riyadh

The OPEC Fund for International Development (OFID)

Fuad ALBASSAM
Director
Africa Region
Operations Department
Vienna

Rachid BENCHERIF
Senior Planning Analyst
Vienna

Helen Abu JURJI
Assistant to the Director-General
Vienna

West African Development Bank (BOAD)

Modibo KONE
Directeur du Développement
Durable et de l'Environnement
Lomé

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

31st December Women's Movement (31st DWM)

Nana Konadu AGYEMAN-RAWLINGS
Executive President
Accra

Agricultural Cooperative Development International/Volunteers in Overseas Cooperation Assistance (ACDI/VOCA)

Carl H. LEONARD
President
Washington, D.C.

Arab Agronomists Union (AAU)

Abdul Salam EL DABBAGH
Assistant Secretary-General
Damascus

Human Appeal International (HAI)

Abdulkarim Mohd Abdulkarim Y. ALSHEHHI
Director
Childhood and Orphan Care Department
Ajman

Imad Izzat Awf ZAHIDAH
Secretary-General Consultant
Ajman

International Fertilizer Development Center (IFDC)

Sarah GAVIAN
Chief Economist
Office of the President and
Chief Executive Officer
Alabama

Rotary International (RI)

Marco Claudio RANDONE
Primary Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Antonio LICO
Alternate Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Cote du document: GC 34/L.1/Rev.2
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 19 février 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour et programme des activités

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Liam F. Chicca
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2462
courriel: l.chicca@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-quatrième session
Rome, 19-20 février 2011

Pour: **Approbation**

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes d'admission en qualité de membre non originaire
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
7. Neuvième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers consolidés du FIDA pour 2009
9. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget de son Bureau de l'évaluation pour 2011
10. Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010
11. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts
12. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
13. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
14. Émoluments du Président
15. Questions diverses

Programme des activités

Samedi 19 février 2011

Matin 9 heures à 13 h 30

| | |
|--------------------|--------------------------------------|
| 9 heures à 10 h 30 | Cérémonie d'ouverture |
| 10 h 30 à 13 h 30 | Examen des points de l'ordre du jour |

Après-midi 15 heures à 19 heures

| | |
|-----------------------|---|
| 15 heures à 17 heures | Concertation interactive sur le thème du Conseil des gouverneurs: "Nourrir les générations futures – jeunes ruraux d'aujourd'hui, agriculteurs productifs et prospères de demain". Les intervenants seront deux ou trois orateurs invités et de deux ou trois chefs de délégation. Chacun d'eux fera un exposé de cinq minutes, qui sera suivi d'un débat. |
| 17 heures à 19 h 30 | Autres points inscrits à l'ordre du jour, y compris des déclarations générales |
| 19 h 30 à 22 heures | Réception pour tous les délégués |

Dimanche 20 février 2011

Matin 9 heures à 13 heures

| | |
|-----------------------|---|
| 9 heures à 11 heures | Événements parallèles: Surmonter la crise économique mondiale: défis et perspectives pour les jeunes ruraux d'Asie et du Pacifique Libérer le potentiel de la jeunesse rurale au Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe |
| 11 heures à 13 heures | Événements parallèles: Jeunes ruraux: investir aujourd'hui pour des lendemains meilleurs en Afrique subsaharienne Soutien aux microentreprises des jeunes ruraux en Amérique latine et aux Caraïbes |
| 13 heures à 13 h 20 | Déclarations générales |
| 13 h 20 à 13 h 30 | Clôture de la session |

Lundi 21 février 2010

Première session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA¹.

¹ Pour les États membres qui prennent part à la Consultation sur la reconstitution des ressources du Fonds.

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session

| Cote du document | Point de l'ordre du jour | Titre |
|---------------------|--------------------------|---|
| GC 34/L.1/Rev.2 | 2 | Ordre du jour et programme des activités |
| GC 34/L.2 | 3 | Demandes d'admission à la qualité de membre non originaire |
| GC 34/L.3 | 6 | Rapport sur l'état des contributions des donateurs à la huitième reconstitution des ressources du FIDA |
| GC 34/L.4/Rev.1 | 7 | Établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA |
| GC 34/L.5 | 8 | États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2009 |
| GC 34/L.6 | 9 | Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA |
| GC 34/L.7 | 10 | Dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010 |
| GC 34/L.9 | 12 | Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance |
| GC 34/L.10 | 13 | Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification |
| GC 34/L.11/Rev.1 | 14 | Établissement du Comité des émoluments |
| GC 34/INF.1 + Add.1 | | Trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs – organisation |
| GC 34/INF.2/Rev.1 | | Politique du FIDA en matière de diffusion des documents (2010) |
| GC 34/INF.3 | | Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés |

| | |
|---------------------------|--|
| GC 34/INF.4 | Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2010 |
| GC 34/Résolutions + Add.1 | Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session |
| GC 34/ Clôture | Discours de clôture de la Présidente de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Clémentine Ananga Messina |

Cote du document: GC 34/Résolutions
Date: 20 février 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Rutsel Martha
Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: r.martha@ifad.org

Transmission des documents:

Liam F. Chicca
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2462
courriel: l.chicca@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-quatrième session
Rome, 19-20 février 2011

Pour: **Information**

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session

1. À sa trente-quatrième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 159/XXXIV, 160/XXXIV, 161/XXXIV, 162/XXXIV et 163/XXXIV.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les États membres du FIDA.

Résolution 159/XXXIV

Admission à la qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Ayant examiné les demandes d'admission à la qualité de membre non originaire présentées respectivement par la République d'Ouzbékistan et la République de Hongrie, qui lui ont été communiquées dans le document GC 34/L.2, et compte tenu de la recommandation du Conseil d'administration y relative;

Approuve l'admission de la République d'Ouzbékistan et de la République de Hongrie à la qualité de membres du Fonds.

Résolution 160/XXXIV

Établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes;

Rappelant en outre que la période arrêtée par le Conseil des gouverneurs dans sa résolution 154/XXXII/Rev.1 pour la huitième reconstitution des ressources du FIDA s'achèvera le 31 décembre 2012;

Ayant pris connaissance de la déclaration du Président du FIDA sur la nécessité d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le Fonds ainsi que du document GC 34/L.4/Rev.1 y relatif;

Ayant en outre délibéré de la nécessité d'établir une Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA;

Décide ce qui suit:

3. Une Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA ("la Consultation") sera établie sous la présidence de M. Johannes F. Linn pour examiner si les ressources du Fonds sont suffisantes et faire rapport au Conseil des gouverneurs. Les attributions confiées au président de la Consultation sont énoncées dans l'annexe à la présente résolution.
4. La Consultation tiendra sa première session le 21 février 2011.
5. La Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de 18 États membres de la liste C, qui seront désignés par les membres de la liste C et dont les noms seront communiqués au Président du FIDA au plus tard le 20 février 2011. La Consultation peut par la suite inviter à participer à ses travaux tous les autres États membres qu'elle estime susceptibles de faciliter ses délibérations.
6. La Consultation présentera un rapport sur les résultats de ses délibérations, éventuellement assorti de recommandations, à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs et, le cas échéant, à des sessions ultérieures afin que puissent être adoptées les résolutions appropriées.
7. Le Président du FIDA est invité à tenir le Conseil d'administration informé du déroulement des délibérations de la Consultation.
8. Le Président du FIDA et le personnel sont invités à apporter à la Consultation l'assistance dont elle pourrait avoir besoin pour s'acquitter de ses fonctions de manière efficiente et efficace.

Annexe à la résolution 160/XXXIV – Attributions du président de la Consultation

Sous l'autorité de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, le/la président(e):

- a) préside les réunions officielles de la Consultation;
- b) avec l'appui du Secrétariat, réalise une synthèse des débats et prépare, à l'issue de chaque réunion, un résumé reflétant de manière concise et précise l'état d'avancement des négociations;
- c) veille à ce que le rapport final et les recommandations de la Consultation soient conformes au mandat de la Consultation – tel qu'énoncé dans la présente résolution – ainsi qu'à l'Accord portant création du FIDA et autres textes fondamentaux adoptés par le Conseil des gouverneurs;
- d) supervise sous tous leurs aspects les réunions de la Consultation, les débats et les délibérations, donnant notamment des indications et prêtant appui au secrétariat du Conseil des gouverneurs;
- e) examine de façon éclairée les projets de documents et les rapports établis pour chaque consultation et formule des observations à cet égard, garantissant un contrôle de la qualité sérieux et une forte cohérence stratégique;
- f) dirige et facilite les discussions et les négociations entre les membres ainsi qu'entre ceux-ci et les dirigeants du FIDA en vue de parvenir à un consensus afin d'assurer le succès de l'examen entrepris pour vérifier que les ressources du Fonds sont suffisantes; et
- g) collabore avec le Président du FIDA et le personnel à la préparation des réunions ou des négociations, afin de garantir une présentation efficace des questions.

Résolution 161/XXXIV

Les budgets administratif et d'investissement du FIDA pour 2011, le budget de la neuvième reconstitution, le budget compensatoire extraordinaire pour la session du Conseil des gouverneurs de 2011 et le budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2011

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit l'article 6.10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa cent unième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2011 s'élevant au total à 640 millions de DTS (1 milliard d'USD), soit un programme de prêts de 598 millions de DTS (935 millions d'USD) et un programme brut de dons de 65 millions d'USD;

Ayant pris connaissance de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa cent unième session, des budgets administratif et d'investissement du FIDA proposés pour 2011, du budget de la neuvième reconstitution, du budget compensatoire extraordinaire pour la session du Conseil des gouverneurs de 2011 et du budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2011;

Rappelant la résolution 124/XXIV adoptée en 2001 par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-quatrième session, établissant un mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), distinct du programme de travail et du budget administratif du FIDA, ce mécanisme étant destiné à financer les dépenses nécessaires à la conception et à l'exécution de projets et programmes financés par des prêts et des dons du FIDA;

Rappelant en outre que le Conseil des gouverneurs, à sa trente-troisième session en 2010, a approuvé, par sa résolution 157/XXXIII, l'intégration, à compter de 2010, des dépenses financées au titre du MFDP dans le budget administratif;

Conscient que la résolution 133/XXVII, adoptée en 2004 par le Conseil des gouverneurs, a autorisé l'amendement du paragraphe 2 de l'article VI du Règlement financier du FIDA afin que les fonds non engagés à la clôture de l'exercice financier puissent être reportés sur l'exercice financier suivant à concurrence d'un montant ne dépassant pas 3% dudit exercice;

Conscient que le report de 3% mentionné ci-dessus s'applique au budget administratif, à l'exclusion des dépenses financées au titre du MFDP, et notant la nécessité de fixer à 6% au maximum le report des fonds non engagés au titre de l'élaboration et de l'exécution des programmes de pays sur l'exercice 2011;

Approuve premièrement le budget administratif du FIDA pour 2011 pour un montant de 140,59 millions d'USD, deuxièmement le budget d'investissement du FIDA pour 2011 pour un montant de 15,19 millions d'USD, troisièmement le budget de la neuvième reconstitution pour un montant de 2 millions d'USD, quatrièmement le budget compensatoire extraordinaire pour la session du Conseil des gouverneurs de 2011 pour un montant de 0,49 million d'USD et, cinquièmement, le budget administratif du Bureau de l'évaluation pour 2011 pour un montant de 5,88 millions d'USD, tels qu'ils sont exposés dans le document GC 34/L.6, déterminés sur la base d'un taux de change de 0,72 EUR pour 1,00 USD;

Décide que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2011 s'écartait du taux de change de l'euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2011 et le taux de change budgétaire; et

Approuve en outre la disposition selon laquelle les crédits non engagés à la clôture de l'exercice financier 2010 au titre de l'élaboration et de l'exécution des programmes de pays puissent être reportés sur l'exercice financier 2011, à concurrence de 6% au maximum des crédits correspondants.

Résolution 162/XXXIV

Prorogation, en 2011, de l'utilisation des crédits alloués au titre de la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Rappelant la résolution 156/XXXII adoptée par le Conseil des gouverneurs à sa trente-deuxième session, en 2009, approuvant une dépense extraordinaire d'un montant de 5,5 millions d'USD destinée à financer le programme de départ volontaire du FIDA pour les exercices 2009 et 2010;

Ayant examiné la recommandation adoptée par le Conseil d'administration à sa cent unième session, concernant la prorogation, en 2011, de l'utilisation des crédits alloués au titre de la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA;

Décide ce qui suit:

La prorogation, en 2011, de l'utilisation des crédits alloués au titre de la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire, dans les termes figurant dans le document GC 34/L.7, est approuvée; et demande au Président de soumettre au Conseil des gouverneurs, en février 2012, un rapport final faisant état des dépenses engagées.

Résolution 163/XXXIV

Rétablissement du comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant qu'à ses quatre-vingt-dix-neuvième et cent unième sessions, le Conseil d'administration a recommandé au Conseil des gouverneurs que soient élaborées des directives concernant le logement du Président du Fonds ainsi que la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président;

Considérant par conséquent qu'il est opportun de reconsidérer la question des émoluments du Président;

Ayant examiné le document publié sous la cote GC 34/L.11/Rev.1, la proposition qu'il contient et la recommandation du Conseil d'administration à cet égard, et agissant en vertu de l'article 15 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs;

Décide ce qui suit:

- a) de rétablir le Comité des émoluments afin qu'il examine la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA. Le comité soumettra à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un rapport à ce sujet accompagné d'un projet de résolution sur cette question, en vue de son adoption par le Conseil des gouverneurs;
- b) ce comité sera composé de neuf Gouverneurs (quatre pour la liste A, deux pour la liste B et trois pour la liste C) ou de leurs représentants; ses membres seront désignés par le président du Conseil des gouverneurs en application de l'article 15.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs; et
- c) le comité sera épaulé par un personnel spécialisé qui lui apportera l'appui et les conseils dont il pourrait avoir besoin.

Cote du document: GC 34/Résolutions/Add.1
Date: 21 février 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session

Composition de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et du Comité des émoluments

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Rutsel Martha
Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: r.martha@ifad.org

Transmission des documents:

Liam F. Chicca
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2462
courriel: l.chicca@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-quatrième session
Rome, 19-20 février 2011

Pour: **Information**

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-quatrième session

Composition de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et du Comité des émoluments

1. La **Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA** se composera de tous les États membres des Listes A et B et de 18 États membres de la Liste C:

Sous-Liste C1: Angola, Cameroun, Égypte, Burkina Faso, Sénégal et Ouganda

Sous-Liste C2: Chine, Inde, Pakistan, République de Corée, Turquie et Afghanistan

Sous-Liste C3: Argentine, Brésil, Équateur, Guatemala, Mexique et Uruguay

2. La composition du **Comité des émoluments** est la suivante:

Liste A: Danemark, Allemagne, Italie et États-Unis d'Amérique

Liste B: République bolivarienne du Venezuela et Gabon

Sous-Liste C1: Angola

Sous-Liste C2: Bangladesh

Sous-Liste C3: Brésil